





### Recommandations générales (1/2)

- Il est urgent de clarifier le modèle économique de l'identité numérique, en particulier le rôle de l'Etat, afin de permettre le décollage de ce nouveau marché au potentiel estimé à environ 1,2 Md€ de revenus à horizon 2029. Il s'agit également de permettre aux acteurs français et à l'Etat de mettre en œuvre une structure économique susceptible de préserver le marché face aux initiatives déjà engagées de géants mondiaux, notamment les GAFA et leurs solutions disruptives, et d'autres acteurs européens qui s'intéressent à la France
- L'ambition de la solution d'identité numérique française ne doit pas se limiter aux frontières françaises. La solution française pourrait à terme se positionner pour opérer le modèle d'identité numérique pour des pays étrangers. Par ailleurs, elle doit permettre d'accompagner la mobilité des citoyens français en Europe et dans le monde
- Le scénario du schéma d'identité numérique recommandé se structure autour d'un fédérateur d'identité unique qui offre aux utilisateurs la liberté de choisir le fournisseur d'identité (pour les niveaux elDAS substantiel et élevé) qui leur convient, public ou privé, pour accéder à l'ensemble des services, publics et privés. Ce scénario a été fortement plébiscité par l'ensemble des parties prenantes du projet (FI¹, FS², acteurs industriels notamment) lors d'entretiens et d'ateliers de travail
- Ce scénario présente plusieurs avantages : positionnement de l'Etat au cœur du système, préservation de la souveraineté de la donnée, mobilisation d'expertises croisées grâce au partenariat public-privé, capitalisation et montée en puissance de FranceConnect, structuration de l'offre d'identité numérique favorisant le développement de la filière française, expérience utilisateur renforcée car l'utilisation est sans couture

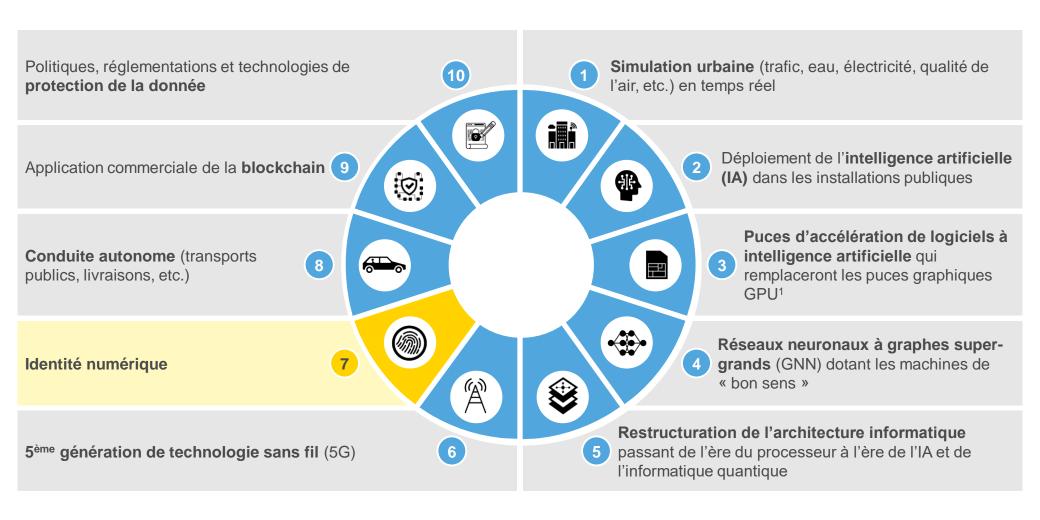
### Recommandations générales (2/2)

- Pour opérer ce modèle économique, il sera nécessaire d'avoir une plateforme assurant le hub technique, à l'instar de FranceConnect aujourd'hui. Nous recommandons que cette plateforme assure également la promotion du service, le hub de facturation et la fixation des tarifs. Ces fonctions pourraient être incluses dans la même structure que la plateforme technique, ce qui impliquerait la création d'une entité publique et privée. Le fédérateur d'identité pourra ainsi facturer les FS¹ privés et redistribuer la valeur du marché entre les Fl¹ utilisés après avoir prélevé un montant pour couvrir ses coûts opérationnels et de développement
- Dans l'hypothèse où FranceConnect assurerait l'ensemble de ces fonctions, elle atteint un point d'équilibre économique en 2024 si son nouveau modèle opérationnel est stabilisé en 2020 ou 2021. La facturation des services publics, en plus du privé, renforcerait son modèle économique mais n'accélérerait pas l'accès à l'équilibre économique du fédérateur
- Le rapprochement des FI publics en un FI unique de l'Etat pour les niveaux elDAS substantiel et élevé est recommandé pour améliorer la visibilité et la lisibilité du point de vue de l'utilisateur, rationaliser les coûts et être plus compétitif dans le marché
- Ce Fl unique sera en mesure de gérer une activité économique car il offre également ses services aux FS privés. Si ce Fl unique n'atteint un point d'équilibre économique qu'en 2029 d'après les hypothèses de l'étude, les gains de performance de l'Etat en tant que FS seront considérables et méritent d'être précisés

#### Contexte

- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### L'identité numérique est identifiée comme l'une des dix grandes tendances numériques pour 2019



1. GPU = Graphic Processor Unit

## En retard par rapport à d'autres pays européens, la France a le projet de renforcer son dispositif d'identité numérique pour répondre à l'attente des citoyens et des entreprises



Pour les **utilisateurs**, l'identité numérique a 3 principaux atouts :

- Créer des parcours plus simples et sécurisés
- ► Permettre le développement de nouveaux services
- ▶ Mieux maîtriser le partage des données



Pour la **filière économique**, l'identité numérique est également une opportunité majeure :

- ▶ Développer l'écosystème industriel français
- ► Capitaliser sur les technologies existantes
- ► Développer une solution française à vocation européenne voire internationale



Pour les **fournisseurs de services**, l'identité numérique permettra de :

- ► Lutter contre la fraude
- ► Maîtriser les coûts des services
- ► Renforcer la traçabilité
- ► Créer des nouvelles opportunités d'innovation

Pour l'Etat, en tant que fournisseur de services publics, il s'agira d'un vecteur majeur de simplification administrative



EY-Parthenon | Page 6

## Le déploiement d'une solution d'identité numérique pose trois défis majeurs pour l'Etat français

Protéger la **souveraineté nationale de la donnée** et la vie privée des Français dans un contexte d'émergence d'offres privées disruptives et transnationales

Capitaliser sur les acquis FranceConnect (« particularité française ») et les investissements réalisés



Créer les conditions nécessaires au développement de la filière française et sécuriser les investissements déjà engagés

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 7

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
  - Définition de l'identité numérique
  - Chaîne de valeur
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Périmètre de l'étude – Enseignements clés

- L'identité numérique est un besoin fort et immédiat des citoyens français et des fournisseurs de services en raison de la plus-value qu'elle apporte dans la sécurisation des accès et des transactions en ligne
- L'identité numérique ne doit pas être confondue avec la carte nationale d'identité électronique (CNIe), son développement est nécessaire avant même le déploiement des premières CNIe en 2021 et devra s'articuler avec les futures CNIe physiques
- Les comptes « utilisateur » existent déjà et sont omniprésents et protéiformes. La **complexité de la gestion de l'identité numérique** réside dans le fait que chaque **individu** peut occuper **plusieurs rôles** : citoyen, employé, client, patient, etc.
- L'écosystème français est bien établi, avec cinq grands types d'acteurs : fournisseurs d'identité, fédérateur d'identité, fournisseurs de services, fournisseurs de données et acteurs industriels du marché
- Le **modèle économique** de l'identité numérique est encore **en cours de construction** et est nécessaire pour que les acteurs de l'écosystème puissent affirmer leur positionnement et leur stratégie
  - La chaîne de valeur de l'identité numérique repose sur la création de l'identité, événement unique, et sur l'usage de cette identité, événement récurrent
- Sur ce marché, la valeur repose dans la sécurisation de l'accès à un service (et non pas dans l'authentification en soi), d'où le fait que le financement du modèle part d'un fournisseur de services pour remonter vers un fournisseur d'identité

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 9

- Contexte
- Périmètre de l'étude
  - Définition de l'identité numérique
  - Chaîne de valeur
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

## Tout comme son équivalent physique, l'identité numérique vise à réserver l'accès à l'information et à permettre des actions uniquement aux personnes autorisées

Le digital crée de nouveaux usages, besoins et attentes pour les citoyens / usagers / clients / patients



- Une meilleure maîtrise des informations dans un cadre d'interactions sécurisées
- ► Une meilleure protection contre l'usurpation d'identité
- ▶ Des interactions multicanales et un accès à l'ensemble des contenus / produits / services sur tous les canaux, à tout moment et depuis n'importe quel lieu

... permettant aux entreprises et aux administrations de créer de la valeur...



- Une meilleure compréhension des comportements des citoyens / usagers / clients / patients
- ▶ Une amélioration de l'expérience citoyens / usagers / clients / patients
- ▶ Une réduction des coûts
- ▶ Une meilleure flexibilité des services fournis

... ce qui mène au besoin d'une identité numérique sécurisée



- Principe central dans le nouvel écosystème digital : utiliser des identités numériques validées (ex. banques en ligne, AirBnB, Uber)
- ► Process complexe mais qui a un objectif simple : s'assurer que les citoyens / clients / usagers / patients peuvent accéder en ligne à l'information et aux ressources nécessaires pour réaliser les tâches qu'ils sont autorisés à faire, de la façon la plus efficace possible
- « Dans un futur proche, nous utiliserons notre smartphone comme interface pour orchestrer l'ensemble des transactions du quotidien »

Fournisseur de services de la Fintech

« Il est essentiel de réfléchir sur le parcours usager et les cas d'usages pour assurer que l'identité numérique soit pleinement acceptée par les usagers et intégrée à leur quotidien. »

Acteur de l'Etat

Source: Analyse EY-Parthenon | Page 11

## L'identité numérique apporte a minima la même valeur que la CNI dans le digital, elle peut s'enrichir avec des attributs complémentaires et devra s'articuler avec la CNIe

			Périmètre de l'étude <sup>1</sup>
	Carte nationale d'identité (CNI)	E-Carte nationale d'identité (CNIe)	Identité numérique
	CONTROL OF THE PROPERTY OF THE	Illustration : carte d'identité numérique belge	Illustration : permis de conduire sur smartphone aux Etats-Unis
Année de lancement (France)	<b>Depuis 1995</b> (version actuelle)	A partir de 2021	En Europe, <b>dès 2014</b> avec l'adoption du règlement elDAS
Principaux usages	Identification pour l'usage « physique » de services publics et privés	Identification pour l'usage « physique » et en ligne de services publics (et possiblement de services privés)	<b>Identification pour l'usage</b> <b>en ligne</b> de services publics et privés
Couverture	<b>~45 m</b> (~67% des 67 m de citoyens français)	Lancement en 2021 et objectif ~2030 de toucher l'ensemble des citoyens français	10 millions de Français connectés via FranceConnect <sup>2</sup> en mai 2019
Entités délivrant le titre	Etat : Ministère de l'Intérieur	Etat : Ministère de l'Intérieur	Etat, opérateurs publics et opérateurs privés (ex. banques, opérateurs télécom, etc.)

« L'identité numérique ne doit pas se contenter de servir les usages publics. Comme la carte physique, il faut l'ouvrir au secteur privé pour assurer un taux de pénétration élevé. C'est le privé qui génère des usages quotidiens »

Acteur de l'Etat

<sup>1.</sup> Certains aspects de la CNIe seront prise en compte dans le périmètre de l'étude dans la mesure où elle contribuera à la création e d'une identité numérique.

<sup>2.</sup> Fédérateur d'identité français

## Chaque individu a plusieurs profils en ligne selon la place qu'il occupe : il peut être employé, client, citoyen ou patient

Non exhaustif

Profil

Employé

Client

Citoyen

Patient

Profil

### Fournisseurs de services

Entreprises en tant qu'employeurs

Fournisseurs de services

#### Gouvernement / services publics / opérateurs privés

### Sélection de cas d'usages

- Accès au réseau et aux applications des entreprises
- Accès à distance aux documents des entreprises (VPN)
- ► Consultation des comptes bancaires / virements
- Souscriptions à une assurance / abonnement mobile
- ▶ Paiement en ligne
- ► Accès à une marketplace
- Accès aux plateformes de ieux
- Accès aux documents administratifs (certificat de naissance, etc.)
- Déclaration et paiement des impôts
- Délivrance du permis de conduire
- Accès au dossier médical partagé
- Capture et partage d'informations médicales
- Accès aux offres de soins et aux médicaments

# Cette multiplication des profils génère la création de plusieurs comptes « utilisateur » que l'identité numérique pourrait faire converger pour simplifier les usages

Types d'identités numériques	Niveau de sécurité	Niveau de garantie	Simplicité	Coût de déploiement	Exemples d'usages	Commentaires
Nom utilisateur / Mot de passe					amazon ameli.fr  cdiscount  reconomiste PAL NOTICE PLASSE  impots. gouv.fr  reconomiste processes an investigation.	Le niveau de sécurité bas permet de réduire les coûts et la barrière à l'entrée pour les utilisateurs
Compte d'un réseau social (Facebook, LinkedIn, Google, etc.)					CONNECT WITH PACEBOOK  CONNECT WITH SOUGLE  CONNECT WITH SMALL	Une solution simple pour l'usager, mais qui offre aux fournisseurs d'identité la possibilité de capitaliser sur leurs données personnelles
Solutions internes du fournisseur de services					HSBC ING	Des solutions coûteuses car développées en propre
Initiatives publiques					S'identifier avec FranceConnect?	Une solution sécurisée et respectueuse de la vie privée, mais souvent restreinte aux services publics (au moins dans un 1er temps)
Identité mobile (ex. Mobile Connect et Moi)					orange"	Un compromis entre sécurité et simplicité encourageant l'accès à l'identité numérique

Source : Etude Capgemini, Analyse EY-Parthenon | Page 14

Plutôt faible

Faible

Moyen

Plutôt fort

## Cinq grands types d'acteurs jouent un rôle essentiel dans cet écosystème de l'identité numérique

#### Définition et positionnement **Exemples d'acteurs** Ils garantissent l'identité des utilisateurs en les authentifiant ameli fr **Fournisseurs** directement (ex. via un mot de passe) ou indirectement (ex. validation d'une assertion de l'identité de l'utilisateur) auprès d'identité (FI) impots.gouv.fr ARIADNEXT des fournisseurs de services Ils fédèrent des identités de plusieurs fournisseurs d'identités Fédérateurs d'identité France réputés fiables et simplifient l'authentification et l'accès aux (FC) différents services proposés pour les utilisateurs finaux Ils fournissent des services à un utilisateur final après avoir L'Assurance **Fournisseurs** authentifié l'usager auprès d'un fournisseur d'identité. Ils peuvent **SFR** également gérer un compte local pour l'utilisateur référencé par un de services (FS) Maladie pôle emploi identifiant de l'utilisateur Ils disposent de données régaliennes (ex. attributs d'identité) ou non régaliennes (ex. justificatifs de domicile) dont la consultation / **Fournisseurs** utilisation est nécessaire pour vérifier la validité des identités ou de données (FD) réaliser des croisements de données dans la perspective **edf** Ex. RNIPP Ex. DocVérif d'améliorer la qualité du service rendu **Acteurs industriels** ()) IDEMIA Ils offrent des solutions physiques et/ou numériques pour les du marché de différentes étapes de la chaîne de valeur de l'identité numérique l'identité numérique

« L'identité numérique de l'Etat ne doit pas freiner la dynamique de cet écosystème d'acteurs en plein essor, dont la plupart restent encore prudents dans l'attente de la clarification du positionnement de l'Etat »

Acteur de l'Etat

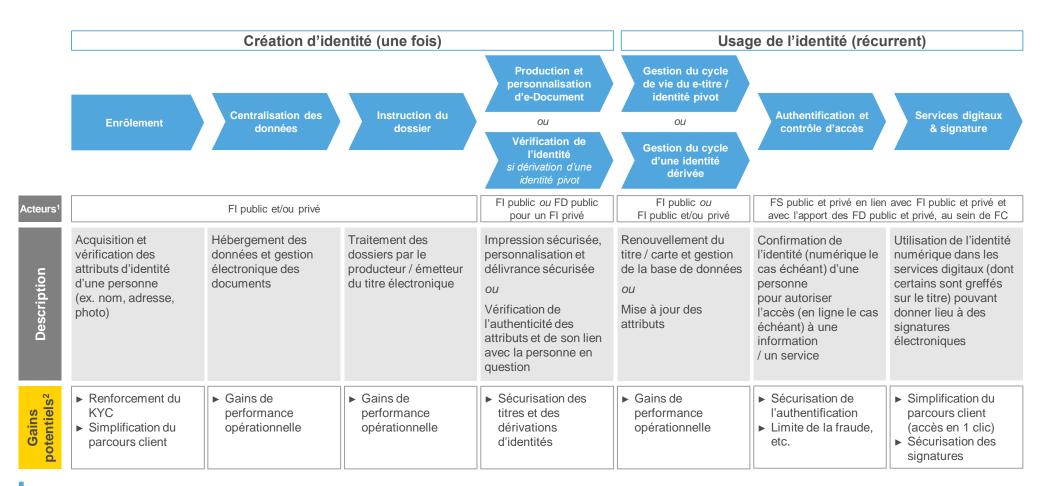
d'un modèle viable et rentable pour pérenniser leur activité » Fournisseur d'identité privé

« La création d'identité a un coût. Les fournisseurs d'identité ont besoin

Source: Analyse EY-Parthenon | Page 15

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
  - Définition de l'identité numérique
  - Chaîne de valeur
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

## La chaîne de valeur de l'identité numérique s'inscrit dans la chaîne de valeur des titres d'identité et repose sur une création d'identité unique et un usage récurrent



« C'est aux fournisseurs de services d'assurer le financement du modèle économique de l'identité numérique en raison des gains qu'ils obtiendront avec l'identité numérique en matière de performance opérationnelle, de simplification du parcours usagers et de maîtrise du risque »

Plusieurs acteurs : acteur industriel français de l'identité numérique, fournisseurs d'identité, fournisseurs de service

<sup>1.</sup> Fournisseur d'identité (FI), Fournisseur de données (FD) et Fournisseur de services (FS), FranceConnect (FC)

<sup>2.</sup> Grâce à l'identité numérique

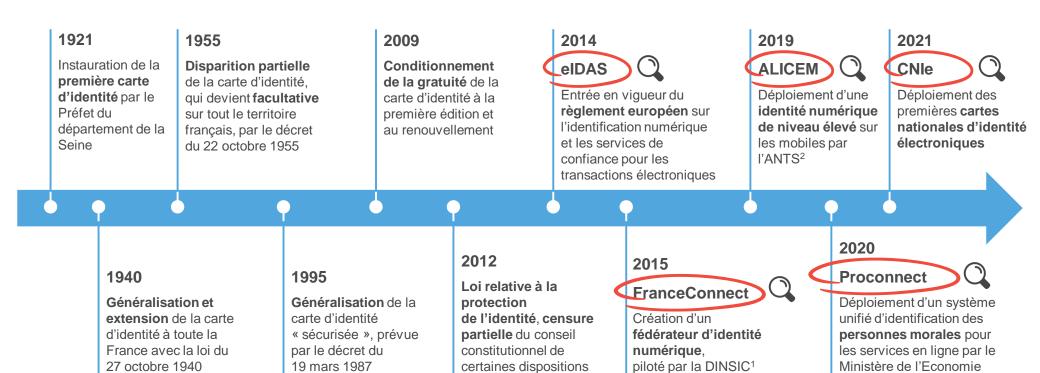
- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Principaux jalons de l'identité numérique en France – Enseignements clés

- Les initiatives liées à l'identité numérique en France se multiplient depuis la publication du règlement européen elDAS en 2014, alors que la France est en retard vis-à-vis des autres pays de l'Union Européenne
- FranceConnect est perçu par la majorité des acteurs de l'écosystème interrogés comme un atout du modèle français, mais qui nécessite de renforcer ses moyens pour assurer la montée en charge, la performance et la sécurité de son système face à une hausse significative probable des usages à venir
- FranceConnect est perçu par l'ensemble des acteurs de l'écosystème interrogés comme le fédérateur par excellence des identités et usages dans le secteur public, sa place auprès du secteur privé et en tant que noyau de l'écosystème global fait émerger des avis divergents
- Les acteurs de l'écosystème insistent sur la nécessité d'une clarification du rôle de l'Etat ; la situation actuelle génère de l'attentisme (ex. banques), des initiatives potentiellement temporaires (ex. négociation FI et FS sur le pricing en parallèle de FranceConnect) et un retard qui s'accentue avec les autres pays européens
  - Le niveau de maturité sur l'identité numérique des personnes morales est encore très faible, mais des initiatives, comme ProConnect, ont été lancées pour cadrer ce sujet qui représente un potentiel levier de financement de l'écosystème de l'identité numérique en France.
  - Le modèle économique de l'identité numérique des personnes physiques ne doit toutefois pas dépendre du financement de l'identité numérique des personnes morales

Source : Analyse EY-Parthenon Page 19

## Le règlement européen elDAS a accéléré le développement de l'écosystème de l'identité numérique en France à partir de 2014, cinq évènements majeurs le démontrent



« La réflexion sur le modèle économique de l'identité numérique est urgent car Alicem est sur le point d'être lancé en test et également en raison de l'accord à trouver sur la CNIe avec l'Imprimerie Nationale d'ici novembre 2019 »

« L'identité numérique ne se résume pas à la CNIe, elle est plus large et s'inscrit également dans les usages simples du quotidien pour lesquels la CNI aujourd'hui n'est pas nécessaire »

Acteur de l'Etat

O F

Focus dans les pages suivantes

- 1. Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication
- 2. Agence nationale des titres sécurisés

Agence publique

Source : République Française, Analyse EY-Parthenon | Page 20

## Le règlement européen elDAS vise à accroître la confiance dans les transactions électroniques au sein du marché intérieur de l'Union européenne



### Principales mesures du règlement en matière d'identification électronique





Un moyen d'identification électronique (MIE) devra être délivré conformément à un schéma d'identification électronique notifié par l'Etat membre et disposer d'un niveau de sécurité substantiel ou élevé



Application à l'**identification électronique**, aux services de confiance et aux documents électroniques



Une reconnaissance mutuelle ne concernant que les organismes du secteur public qui demandent, pour accéder à l'un de leurs services en ligne, la mise en œuvre d'un MIE notifié



Etablissement d'un cadre d'interopérabilité pour les différents systèmes mis en place au sein des États membres



La reconnaissance mutuelle des MIE est effective depuis le 29 septembre 2015 sur une base volontaire et est devenue obligatoire le 29 septembre 2018



Exigences relatives à la reconnaissance mutuelle des moyens d'identification électronique (MIE) pour les échanges entre les organismes du secteur public et les usagers

« Dans le cadre de la révision de l'eIDAS prévue pour 2020, il pourrait être question de réfléchir à une forme d'exclusivité nationale notamment pour des services à niveau de sécurité élevé, par exemple les procurations de vote »

Agence publique

Source : ANSSI EY-Parthenon | Page 21

### Le règlement elDAS définit 3 niveaux de garantie associés aux moyens d'identification



Niveau de sécurité





Objectif à atteindre

Réduire le risque d'utilisation abusive ou d'altération d'identité Réduire substantiellement le risque d'utilisation abusive de l'identité

Substantiel: Vérifier

Empêcher l'utilisation abusive ou l'altération de l'identité

Implications pour la phase d'enrôlement et de mise à disposition Vérification limitée de l'identité du demandeur et de sa validité

Ex. : scan de pièce d'identité avec vérification basique de l'authenticité et de la validité

Vérification de la possession de la pièce d'identité, de son authenticité, de sa validité et risque maîtrisé que la pièce se rapporte à une autre personne

Ex. : présentation pièce d'identité en ligne et comparaison photo avec selfie

Identification évidente du demandeur via une ou plusieurs caractéristiques physiques

Ex. face à face pour la CNI

Ex. pour le passeport, à distance possible via vérification dynamique de la puce et reconnaissance faciale

Implication pour la phase d'utilisation

1 facteur d'authentification « Ce que je sais »

Ex: Mot de passe ou code

2 facteurs d'authentification « Ce que je possède / je suis »

Ex : possession d'un smartphone + code PIN, si facteur matériel, remise en main propre ou en recommandé 2 facteurs d'authentification « Ce que je possède / je suis »

Ex: carte à puce avec PIN ou bio, solution sur smartphone utilisant un composant matériel qualifié (carte SIM, etc.)

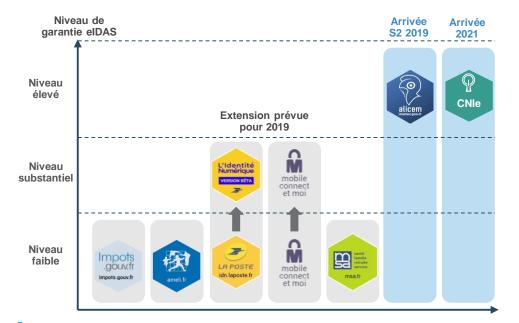
## FranceConnect est un dispositif d'identification et d'authentification des individus proposé par l'Etat qui facilite l'accès aux services en ligne



#### Cinq fournisseurs d'identité publics et privés disponibles

Fournisseurs d'identité actuels

Fournisseurs d'identité en phase de test / futurs



« Le déploiement de la solution Alicem et de toute autre identité numérique de niveau élevé n'a de sens qu'au sein de FranceConnect grâce aux synergies que ce fédérateur est en mesure de générer » Agence publique

### 520 fournisseurs de services sont intégrés ou en voie d'intégration

Top 15 des fournisseurs de services



Perspectives d'intégration



« FranceConnect pourra se positionner demain comme l'intégrateur français au niveau européen afin d'assurer l'interopérabilité des systèmes dans l'espace communautaire »

Acteur de l'Etat

Source : FranceConnect EY-Parthenon | Page 23

### FranceConnect poursuit l'expansion de son offre de services et son nombre d'utilisateurs continue de croître et a franchi la barre des 10 m en mai 2019



#### Des réussites majeures depuis sa création en 2015

#### ► Lancement du premier pilote avec trois 2015 fournisseurs d'identité : Ameli, Impôts et La Poste ► Officialisation de l'ouverture ▶ Poursuite de l'intégration de fournisseurs de 2016 services publics ▶ 1 million d'utilisateurs ▶ Intégration d'un fournisseur d'identité additionnel 2017 Mobile Connect et moi ▶ 3 millions d'utilisateurs ▶ Intégration d'un fournisseur d'identité additionnel Mutuelle MSA 2018 ▶ Ouverture aux fournisseurs de services du secteur privé ▶ 10 millions d'utilisateurs 2019 ► Environ **520 fournisseurs de services** intégrés

« Si FranceConnect ne dépend que du budget de la DINSIC, FranceConnect ne pourra pas délivrer le bon service au niveau attendu par le secteur privé notamment »

ou en voie d'intégration

Acteur de l'Etat

#### Des enjeux clés pour les années à venir



Articulation avec **Alicem** et l'**identité numérique issue de la CNIe** 



Homologation de la **plateforme de FranceConnect** permettant d'**échanger les données entre les fournisseurs de services** pour simplifier la vie de l'utilisateur



Interopérabilité avec les autres pays européens, FranceConnect étant le « nœud » français au niveau européen



Développement d'un fédérateur d'identités pour les personnes morales (« Proconnect ») s'appuyant sur les fournisseurs d'identité de FranceConnect



Gestion du passage d'échelle (technique / sécurité / support utilisateurs) pour être en mesure d'accueillir **25 millions d'utilisateurs en 2022** 

Source : FranceConnect, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 24

## Alicem est la première solution d'identité numérique au niveau élevée proposée par l'Etat et disponible dès fin 2019



#### Une ouverture éminente au grand public

#### Des enjeux clés pour les années à venir

Avril 2019

Avis favorable du Conseil d'Etat sur le projet de décret Alicem

Mai 2019

▶ Publication du décret nº 2019-452 du 13 mai 2019 autorisant la création d'un moyen d'identification électronique

Eté 2019

▶ **Test** auprès d'un nombre restreint d'utilisateurs

Automne 2019

► Ouverture d'Alicem au grand public



Couverture limitée à maximum 16 m<sup>1</sup> d'utilisateurs, la solution étant disponible uniquement pour ceux détenant un passeport / titre de séjour éligible et un smartphone Android



Usage possible sur FranceConnect aux niveaux substantiel et élevé, posant des enjeux en matière de **concurrence avec le secteur privé** et de **responsabilité commerciale** en cas de défaillance



Arrivée de la CNIe en 2021, une deuxième solution au niveau élevé proposée par l'Etat, interrogeant le positionnement d'Alicem et l'articulation des deux solutions

« La mise à disposition de la solution Alicem n'aurait du sens que dans le cadre de FranceConnect afin de mutualiser les coûts opérationnels. Il serait inenvisageable, bien que possible, que l'ANTS contractualise directement avec les fournisseurs de services » Agence publique et acteur de l'Etat

Source: ANTS, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

## Proconnect, en cours de développement, capitalisera sur l'identité numérique des personnes physiques pour développer celle pour les personnes morales



### Proconnect est le programme d'identité numérique pour les personnes morales



**Ambition** 

- ► Création d'un système unique d'identification des personnes morales
- ► Convergence des systèmes et des processus entre les différents portails de service public
- ► Simplification des plus de 300m de transactions annuelles réalisées par les personnes morales



Démarche

- ► Cadrage de l'identité numérique des représentants légaux et de leurs mandataires
- ► Analyse des impacts sur les fournisseurs de services et les portails existants
- ▶ Réflexion sur les niveaux de sécurité nécessaires



Calendrier

- ► Réalisation des premiers groupes de travail sur l'identité numérique et les aspects réglementaires (en cours)
- ► Lancement de l'analyse des impacts et de la réflexion sur les niveaux de sécurité au 2ème semestre 2019
- ▶ Lancement d'un Proof Of Concept à partir de fin 2019

### Le développement de l'identité numérique des personnes morales dépend de celui des personnes physiques

« L'identité numérique des personnes physiques, notamment l'identité issue de la CNIe, permettra de construire la confiance nécessaire pour le déploiement et l'utilisation de l'identité numérique des personnes morales [...] Il s'agit d'un sujet majeur mais qui doit gagner en maturité »

Acteur du marché de l'identité numérique

« L'enjeu pour l'identité numérique des personnes morales est d'assurer la **gestion des rôles des personnes physiques**, et notamment des **mandataires** et des **éventuelles délégations** à d'autres personnes physiques, dans un contexte à géométrie variable en termes d'offre de services et d'opérations »

Fournisseur de services dans le secteur bancaire

« Le modèle économique pour les personnes morales doit être différent de celui pour les personnes physiques, les entreprises utilisatrices pouvant assurer le coût de l'identité numérique »

Fournisseur d'identité privé

« L'identité numérique pour les personnes morales permettra de **réduire les coûts d'assurance pour les entreprises**, car le niveau de sécurité augmentera significativement »

Acteur du marché de l'identité numérique

Source: Bercy, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 26

### Les délais de fabrication et de déploiement de la CNIe à partir de 2021 sont tendus, l'enjeu est majeur pour le système d'identité numérique en France



#### Un calendrier serré avant le début du déploiement de la CNIe en 2021

▶ Loi relative à la protection de l'identité, censure 2012 partielle du conseil constitutionnel de certaines dispositions ► Choix technique de compartimentation de la

- CNIe en deux volets : attributs d'identité (PACE + PIN1) et données biométriques (ICAO2)
- ► Convention à établir avec l'Imprimerie Nationale pour la production des CNIe
- ▶ Emission de la première CNIe dès le début de l'année
- ► Remplacement de l'ensemble du stock des CNI par des CNIe

#### Des enjeux clés pour les années à venir



Définition des modalités d'option d'adhésion à l'identité numérique dans la perspective de clarifier les choix des citoyens quant au périmètre de numérisation de leurs données (opt-in)



Interrogations quant au périmètre d'usage de l'identité numérique de la CNIe et de la place accordée aux fournisseurs d'identité privés (ex. dérivation d'identité)



Articulation à envisager avec la Carte Vitale, qui repose sur une identité numérique sectorielle propre au domaine de la santé



Articulation à envisager avec Alicem

2018

2019

2021

2031

<sup>1.</sup> Système de code PIN pour l'accès aux attributs de l'identité : nom, prénom, date de naissance, etc.

<sup>2.</sup> Selon les dispositions prévues pour les documents de voyage par l'Organisation de l'aviation civile internationale

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
  - Focus sur les usages privés et publics
  - Voix des usagers
  - Qualification détaillée des usages
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Etude des usages et attentes des utilisateurs – Enseignements clés

- Les usages porteurs répondent aux attentes des usagers et des fournisseurs de services en termes de facilité et de sécurité et se concentrent notamment dans les secteurs public et bancaire
- Le niveau de sécurité élevé est perçu comme secondaire par les fournisseurs de services privés, notamment vis-à-vis de la fluidité de l'expérience client. Les principaux usages relèvent du niveau substantiel et peuvent donc être opérationnels rapidement
- Les fournisseurs de services privés expriment un besoin de clarification rapide de la solution technique et de la garantie de confiance offerte par l'Etat, afin de favoriser l'adoption des usages privés de l'identité numérique
- La **modularité** de la solution (niveaux de sécurité couverts, appareils associés, etc.) ainsi que la possibilité de bénéficier de **fonctionnalités additionnelles** (ex. gestion de partage et de droit d'accès aux données) sont présentées comme **favorisant l'adoption de la solution d'identité numérique**
- Les citoyens perçoivent **l'Etat** comme étant **l'acteur le mieux placé** pour se charger de la gestion de leurs identités numériques
- Les citoyens **associent** davantage les **bénéfices** d'une identité numérique aux **usages publics** que privés, en raison de la confidentialité élevée des données d'ordre public

Source: Analyse EY-Parthenon | Page 29

## L'approche retenue pour recenser et qualifier les usages privés et publics combine plusieurs sources complémentaires

Méthode

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

#### **Usages privés**

- ► Conduite d'entretiens avec des experts sectoriels et capitalisation sur les travaux existants (Programme, DINSIC), en vue de recenser les usages potentiels au sein des verticales sectorielles identifiées et de recueillir les besoins de sécurité associés (qui devront faire l'objet d'analyses complémentaires pour mesurer les bénéfices)
- ► Exploitation de documents spécifiques (livres blancs, études de marché, recherche BCG EY, etc.) en vue de qualifier le potentiel de recours à l'usage

#### **Benchmark international**

Ex. de programmes d'eID de pays européens et/ou matures en termes numériques

#### Voix des usagers

- ► Recherche qualitative
- 4 sessions de ~8 usagers avec des profils diversifiés
- ► Etude quantitative

Questionnaire auprès de ~1200 répondants représentatifs de la population française (internet et téléphone)

~25 usages privés et ~55 usages publics recensés et qualifiés

#### **Usages publics**

- ► Capitalisation sur les travaux déjà existants et les ressources documentaires au sein de la DITP, du Programme et de la DINSIC, ainsi que sur les grands programmes en cours (ex. Simplification, Demat), en focalisant l'analyse sur les usages de niveau de sécurité élevé ou substantiel
- ► Exploitation de documents spécifiques (rapports gouvernementaux, rapports de la cour des comptes, études BCG, etc.) en vue d'alimenter la qualification

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 30

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- ▶ Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
  - Focus sur les usages privés et publics
  - Voix des usagers
  - Qualification détaillée des usages
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

## Les fournisseurs de services privés manquent de visibilité pour pousser une solution d'identité numérique sécurisée malgré ses bénéfices potentiels

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- Les fournisseurs de services privés se positionnent peu en faveur de solutions d'identités numériques sécurisées couvrant le niveau de sécurité élevé
- Manque de visibilité sur les solutions techniques retenues, des coûts de mise en œuvre et du calendrier de déploiement de la CNIe
- Craintes / doutes autour de la préservation de parcours clients fluides et simples
- Manque de clarté sur les obligations en matière de procédures d'identification de niveaux élevé / substantiel
- Plusieurs cas d'usage à fort potentiel identifiés méritent de poursuivre les discussions entamées avec les fournisseurs de services pour mieux qualifier les bénéfices et lever les doutes (sécurité contre la fraude, parcours client, maîtrise des coûts)
- Pour les tiers de confiance : les actes authentiques et le consentement à distance
- Dans le secteur financier : KYC et les virements / transferts instantanés

- Des sujets transversaux (intéressants plusieurs secteurs) peuvent également être approfondis, en raison de leur sensibilité, même s'ils ne suscitent qu'un intérêt modéré de la part des FS privés
- Les services "réservés", par exemple en fonction d'un critère d'âge (ex. jeux en ligne)
- La traçabilité et la certification des utilisateurs (ex. économie collaborative) et des échanges (lettre recommandée électronique)
- Recommandation : Au-delà des besoins exprimés par les fournisseurs de services, un levier réglementaire peut également être actionné par l'Etat
- Pour intégrer les demandes des usagers de plus de sécurité dans certains secteurs
- Pour lever des contraintes pouvant faire obstacle à l'utilisation de l'identité numérique

## L'analyse par secteur d'activité souligne la faiblesse de traction spontanée des fournisseurs privés pour les usages de niveau élevé

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

### Potentiel de niveau élevé

Tiers de confiance	Tiers de confiance  Potentiel d'usages de niveau élevé existant, avec une profession notariale investiguant depuis plusieurs anné problématique de l'identification / authentification pour réaliser des démarches à distance		
Banque	Potentiel d'usages de niveau élevé, optique de facilitation / sécurisation du « Know Your Customer » (ex. lien entre données d'identité / fiscales). Ne pas dégrader l'expérience client, même si la FBF privilégie un niveau substantiel (FranceConnect couvre bien les besoins des banques). Autre usage à potentiel : faciliter les paiements instantanés		
Jeux	Potentiel d'usages de niveau élevé existant. Possible réaction hostile des parties prenantes et des utilisateurs, pouvant être contenue par un apport de bénéfices immédiats fluidité de l'expérience /optimisation des coûts		
Mobilité	Potentiel d'usages élevés identifié au sein des contrôles à l'embarquement de transports, notamment au niveau des aéroports qui investiguent différentes technologies d'identification / authentification		
Plateformes collaboratives (ex. BlaBlaCar)	Potentiel limité d'usages élevé, les acteurs se positionnant eux-mêmes en tant que tiers de confiance vis-à-vis de leurs clients. S'ils prennent ce faisant le risque de se priver de certains clients, leur réservoir de croissance est assez dynamique encore pour que plus de sécurisation (ex. traçabilité, etc.) ne soit pas une priorité à court terme		
Plateformes de services (ex. sites d'achats en ligne)	Potentiel limité d'usages élevé et une justification d'une éventuelle activation de leviers réglementaires peu évidente (axe possible : en fonction du montant des paiements)		
Santé privée	Potentiel d'usages de niveau élevé davantage perceptible pour la santé publique, que pour les laboratoires privés		
Assurance	Usages de niveau élevé limités, avec un éventuel potentiel dans le segment de l'assurance vie		
Utilities	Potentiel d'usages de niveau élevé très limité (indépendamment de la question de leur positionnement en tant que fournisseur d'identité)		

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

EY-Parthenon | Page 33

## Une sélection d'usages publics a également été effectué ; ces usages ont été intégrés dans l'exercice de qualification

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

#### Rappel de l'approche retenue

- ► Capitalisation des travaux de recensement déjà effectués par le programme interministériel Identité numérique, en fonction du besoin de sécurité exprimé par les différents ministères
- Croisement avec des éléments de contexte issus des transformation ministériels et interministériels (100% dématérialisation, simplification, plans de transformation ministériels, etc.)
- ➤ Croisement avec d'autres bénéfices (amélioration et simplification des parcours client, lutte contre la fraude, levier de dématérialisation via la fourniture d'une solution sécurisée d'identification et/ou d'authentification, maîtrise des coûts)

### Résultat : une première sélection d'usage publics justifiant un niveau de sécurité substantiel ou élevé

- Des besoins de sécurité élevé en soutien aux enjeux stratégique et de transformation numérique dans le domaine de la citoyenneté, de la justice et de la santé
- ▶ Des réductions de coûts permises par la solution d'identité numérique dans de nombreux domaines, associées à la facilitation de la lutte contre la fraude (ex : prestations, autorisations diverses, pièces identités) et au développement de la dématérialisation
- ▶ Un potentiel d'amélioration des parcours usagers

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 34

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
  - Focus sur les usages privés et publics
  - Voix des usagers
  - Qualification détaillée des usages
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Rappel de la méthode de l'étude « voix des usagers » : une étude qualitative et une étude quantitative

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

#### Etude qualitative : 4 ateliers MindDiscovery® organisés

- ► Format de "focus groups" avec utilisation de techniques de stimulation et d'animation créatives
- ▶ 2 ateliers à Paris et 2 ateliers à Tours
- ▶ Dans chaque ville, un atelier avec des usagers de -40 ans et un avec des +40 ans
- ▶ 8 personnes par atelier avec des profils diversifiés : genre, revenus, situation familiale, aisance pour utiliser internet, attitude quant à la protection des données personnelles sur internet et les nouvelles technologies, etc







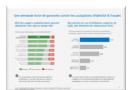


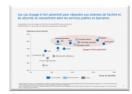


### Etude quantitative : 2 questionnaires administrés auprès de ~1 200 personnes

- ▶ Un questionnaire administré en ligne
  - 1 033 répondants
  - Echantillon représentatif de la population française sur les critères : genre, âge, zone d'habitation, CSP
- ► En complément, un questionnaire administré au téléphone
  - 156 répondants
  - Echantillon de personnes "éloignées du numérique",
     i.e. faisant peu ou pas de démarches par internet
- ► Analyse des données et segmentation en fonction de l'âge, de la zone d'habitation, de la CSP et de l'aisance numérique







Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 36

### L'étude "voix des usagers" fait apparaître une opportunité majeure pour répondre à un besoin clair de simplification des démarches administratives

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- Une opportunité majeure de création de satisfaction pour les usagers, de simplification des démarches administratives et d'accélération de la dématérialisation via de nouveaux usages
- Une solution qui répond aux principaux irritants liés à l'identification, notamment auprès des services publics et pour combler une forte attente d'universalité et de facilité
  - Parmi les principaux irritants, l'impératif de se déplacer, la fourniture de documents, la multiplicité des identifiants et mots de passe et la complexité croissante de certains
- 3 Un univers d'usages "secteur public" naturellement défini et cohérent pour les usagers
  - ► Combinant un impératif reconnu de sécurité et une forte attente de simplification
  - Avec une adjacence naturelle vers le domaine des services bancaires

#### En conséquence, une acceptation très large, suscitant très peu de rejet

- ~75% des répondants considèrent que c'est une très ou plutôt bonne idée et moins de 10% une très ou plutôt mauvaise idée
- Une appréciation spontanée d'abord liée à la facilité d'une solution « unique et universelle » (53% en spontané), la demande de sécurité est forte mais ni spontanée ni première
- Une gestion par l'Etat pertinente, levant le risque d'exploitation commerciale des données (2/3 des répondants), avec une promesse de gratuité et de protection des citoyens ainsi qu'une légitimité naturelle sur l'univers des démarches administratives et publiques
- Le vote et le renouvellement des papiers priorisés comme nouveaux usages "à distance" (50% des répondants les placent dans leurs 3 priorités)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

EY-Parthenon | Page 37

#### Plusieurs leviers ont été identifiés pour répondre aux craintes exprimées

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

#### Différentes craintes exprimées

- Autour de la perte et du vol, de la centralisation des données et du piratage (deux tiers des répondants) avec une conviction de la part des usagers : le risque zéro n'existe pas
- ▶ Une projection dans les situations de perte d'identifiant et de ses conséquences immédiates et concrètes : « on ne pourra plus rien faire », « on pourrait avoir accès à toutes mes données »
- ► La capacité de l'Etat à gérer les éventuels problèmes peut être source d'inquiétudes, notamment en termes de réactivité

#### Les réassurances les plus puissantes

- ▶ Détection des fraudes, de la résolution ou du contournement rapides en cas de problèmes
  - Possibilité de désactiver son identité numérique immédiatement et les alertes / notifications en cas d'utilisations suspectes
  - La maîtrise du dispositif par l'usager, par la possibilité de choisir et tracer les utilisations possibles de son identité (par ex. pour le partage d'informations)
- ► Les solutions de reconnaissance biométrique et faciale préférées pour leur sécurité et ergonomie
- ► Une demande de personnalisation et de modularité de la solution et de ses modalités d'usages
  - En fonction des différences d'équipement, de sensibilité à la sécurité entre les usagers d'une part et de besoin de sécurité et d'ergonomie entre les usages d'autre part

#### Focus

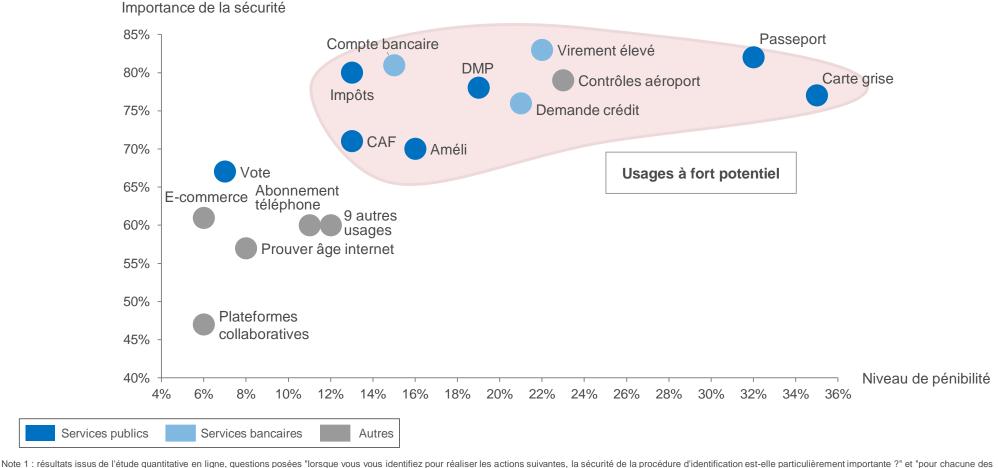
Les "éloignés du numérique" présentent des réticences et inquiétudes plus fortes

- Un taux de rejet de la solution plus élevé (~40% trouvent que c'est une mauvaise idée vs ~10%)
- Des inquiétudes similaires (usurpation d'identité, risques de perte / vol), mais plus marquées
- L'attrait de la solution principalement tiré par la simplification des démarches

### Les cas d'usage à fort potentiel pour répondre aux attentes de facilité et de sécurité se concentrent dans les services publics et bancaires

Comparaison des cas d'usage en fonction de la pénibilité des procédures d'identification et du niveau de sécurité souhaité pour s'identifier

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG



Note 1 : résultats issus de l'étude quantitative en ligne, questions posées "lorsque vous vous identifiez pour réaliser les actions suivantes, la sécurité de la procédure d'identification est-elle particulièrement importante ?" et "pour chacune des actions suivantes, dans quelle mesure trouvez-vous que la manière de s'identifier est simple ou compliquée ?"

Note 2 : importance de la sécurité inclut "extrêmement important". niveau de péniblité inclut "plutôt compliqué et pénible" & "très compliqué et pénible", "je ne sais pas" exclus

Note 3 : les 9 autres usages incluent "service client au télèphone", "courrier avec A/R", "résultats médicaux", "services municipaux", "sites de jeux d'argent", "déclaration naissance / décès", "assurance", "sites de rencontre" et "accès au travail"

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 39

### Au final : l'ergonomie et l'expérience usager sont les premiers facteurs d'adoption

Visuels choisis par les usagers participant aux sessions MindDiscovery pour représenter leur solution « idéale »

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

#### Une solution simple & rapide à utiliser

Simplicité et convivialité



Plus besoin de se déplacer



#### Un équilibre entre innovation & maîtrise

Être zen et rassuré



Précis et fiable



#### Une solution universelle & accessible à tous

Utilisable par tous



Même les plus âgés



#### Une solution modulaire & personnelle

Une solution à la carte



Un système souple



Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 40

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
  - Focus sur les usages privés et publics
  - Voix des usagers
  - Qualification détaillée des usages
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Méthodologie pour cartographier les usages

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG



▶ Identification d'une liste détaillée d'usages, issue des différents besoins exprimés par les fournisseurs de services publics et privés



▶ 1<sup>er</sup> élément de qualification de chacun de ces usages : leur volumétrie et leur fréquence d'utilisation



▶ 2<sup>ème</sup> élément de qualification : le **niveau de sécurité attendu** par les fournisseurs de services et par les usagers



➤ 3<sup>ème</sup> élément de qualification : le niveau de pénibilité de chaque usage pour s'identifier du point de vue des usagers



► En croisant ces 3 critères (volumétrie, sécurité et pénibilité), les usages à très fort potentiel ont été identifiés

# Plusieurs critères ont été utilisés pour identifier les usages à potentiel et caractérisés par un besoin élevé de sécurité (de façon non systématique)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

	Qualification du potentiel		Qualification du besoin de sécurité
Volumes	Volume de recours annuel à l'usage	es	Besoin de protection exprimé vis-à-vis de l'usage (Enquête qualitative et quantitative)
	Fréquence de recours à l'usage	Volumes	Sensibilité perçue des données impliquées, valeur
	Potentiel d'usagers concernés (Appétence ; Degré d'irritation et de contrainte)		symbolique
gers	Amélioration de la fluidité du parcours usager (Délais d'attente, déplacements réduits, etc.)		Contraintes juridiques/réglementaires existantes et projetées (Y compris les enjeux régaliens)
Usagers	Degré d'intérêt des usagers (Enquête qualitative et quantitative)	S.	Taux de fraude existant et projeté
Fournisseurs	Horizon de faisabilité	Usagers	Risques liés aux fraudes (Y compris le coût de la fraude)
	Potentiel d'optimisation des coûts (Qualitatif et/ou quantitatif)		
	Potentiel de création de valeur (lutte contre la fraude, Ux, maîtrise des coûts)		Besoin de sécurisation exprimé, image (Qualitatif)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

### Les usages privés et publics recensés sont tous intrinsèquement reliés à des moments de vie de l'usager

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

#### « Je gère mon identité numérique »

Diffusion d'attributs d'identité de façon sélective, suivi de l'historique de consultation de mes données, etc.

#### « Je me forme et je travaille »

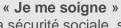
S'inscrire à l'école, se connecter aux portails scolaires (Parcoursup, universités), passer des examens / concours, etc

« Je m'acquitte de mes devoirs de citoyen » Déclarer impôts, payer taxe d'habitation, renouveler titres d'identité, etc.

« Je suis impacté par un évènement » Se marier, changer d'adresse, acheter ou louer un bien immobilier, déclarer la naissance d'un enfant, déclarer un décès, etc.

> « **J'achète un produit ou un service** » Se connecter à des sites marchands, payer sur un terminal ou en ligne, recevoir un colis, s'inscrire à un programme de fidélité, etc.

> > « Je profite de mon temps libre »
> > Accéder à la salle de sport, visiter un musée,
> > se connecter aux réseaux sociaux, jouer aux
> > jeux vidéos en live, etc.



S'inscrire à la sécurité sociale, souscrire une mutuelle, accéder aux portails Ameli, se faire hospitaliser, consulter un médecin, etc.

« Je gère mes services du quotidien » Ouvrir un compte bancaire, EDF ou d'abonnement téléphonique, gérer mon épargne, déclarer un sinistre, etc.

« Je fais valoir mes droit sociaux »
S'inscrire à Pôle emploi et à la CAF, consulter mon relevé de carrière (retraite), etc.

« Je participe à la vie citoyenne » Voter aux élections et aux référendums, participer aux consultations citoyennes, etc.

« Je me déplace, je voyage »
Prendre l'avion, franchir des frontières,
obtenir un visa, j'accède à des

lieux sécurisés, etc.



EY-Parthenon | Page 44

### Synthèse : qualification des usages porteurs

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

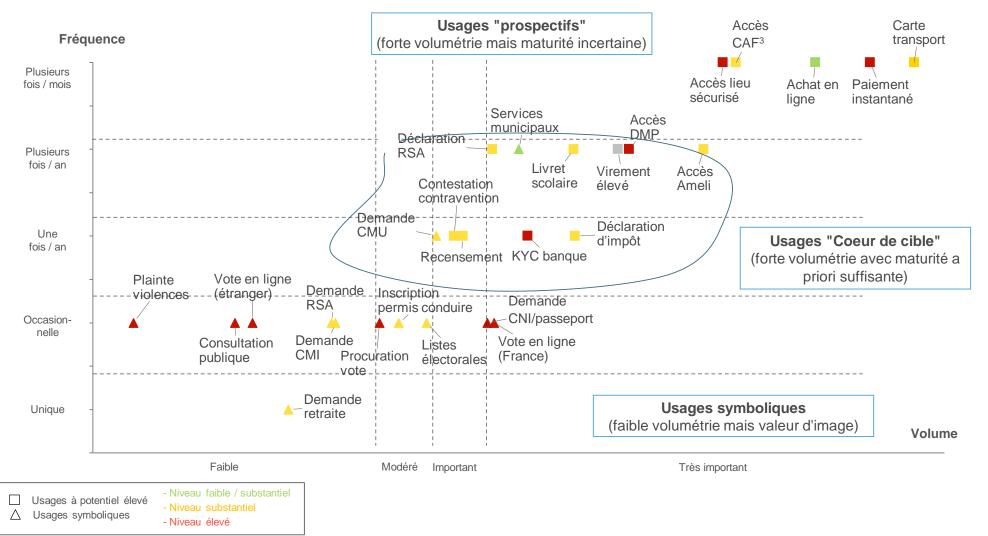
- ▶ Les usages à plus forte volumétrie ne sont pas toujours les plus compatibles avec l'intégration d'une solution d'identification numérique sécurisée
  - Usages pour lesquels les fournisseurs de services privés privilégient l'Ux (ex. achats en ligne)
  - Accès à des lieux physiques qui présentent des risques de surveillance / géolocalisation, dont la mise en œuvre relève d'autres solutions (ex. lieu de travail, école, EHPAD, transports, etc.)
- ▶ Les usages prioritaires pour intégrer la solution d'identité numérique sécurisée combinent plusieurs caractéristiques : une volumétrie importante, un niveau de pénibilité élevé pour les usagers, une exigence de sécurité importante
- ▶ Ces usages prioritaires s'inscrivent dans 4 univers de besoins principaux :
  - La santé et les prestations sociales
  - La banque et les paiements
  - La fiscalité
  - Le vote et les devoirs du citoyen (y compris le renouvellement des titres d'identité)
- ▶ D'autres usages méritent aussi de figurer au rang des priorités
  - Avec moins de volumes mais à forte portée symbolique, comme par ex. l'accès à certains services publics "réservés"
     (prestations pour des publics fragiles, démarches pouvant nécessiter une mise à distance avec les agents publics comme pour certains types de plaintes)
  - Et/ou des usages nouveaux qui facilitent l'accès à certains droits / services (ex. échanges sécurisés à distance comme la consultation d'un médecin ou un acte notarié, vérification d'un statut comme celui de chômeur ou d'étudiant)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 45

### Des usages à très forte volumétrie qui ne sont pas forcément pertinents, des usages "cœurs de cible" et des usages symboliques à forte visibilité

Cartographie - Fréquence x volume

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG



Source: Analyse EY-Parthenon & BCG

### Clef de lecture : trois catégories d'usages identifiées en fonction des volumes tirés par ces usages et de leur fréquence d'utilisation

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Les usages qui tirent des volumes très importants mais qui ne sont pas encore prêts à bénéficier d'une procédure d'identification très sécurisée

- ► Un potentiel très élevé en termes de volume et de fréquence d'utilisation
- ▶ Mais des usages qui sont insuffisamment matures pour y intégrer une procédure d'identification très sécurisée ou pour être adossés à la CNIe (fournisseurs de services privilégiant l'UX, usages prospectifs liés notamment à l'accès à des lieux physique, etc.)
- Accéder à son compte CAF est une exception : usage à fort potentiel pour la CNIe, mais bénéfice d'un niveau de sécurité élevé à approfondir

Les usages qui tirent des volumes importants et qui sont d'excellents candidats cœur de cible à la mise en place d'une procédure d'identification très sécurisée

- ► Santé : accéder à son compte Améli, à son dossier médical partagé, ...
- ► Administrations : se connecter à impôts.gouv, faire sa déclaration trimestrielle RSA, ...
- ▶ **Banque** : faire un virement d'un montant élevé, ouvrir un compte bancaire (KYC), ...

Les usages symboliques qui tirent de plus faibles volumes mais à forte visibilité pour le programme CNIe du fait de leur dimension symbolique

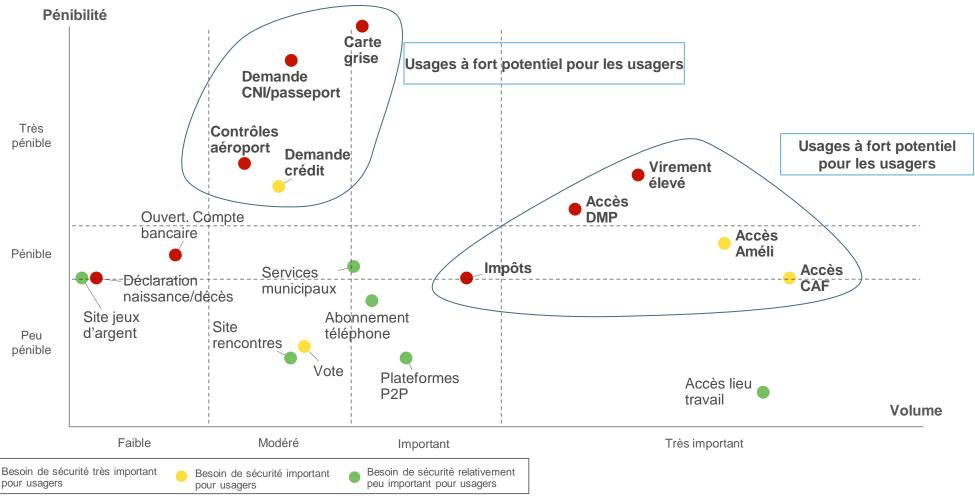
- ► Vie citoyenne : vote en ligne, demande de procuration en ligne, ...
- ► **Droits sociaux** : demande de RSA, demande de CMI, ...
- ▶ Justice : signalement de violences conjugales, d'agressions sexuelles, ...

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG EY-Parthenon | Page 47

### Les usages à fort potentiel appartiennent aux univers de la santé, des prestations sociales, de la fiscalité et de la banque

Cartographie - Pénibilité x volume

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG



Note 1 : Les paliers de volumes sont définis par une segmentation en quartiles, sur base de l'ensemble de l'estimation des volumes des usages analysés

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

Note 2 : Les taux de pénibilité sont issus du questionnaire "voix des usagers" en ligne (% de répondants qui trouvent la situation d'identification pénible) Note 3 : Les paliers de pénibilité sont définis par une segmentation en tertiles

# Clef de lecture : deux catégories d'usages identifiées en combinant les potentiels de volumes et la "voix des usagers"

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

	Catégorie A	Catégorie B
Volumes tirés	Très importants	Modérés ou importants
Niveau de pénibilité pour les usagers	Elevé	Très élevé
Besoin de sécurité pour les usagers	Elevé ou très élevé	Elevé ou très élevé
Exemples d'usages	<ul> <li>Accéder à son compte CAF</li> <li>Accéder à son compte Améli</li> <li>Faire un virement d'un montant élevé</li> </ul>	<ul> <li>Demander une carte grise</li> <li>Renouveler ses papiers d'identité</li> <li>Demander un crédit</li> </ul>
	Très fort potentiel	Fort potentiel

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

EY-Parthenon | Page 49

# Parmi la liste détaillée d'usages recensés, 9 sont caractérisés par une forte volumétrie et un besoin élevé de sécurité (en dédoublonnant ceux qui ressortent dans les 2 critères)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Volumétrie	Besoins de sécurité
Accès au dossier médical partagé (DMP)	Accès au dossier médical partagé (DMP)
Réaliser un paiement instantané d'un montant élevé	Réaliser un paiement instantané d'un montant élevé
Accéder à un lieu sécurisé (travail, école, EHPAD, etc.)	Accéder à un lieu sécurisé (travail, école, EHPAD, etc.)
Ouvrir un compte bancaire (KYC)	Ouvrir un compte bancaire (KYC)
Se connecter à son compte Ameli	Consulter et gérer son compte CAF
Couverture maladie universelle – complémentaire	Demande de carte vitale
Consulter et gérer son compte CAF	Consulter un médecin en ligne
Consulter le livret scolaire de ses enfants, gérer la vie scolaire	Envoi de lettre recommandée électronique (LRE)
Réaliser sa déclaration trimestrielle de RSA	Voter de manière électronique en France
Participer au recensement de la population (OMER)	Obtenir une procuration de vote
Utiliser la CNIe comme titre de transport	Participer à une consultation publique
Faire un achat en ligne	Participer à un référendum d'initiative partagée
Réaliser sa déclaration d'impôts	Passer les contrôles à l'embarquement à l'aéroport
Contester une contravention	Demander et renouveler sa carte d'identité nationale en ligne
	Demander et renouveler son passeport en ligne
	Suivre une affaire judiciaire ou civile en ligne
	Visiter un proche en prison
	Etablir un acte authentique à distance (y compris de vente)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

## Au-delà de la volumétrie et du besoin de sécurité, il est essentiel d'intégrer à la démarche des usages symboliques et à forte visibilité

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

		Exemples d'usages symboliques recensés	
		Voter de manière électronique en France	
		S'inscrire sur les listes électorales	
Potentiel d'amélioration dans l'exercice de		Voter de manière électronique depuis l'étranger	
ses droits		Participer à un référendum d'initiative partagée	
		Obtenir une procuration de vote	
		Participer à une consultation publique	
		Prouver un droit à réduction (handicap, chômage, etc.)	
Potentiel d'amélioration de l'accès et du		Déposer une plainte pour violences sexuelles	
parcours sur des démarches sensibles		Demander une carte mobilité inclusion (CMI)	
		Demander la CMU	
		Prouver son âge en ligne	
Image de l'Etat (garant de la modernisation		Demander/renouveler sa Carte nationale d'identité	
des services publics, de la lutte contre la fraude, de la protection des citoyens, etc.)		S'inscrire au permis de conduire	
rradue, de la protection des citoyens, etc.)		Faire une démarche auprès de sa mairie	
		Demander le RSA / des prestations sociales / le chômage	

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

EY-Parthenon | Page 51

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
  - Filière française de l'identité numérique
  - Initiatives mondiales des grands groupes internationaux
  - Spécificités par secteur de services
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Acteurs du marché – Enseignements clés

- La filière française de l'identité numérique est dans l'attente d'une coopération publique/privée, dans laquelle l'Etat jouera un rôle important, pour favoriser l'essor d'une solution française, ouverte sur l'Europe et sur le monde, permettant de faire face aux offres disruptives des grands groupes internationaux et aux offres émanant des autres pays européens
- L'Etat ne doit pas étouffer l'offre privée d'identité de niveaux substantiel et élevé avec sa propre solution et donner de la visibilité aux acteurs du secteur privé sur le modèle économique afin que ceux-ci puissent investir / se positionner
- FranceConnect est perçu par la plupart des acteurs comme une plateforme « noyau » qui peut assurer la neutralité des interactions entre les FI et les FS (ex. éviter le conditionnement de l'accès à un service à une identité donnée)
- L'Etat a un rôle majeur dans la sensibilisation et mobilisation des FS privés car in fine les FS privés seront les contributeurs majeurs du modèle économique, en raison de leurs gains de performance, de l'amélioration de leurs parcours client et de l'amélioration de la gestion des risques

Source : Analyse EY-Parthenon Page 53

### Initiatives mondiales de grands groupes internationaux – Enseignements clés

Le marché de l'identité numérique intéresse fortement des grands groupes internationaux qui multiplient leurs offres en 2019/2020 pour proposer une porte d'entrée unique pour l'ensemble de leurs services, ainsi que pour des services développés par des tiers

Les groupes internationaux disposent d'atouts majeurs :

- ▶ Une vision stratégique globale, et non pas à l'échelle d'un pays
- ▶ Un potentiel de **pénétration importante** (e.g. 2,4 milliards d'utilisateurs pour Facebook)
- ▶ Une capacité à innover et à agir rapidement pour offrir des solutions modernes
- ▶ Des moyens d'investissement significatifs (parmi les entreprises le plus valorisées au monde)
- Leurs offres ont aussi des **limites**: souvent **restreintes à un seul système d'exploitation** (iOS, Android), elles suscitent aussi de la **méfiance chez certains utilisateurs**, notamment en raison de la propension des GAFAM à **commercialiser les données personnelles**
- Néanmoins, les solutions de ces entreprises peuvent **préempter le marché et annihiler des initiatives locales**pas encore suffisamment ancrées (ex. retrait d'Enstream sur l'identité numérique au Canada face à l'arrivée d'AppleID) et constituent de ce fait une menace pour le marché européen (la qualification de l'une des offres GAFAM par l'un des pays européens pourrait ouvrir les frontières de toute l'Union européenne)
  - Ces acteurs représentent donc un **défi immédiat pour l'écosystème de l'identité numérique français**. Une **course contre la montre** s'engage pour :
  - ▶ Structurer l'offre nationale et faire décoller le marché en France
  - ▶ Affirmer le rôle de l'Etat en tant que régulateur du marché et garant de la souveraineté de la donnée

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 54

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
  - Filière française de l'identité numérique
  - Initiatives mondiales des grands groupes internationaux
  - Spécificités par secteur de services
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### La filière française de l'identité numérique compte de nombreux acteurs et attend une structuration claire de l'écosystème de la part de l'Etat

Sélection d'acteurs non exhaustive

### Une filière française dynamique, composée de start-ups et d'acteurs établis (sélection d'acteurs)

		CA (K€, 2017)	Emplois 2017	Description
	EVATAL.coop A SOCIAL BENEFIT CORPORATION	340	8	Plateforme coopérative de gestion d'identité numérique de niveau substantiel à élevé
Start- ups	A R I A D N E X T	3 200	38	Fournisseur d'identité opérant notamment l'identité substantielle pour les opérateurs mobiles (ex. Orange)
	business card cussociates	969	4	Intégrateur de solutions d'authentification, signature, archivage et chiffrement
	gemalto <sup>×</sup>	811 101	2 813	Acteur du marché intervenant dans toutes les étapes de la chaine de valeur de l'identité numérique
Acteurs établis	<b>⟨⟨)⟩</b> IDEMIA	521 846	1 425	Acteur du marché intervenant dans la sécurité numérique issue de la fusion de Morpho et Oberthur
	DIDNOMIC	16 061	97	Editeur de logiciel de sécurisation des identités numériques pour les citoyens, employés et objets connectés

### Des attentes fortes envers l'Etat pour structurer le marché de l'identité numérique



Etablissement d'une coopération public/privée pour accélérer le déploiement de l'identité numérique en France, l'Etat définissant le cadre réglementaire, assurant la gouvernance économique et veillant à ne pas agir de manière anti-concurrentielle



Mobilisation des fournisseurs de services privés, acteurs devant contribuer à financer l'écosystème car ils pourront simplifier leurs services et réduire leurs coûts opérationnels



Clarification du rôle de FranceConnect en tant que régulateur des transactions entre FI et FS, afin de protéger ces derniers des évolutions abusives des prix des premiers

« L'Etat doit catalyser l'émergence de l'identité numérique [...] Dans plusieurs pays d'Europe, l'Etat a créé une agence spécifique pour l'identité numérique et son usage »

Acteur de la filière française de l'identité numérique

Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon Page 56

### Le développement des fournisseurs d'identité dépendra des choix que fera l'Etat sur le modèle économique de l'identité numérique



#### Enjeux du secteur





Développement d'une offre d'identité compétitive aux échelles européenne et internationale conditionnée par la place que l'Etat laissera au secteur privé (vs. Alicem notamment)



Visibilité sur un modèle économique et notamment sur les modalités de facturation pour permettre aux fournisseurs d'identité de sécuriser leurs investissements



Positionnement des GAFA sur le marché de l'identité numérique représentant une concurrence rude via leurs solutions intégrées



Clarification quant à l'utilisation des outils facilitateurs (ex. DocVérif) pour pouvoir obtenir les éléments nécessaires pour la vérification des identités



Maintien de la neutralité de FranceConnect de sorte à éviter qu'un fournisseur de services ne conditionne son offre à un fournisseur d'identité en particulier

« Le modèle économique de l'identité numérique et le développement de la CNIe en France doivent permettre de concevoir une « solution française » garantissant une sécurité pour les utilisateurs et ouverte sur le marché. Cette « solution » doit agir comme un catalyseur dans l'industrie nationale pour renforcer le positionnement de ses champions dans la scène européenne et mondiale et être en mesure de faire face aux offres des GAFA » Fournisseur d'identité privé

Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon Page 57

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
  - Filière française de l'identité numérique
  - Initiatives mondiales des grands groupes internationaux
  - Spécificités par secteur de services
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

## Les offres d'identité numérique émanant de groupes internationaux pourraient représenter une menace sérieuse au décollage d'une initiative publique/privée française

	Description de l'offre	Avantages de l'offre	Limites de l'offre
Ć	➤ Sign In with Apple (automne 2019) : identité numérique sécurisée (Apple ID) permettant aux utilisateurs de se connecter rapidement à des applications et sites web	➤ Absence mot de passe ➤ Protection des données : identité sécurisée par une adresse email aléatoire si l'utilisateur ne souhaite pas divulguer la sienne	<ul> <li>▶ Limitée au système d'exploitation iOS</li> <li>▶ Restreint aux transactions en ligne</li> </ul>
Google	➤ API IdentityCredential (2019) : stockage sécurisé de pièces d'identité virtuelles dans un smartphone Android	<ul> <li>Documents d'identité centralisés sur un smartphone, accessibles même sans batterie</li> <li>Sécurité renforcée : authentification statique (créée par les autorités) et clés dynamiques (plus sécurisées)</li> </ul>	► Identité digitale et moyen électronique d'identification limités au système d'exploitation Android
facebook	► Libra (2019/2020) : cryptomonnaie permettant d'effectuer des achats et d'envoyer de l'argent instantanément et à faible coût	<ul> <li>Identité numérique associée à un système financier pour des transferts d'argents simples, efficaces et rapides</li> <li>Sécurité renforcée : système décentralisé respectant la vie privée des usagers</li> </ul>	▶ Identité virtuelle restreinte au secteur financier, au moins au démarrage
mastercard.	➤ Digital identity service (expérimentation en Australie en septembre 2019 en partenariat avec le fédérateur d'identité public) : service d'identité numérique autour d'une plateforme fédérative privée	<ul> <li>► Interopérabilité à l'échelle mondiale</li> <li>► Multiples fournisseurs d'identité favorisant la résilience de l'écosystème</li> <li>► Support technique aux fournisseurs de services</li> </ul>	<ul> <li>▶ Encore en phase expérimentale</li> <li>▶ Non prise en compte du rôle de « tiers de confiance » (échanges de données) qui est en cours de développement chez FranceConnect</li> </ul>

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 59

### Cependant des barrières à l'entrée sur le marché, de différentes natures, peuvent limiter l'arrivée de grands acteurs internationaux, notamment les GAFA

#### **Juridique**

Des pistes sont à l'étude avec la DAJ pour préserver la souveraineté nationale de la donnée :

- ► Limitation de l'accès aux services publics
- ► Limitation de la dérivation de la CNIe
- ▶ Limitation d'accès à FranceConnect et évolution de son statut

#### **Temporelle**

Dans le contexte actuel, au moins 2 ans sont nécessaires pour un GAFA pour entrer dans le marché français régulé par le règlement elDAS :

- ▶ Ils doivent être notifiés dans le schéma de l'un des pays de l'UE, ce qui n'est pas encore le cas
- ▶ Si jamais ils sont notifiés, ils doivent être qualifiés par l'ANSSI pour pouvoir opérer en France

Barrières d'entrée

Les utilisateurs sont méfiants vis-à-vis des GAFA, notamment Facebook et Google, quant au respect de leur vie privée. La menace d'une commercialisation de leurs attributs d'identité peuvent décourager le recours à un GAFA comme fournisseur d'identité

#### Comportementale

« Google et Facebook démarrent mal positionnés car ils monétisent de la donnée, ce qui semble aller à l'encontre du principe de confidentialité et de respect de la vie privée qui sont chers au domaine de l'identité numérique. Apple s'en sort mieux sur cette dimension, mais son offre restera – a priori – limitée à son propre univers d'utilisateurs » Fédérateur privé

Source: Analyse EY-Parthenon | Page 60

### Apple entrera dans le marché de l'identité numérique à l'automne 2019, ce qui freine déjà certaines initiatives locales, comme au Canada



#### Projets liés à l'identité numérique

2013

 Lancement de Touch ID : système d'authentification via les empreintes digitales



2014

► Lancement d'Apple Pay : système de paiement mobile



2017

 Lancement de Face ID : système d'authentification via reconnaissance faciale



2019

▶ Lancement prévu à l'automne de « Sign in with Apple » : solution d'identité numérique pouvant toucher 8,5 m de Français



« Le consortium canadien d'opérateurs mobiles, Enstream, a arrêté son initiative d'identité numérique mobile, en dépit d'investissements conséquents depuis 2 ans, en raison de l'arrivée d'AppleID » FI privé

#### Facteurs différenciants de l'offre d'identité numérique



**Simplicité d'enrôlement** avec un seul clic car les attributs (ex. nom) sont déjà enregistrés



Simplicité d'usage avec l'absence de mot de passe : données d'authentification enregistrées sur un Cloud, verrouillés par le mot de passe iCloud et protégées via une reconnaissance biométrique



Promesse forte de **confidentialité** en raison du non stockage des données personnelles et de l'absence d'exploitation commerciale



Moins de sollicitation commerciale : possibilité d'utiliser un email relais pour l'inscription dans d'autres applications et services afin de limiter les courriers indésirables

### Google initie la numérisation des titres d'identité avec le stockage sur mobile du permis de conduire pour faciliter l'identification dans des applications



#### Projets liés à l'identité numérique

2010

► Lancement de Google Authenticator : générateurs de mots de passe uniques pour plateformes mobiles



2011

► Lancement de Google Wallet : service de paiement mobile



2015

► Lancement Android Pay: portefeuille électronique pour payer en ligne et en magasins



2016

► Lancement d'un système d'identification par empreinte digitale pour se connecter à un compte Google



2018

2019

► Lancement de Google Pay (fusion Google Wallet et Android Pay): suivi des paiements et affichage des cartes



► Initiative aux Etats-Unis pour stocker les pièces d'identité (en commençant par le permis de conduire) dans les smartphones Android de manière sécurisée et codée et utilisable dans des applications



Facteurs différenciants de l'offre d'identité numérique



**Accès mobile :** centralisation sur smartphone des moyens de paiement et des documents d'identité



Interopérabilité: identité numérique utilisable dans plusieurs applications et mise à disposition des données demandées par le fournisseur de services en question



Confidentialité : cryptage des données des utilisateurs, qui pourront également choisir les informations divulguées lors de contrôles



Accès même sans batterie à l'identité numérique embarquée dans le smartphone

### Avec sa nouvelle cryptomonnaie « Libra », Facebook développe également une identité numérique pouvant s'imposer mondialement

facebook

#### Projets liés à l'identité numérique

Lancement de Facebook : toute personne âgée de plus de 13 ans peut créer son compte et obtenir son identité Facebook



► Lancement de Facebook Connect : utilisation de l'identité Facebook pour s'authentifier sur d'autres plateformes (ex : Spotify) avec un niveau de sécurité faible



► Lancement de **Workplace** : Facebook pour le monde de l'entreprise (2 millions d'utilisateurs payants en 2019)



► Lancement de l'authentification à deux facteurs (code QR, App Passwords)



► Lancement de la **reconnaissance faciale** sur les photos



► Acquisition de Confirm : startup spécialisée dans l'authentification de pièces d'identité gouvernementales, les données biométriques et la reconnaissance faciale



➤ Annonce de la **mise en place de « Libra »** : cryptomonnaie Facebook permettant d'effectuer des achats et de transférer de l'argent dès 2020





Echelle mondiale de l'offre (2,4 milliards d'utilisateurs Facebook) qui rend possible l'inclusion financière de personnes non-bancarisée (~1 milliard d'usagers)



Identité en ligne permettant des transferts d'argent et achats via la blockchain de façon instantanée, à faible coût et sans intermédiaire



Promesse d'une identité auto-souveraine et décentralisée évitant de confier les titres d'identité à une autorité unique et centralisée



Promesse de détachement de l'identité des utilisateurs de leurs transactions de façon à respecter leurs vies privées

2006

2008

2016

2017

2018

2019

#### Certaines zones d'ombre persistent néanmoins sur le déploiement de « Libra » qui seront éclaircies avant son lancement en 2020



#### Des enjeux majeurs en termes de mise œuvre



L'identité numérique pourrait être confinée au réseau Libra, exigeant que ses utilisateurs soient préalablement approuvés et vérifiés, contrairement aux autres cryptomonnaies



Facebook n'a pas révélé d'éléments pratiques sur la **décentralisation de son système d'identité** (« coconut protocol ») qui reste encore une promesse et dont la réalisation conditionnerait le développement des usages



Les moyens techniques de séparation des données d'identification personnelle de celles des transactions financières restent à être confirmés, ce qui représente une source d'inquiétude importante du public

#### Des points d'attention en termes d'usage



La blockchain est encore difficile à utiliser pour un nombre élevé de personnes : il est difficile de générer des identifiants privés ainsi que de les restaurer en cas de perte



Facebook pourra exploiter les données de transactions des utilisateurs qui y consentent, conformément au règlement RGPD, et ainsi leur vendre des services financiers à plus long terme

Source : Revue de presse, Analyse EY-Parthenon | Page 64

### Mastercard développe un fédérateur d'identité à l'échelle mondiale et cherche à le déployer localement à travers des partenariats avec les Etats



#### Développement et déploiement de leur offre



Développement d'un service d'identité numérique autour d'une plateforme fédérative privée réunissant des fournisseurs de services, des fournisseurs d'identités et des fournisseurs de données (vérificateurs d'identité)<sup>1</sup>



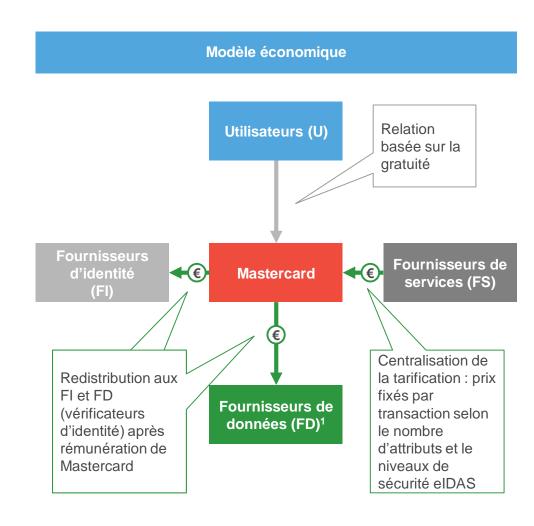
L'investissement des gouvernements dans l'écosystème de l'identité numérique favorise l'installation et le développement de ce service



Une **expérimentation** sera conduite en **Australie dès septembre 2019**, en partenariat avec le fédérateur d'identités public



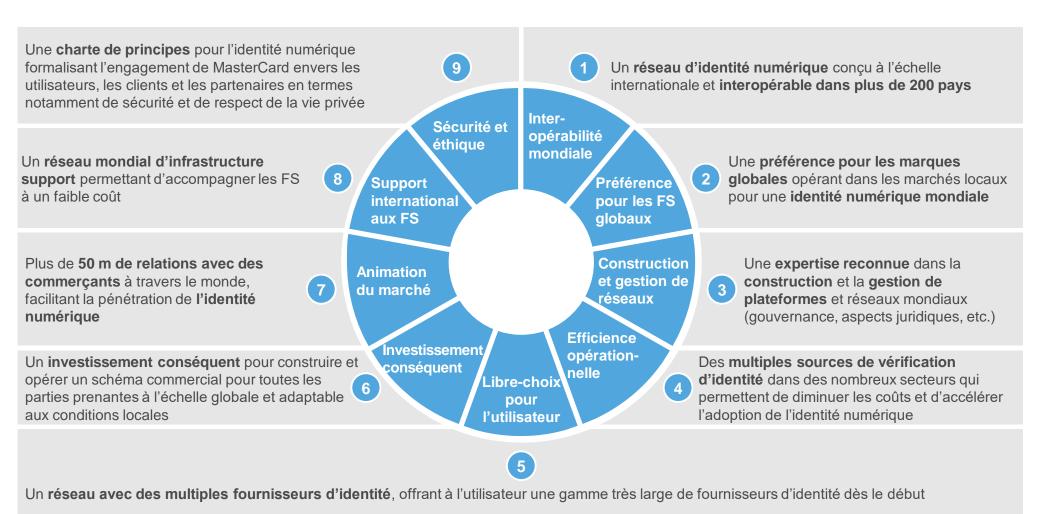
La **France** est l'un des **pays ciblés** vu l'implication de l'Etat, un gage de sécurité et de synergie ; une **solution** pourrait être **proposée dès mai 2020** en France



Dans ce cas, les fournisseurs de données concernent uniquement les vérificateurs d'identité publics (autorités publiques) ou privés (opérateurs mobile, banques, etc.). Le marché des attributs complémentaires n'est pas intégré au schéma
 Source : Entretiens, Mastercard, Analyse EY-Parthenon

### Mastercard dispose d'atouts pour se différencier dans le marché de l'identité numérique





Source : Entretiens, Mastercard, Analyse EY-Parthenon | Page 66

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
  - Filière française de l'identité numérique
  - Initiatives mondiales des grands groupes internationaux
  - Spécificités par secteur de services
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Les fournisseurs de services du secteur bancaire et de la fintech bénéficieront de la sécurité accrue des transactions apportée par l'identité numérique



#### Enjeux du secteur



Déploiement de la directive DSP2 exigeant d'avoir recours à une authentification forte lors des transactions électroniques et alimentant les réflexions sur les nouveaux modes de paiement



Des gains opérationnels considérables à terme lors de l'identification / authentification mais un coût immédiat lié à l'accompagnement des utilisateurs à la transition à l'identité numérique



Faible intérêt de devenir des fournisseurs d'identités, néanmoins intérêt de se positionner en tant que **fournisseurs de données** (réflexion en cours)

« Il est important que la solution d'identité numérique ne représente pas des coûts prohibitifs et notamment ne dégrade pas l'expérience client »

Acteurs dans le secteur bancaire

#### Attentes par rapport à l'Etat



Développement d'une identité de niveau substantiel permettant de sécuriser les transactions et assurer la crédibilité du système bancaire



Cadrage réglementaire et économique sur les relations entre les fournisseurs d'identité et les fournisseurs de services et visibilité sur l'évolution de la gouvernance de FranceConnect



Clarification quant à la gestion des **rôles d'une personne physique** dans le cadre de l'identité numérique des **personnes morales** 

« Sécuriser les systèmes bancaires français et européens, c'est du domaine de l'Etat, c'est une prérogative régalienne » »

Acteur dans la Fintech

Source: Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 68

## Les opérateurs de jeux d'argent en ligne, pour lesquels l'identité numérique est centrale, plaident pour le déploiement rapide d'une solution de niveau substantiel



#### Enjeux du secteur



Attentes par rapport à l'Etat



Nécessité de sécuriser l'inscription des joueurs pour lutter contre l'usurpation d'identité, notamment des mineurs et des interdits de jeux



Rapidité dans la régulation et sécurisation du marché afin de favoriser l'essor de l'identité numérique qui permettra de réduire les coûts significatifs d'identification des joueurs



Processus d'identification, propre au secteur, long et coûteux (remplissage d'un formulaire, envoi des pièces, vérification de l'adresse par courrier, etc.) pouvant être optimisé avec l'identité numérique



Une solution au niveau substantiel (au moins) qui permettra de sécuriser l'identification et de fluidifier le parcours client, à défaut d'une offre privée qui serait davantage appréciée pour des questions d'image auprès des joueurs



Privatisation de La Française Des Jeux représentant un risque d'évolution de la réglementation vers un cadre plus contraignant pour l'identification dans les bornes physiques



**Etablissement d'un décret** permettant aux fournisseurs d'identité d'être en mesure de fournir l'adresse des joueurs

« Les acteurs du secteur des jeux en ligne sont prêts à contribuer au modèle économique de l'identité numérique car elle réduira substantiellement les coûts opérationnels liés à l'identification et l'authentification»

Acteur du secteur des jeux en ligne

Source: Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 69

### Le secteur de la santé développent une identité numérique sectorielle inscrite dans un marché non concurrentiel



#### Enjeux du secteur





Simplification des plateformes de santé (environ 70 plateformes en ligne) et sécurisation des parcours en ligne



Une solution d'identité numérique sectorielle au niveau substantiel (au moins) qui permettra de sécuriser l'identification et de fluidifier le parcours client



Développement de nombreuses applications / services dans le domaine de l'e-santé posant la question de la confidentialité des données



Articulation de l'identité numérique sectorielle et l'identité numérique pivot dans la perspective de faciliter le parcours client sur FranceConnect



Lutte contre la fraude, due partiellement au niveau bas de vérification de l'identité dans le traitement des demandes de remboursement



Sensibilisation des assureurs et mutuelles, qui réaliseront des gains de performance considérables, quant à l'**importance** de contribuer au modèle économique de l'identité numérique

« Aujourd'hui, l'assuré est identifié, mais jamais authentifié dans ses demandes de remboursement. L'identité numérique permettrait de réaliser des gains considérables, notamment en évitant la fraude »

Acteur dans le secteur de la santé

Source: Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 70

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- ▶ Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- ► Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Marché potentiel de l'identité numérique – Enseignements clés

- Le marché de l'identité numérique, actuellement naissant en France, devrait croître fortement dans les années à venir pour atteindre ~250 M€ en 2024 et 1,2 Mds€ en 2029 (dans un modèle qui ne facturerait que les fournisseurs de services privés)
- Ce dimensionnement et ce rythme de croissance ont été confirmés par un fédérateur privé qui étudie le marché français ; la croissance pourrait être même plus rapide, selon ce fédérateur, si l'Etat s'allie à un partenaire expert de la brique technologique
- Le marché repose essentiellement sur l'usage « Faire un achat en ligne sécurisé » qui pourrait représenter presque la moitié du marché en valeur en raison de la Directive sur les Services de Paiement 2 qui force une authentification forte pour les paiements en ligne de plus de 30€
- La croissance du marché est portée avant tout par l'augmentation du nombre moyen de fournisseurs de services par personne
- La facturation des services publics, en plus du privé, gonflerait le marché d'~150 M€ en 2029 (soit 12,5% du total) ; part relativement faible en raison du quasi-monopole des fournisseurs de services publics sur leur usage et du faible volume d'actes par usager, deux phénomènes qui tirent les prix unitaires vers le bas

Rappel : ce dimensionnement a été réalisé en croisant deux méthodologies complémentaires et repose sur un certain nombre d'hypothèses structurantes détaillées dans les pages suivantes

# L'approche adoptée d'estimation du marché de l'identité numérique en France combine une méthodologie «Bottom-up», partant des usages, et «Top-down» centrée sur l'usager

## 1

#### Approche "Bottom-up"

- Volume Estimation du marché de l'identité numérique basée sur la qualification, en date de 2018, des 29 usages les plus répandus qualifiés dans le cadre de la mission « Usages » pour la DITP
- Valeur Tarification distinguée par :
  - Modèle de tarification : à l'acte ou annuel par usager (à partir de 4 actes par an)
  - Nature de l'usage : identification/authentification uniquement
- ▶ Projection à 2029 par usage, sur base de profils :
  - ► Evolution du volume d'usagers
  - ► Evolution du nombre d'actes par usager
  - ► Evolution de la pénétration de l'identité numérique par usage
  - ► Evolution du nombre de fournisseurs de services par usager

## 2

#### Approche "Top-down"

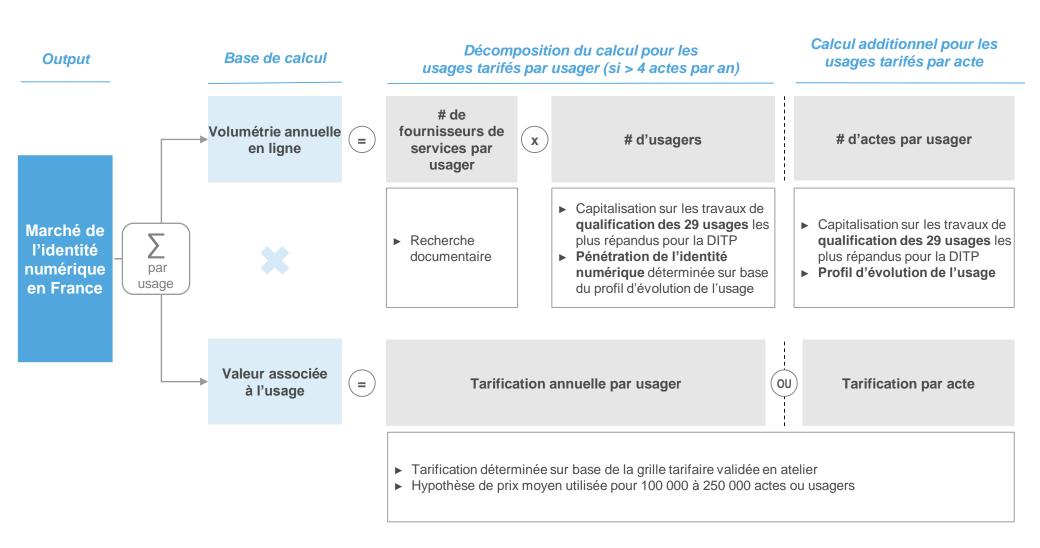
Une approche centrée sur l'usager et le nombre de fournisseurs de services divers auxquels il/elle accède au cours d'une année :

- ▶ Population cible : prise en compte de la population âgée de plus de 15 ans, retranchée de la portion « distante ou éloignée du numérique »
- Nombre moyen de fournisseurs de services : estimation du nombre moyen annuel de fournisseurs de services différents utilisés par les usagers, en capitalisant sur l'identification des usages majeurs réalisée par la DITP et sur des benchmarks étrangers (Danemark, Estonie, etc.)
- ➤ Tarif moyen annuel par usager : estimation d'un tarif moyen annuel versé par les fournisseurs de services pour chacun de leurs usagers

Estimation du marché de l'identité numérique en France sur la période 2019-2029

## Rappel : la méthodologie Bottom-up capitalise sur la qualification des usages de l'étude DITP, auxquels sont associés une tarification à l'acte ou par usager

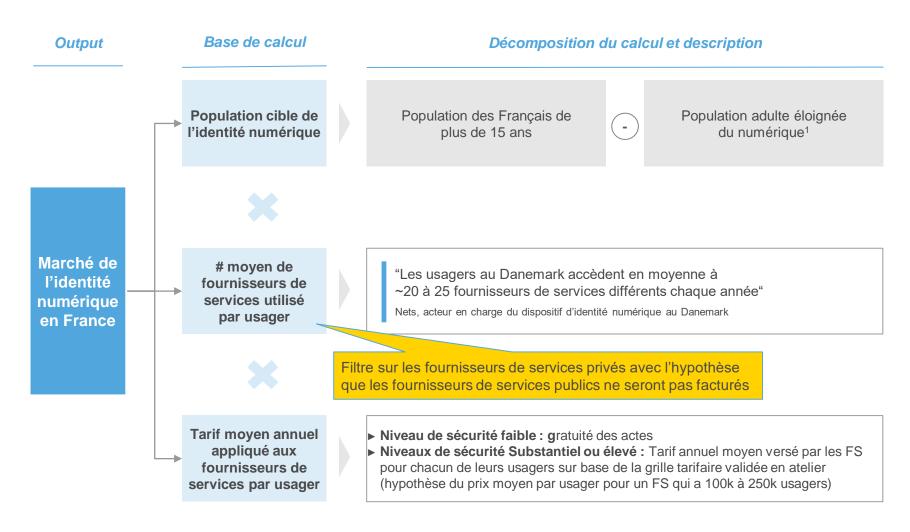
1 Approche Bottom-up – Méthodologie



Source : Analyse EY-Parthenon Page 74

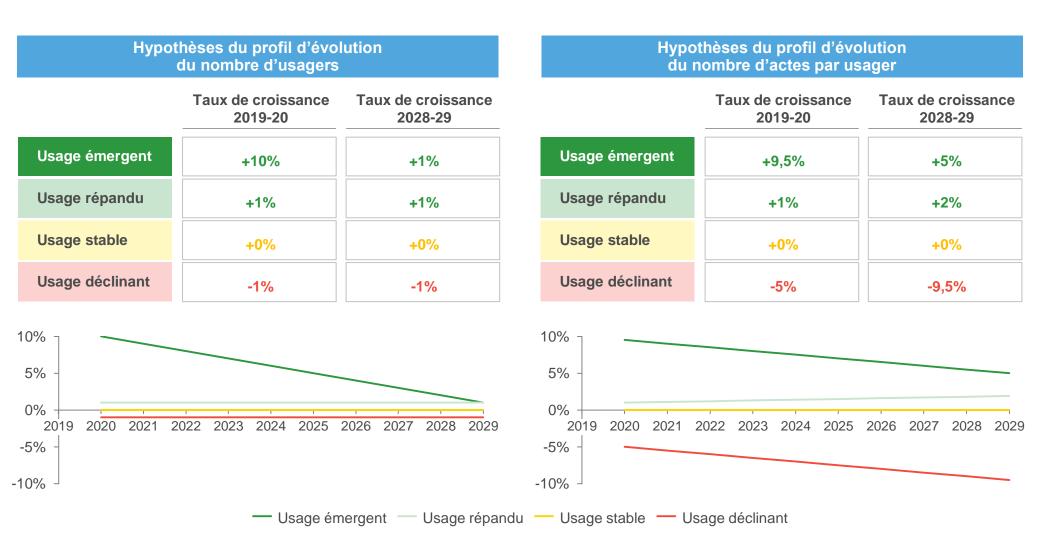
# Rappel : la méthodologie Top-down permet de rapidement obtenir un point de calage concernant la valeur de marché, en partant de l'usager

2 Approche Top-down – Méthodologie



# Les usages identifiés lors de la mission « cas d'usages » de la DITP ont été qualifiés en matière de dynamique d'évolution des usagers et du nombre d'actes par usager (1/3)

Hypothèses BOTTOM UP



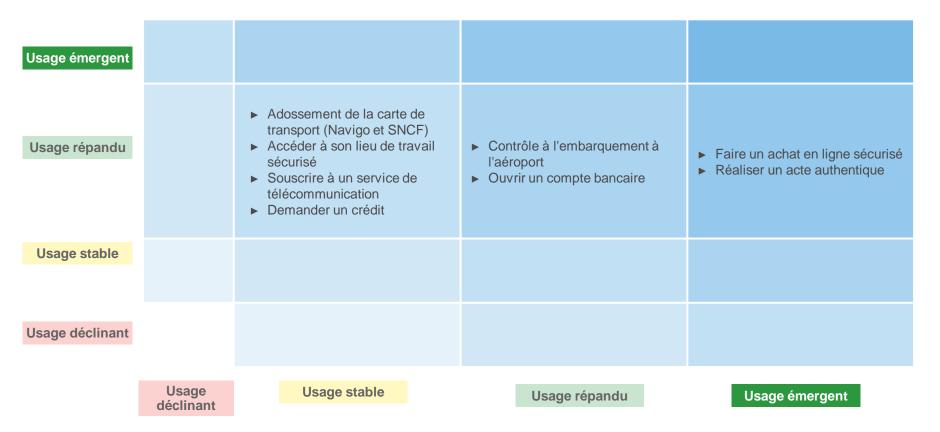
Source : Analyse EY-Parthenon Page 76

# Les usages identifiés lors de la mission « cas d'usages » de la DITP ont été qualifiés en matière de dynamique d'évolution des usagers et du nombre d'actes par usager (2/3)

Usages privés – hypothèses

BOTTOM UP

Profil d'évolution du nombre d'usagers



Profil d'évolution du nombre d'actes par usager

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 77

# Les usages identifiés lors de la mission « cas d'usages » de la DITP ont été qualifiés en matière de dynamique d'évolution des usagers et du nombre d'actes par usager (3/3)

Usages publics - hypothèses **BOTTOM UP** PAS D'IMPACT SUR LE MARCHE EN VALEUR MAIS SUR LES COUTS Profil d'évolution du nombre d'usagers **Usage émergent** Accéder au Dossier Medical Partagé ▶ Demande de carte européenne d'assurance maladie Changement d'adresse Ameli Réaliser sa déclaration trimestrielle RSA Déclaration de loyer pour l'aide au logement Connexion au compte Ameli Voter de manière électronique en France Couverture maladie universelle – Recensement de la population (OMER) complémentaire Demande de passeport ► Consulter et gérer son compte CAF Usage répandu Réaliser sa déclaration d'impôt en ligne Consulter le livret scolaire des enfants Attestations fiscales retraités régime général Avis de changement de situation pour Demande de carte nationale d'identité les prestations familiales Déclaration de cession d'un véhicule ▶ Demande de Visa Schengen court ► Faire une demande de changement de titulaire sur séjour son certificat d'immatriculation de véhicule Demande de certificat de situation administrative Demander son certificat de situation administrative **Usage stable Usage déclinant** Usage stable Usage répandu Usage Usage déclinant émergent

Profil d'évolution du nombre d'actes par usager

# Le dimensionnement du marché potentiel de l'identité numérique repose sur une série d'hypothèses structurantes

Marché de l'identité numérique - hypothèses

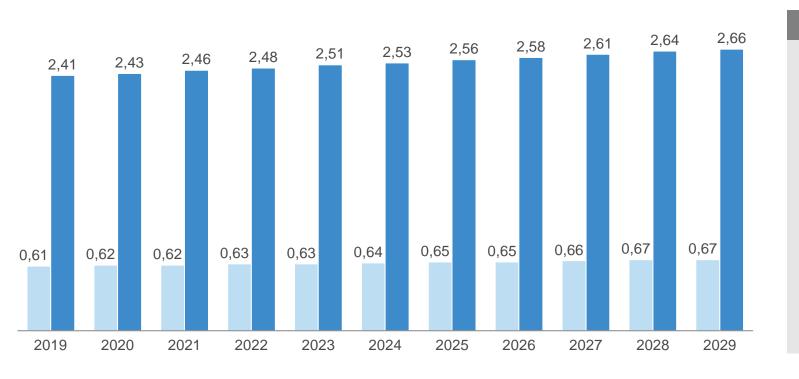
**BOTTOM UP** 

	Hypothèse et description			2019	2029	Commentaires	
Marché en volume	% de fournisseurs de	Public		50%	100%	Evolution linéaire jusqu'à 100% en 2025 (contrainte réglementaire)	
	services fournissant une auth. / id. via un FI de l'écosystème	Privé		5%	60% - 70%	Hypothèse d'une partie du marché non capturée liée aux acteurs préférant développer une solution de sécurité interne ou une solution d'un FI hors écosystème	
	% de fournisseurs ayant adopté un niveau de	Public		50%	70%	Estimation EY-Parthenon	
	sécurisation substantiel ou élevé	Privé		20%	85%	Estimation EY-Parthenon	
	Nombre d'actes minimum pour une facturation à l'usager			4 actes			
Marché en	Niveau de prix appliqué	Public		Pas de facturation pour les fournisseurs de services publics		n/a	
valeur		Privé	Par acte		2019 indexé sur l'inflation par an)	Hypothèse de 100% d'authentifications /	
		riive	Par usager		2019 indexé sur l'inflation par an)	identifications avec tous attributs	
Ajustement marché	Ce que représentent les 29 usages retenus par	Public		70% - 80%	50%	Estimation EY-Parthenon	
	rapport à la totalité du marché  Privé			45% - 50%	40% - 45%	Estimation EY-Parthenon	

## L'hypothèse de prix moyen appliquée évolue au fil des années car elle est indexée à une inflation hypothétique annuelle de 1%

Evolution du prix moyen appliqué pour les fournisseurs de services privés – hypothèses 2019-2029, €

**BOTTOM UP** 



#### Rappel

- Prix moyen issu de la grille tarifaire validée en atelier (pour 100k à 250k actes / usagers)
- ► Hypothèse de prix moyen (non dégressif) en raison de l'impossibilité de déterminer le nombre d'utilisateurs pour chaque FS de façon fiable
- ► Prix de l'identification intégré dans l'authentification
- ► Hypothèse de 100% tous attributs

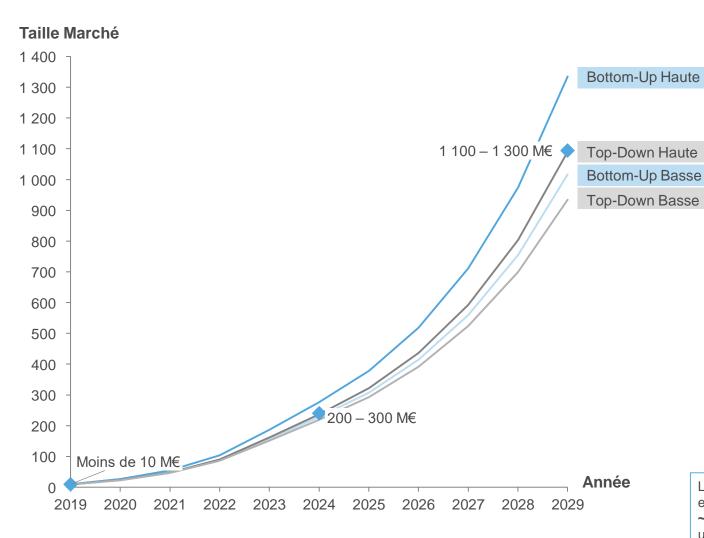
Par acte Par usager

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 80

# Les deux méthodologies utilisées pour estimer la taille du marché parviennent à un marché d'environ 250 M€ dans 5 ans, atteignant environ 1,2 Mds€ à horizon de 10 ans

Evolution du marché de l'identité numérique via un Fl de l'écosystème en valeur par méthodologie ; 2019-2029, M€

**BOTTOM UP** 



« L'estimation du marché est cohérente. Un marché quasiment inexistant aujourd'hui avec un fort potentiel de croissance et des attentes clients importantes pour l'identité numérique » Fédérateur privé

« Nous estimons que le marché pourrait atteindre le milliard d'euros légèrement plus rapidement dans le cas où l'Etat capitaliserait sur un partenaire technologie expert. Si l'identité numérique est uniquement gérée par l'Etat, cela devrait effectivement prendre une dizaine d'années » Fédérateur privé

« Le marché danois devrait atteindre 150 M€ pour 5 millions d'usagers une fois à maturité » Fédérateur d'identité danois

Le marché français devrait atteindre ~40M d'usagers en 2029, soit 8 fois plus que le Danemark, soit ~1,2 Mds € en considérant que la valeur générée par usager en France est similaire à celle au Danemark

## Back-up : la directive européenne DSP 2 visant à imposer un niveau de sécurité fort aux paiements en ligne a un impact majeur sur la taille du marché

Description de l'impact de la DSP2

**BOTTOM UP** 

#### Directive sur les Services de Paiement 2 (DSP2)

« Des services de paiements moins chers, plus sûrs et plus innovants. » DSP2

#### **Date**

➤ 2015 (fait suite et remplace la Directive sur les Services de Paiement 1 de 2007)

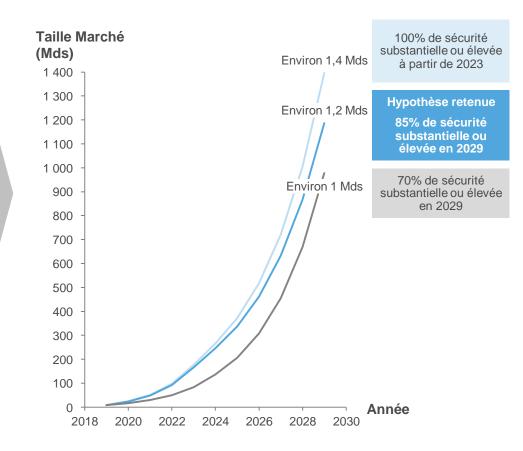
## Description

- ▶ Obligation de l'authentification forte (au moins deux facteurs) pour les paiements en ligne de plus de 30 euros
- Ouverture des données liées aux comptes à des acteurs tiers
- ▶ Renforcement du droit des consommateurs :
  - Interdiction de la surfacturation en cas de paiement par carte
  - Abaissement de la franchise en cas de paiement frauduleux
  - Droit au remboursement inconditionnel pour les prélèvements en euros

## Application en France

- ► Transposée dans le droit français en 2018
- ► Application prévue en septembre 2019
- ▶ Délai additionnel de mise en œuvre jusqu'à fin 2020

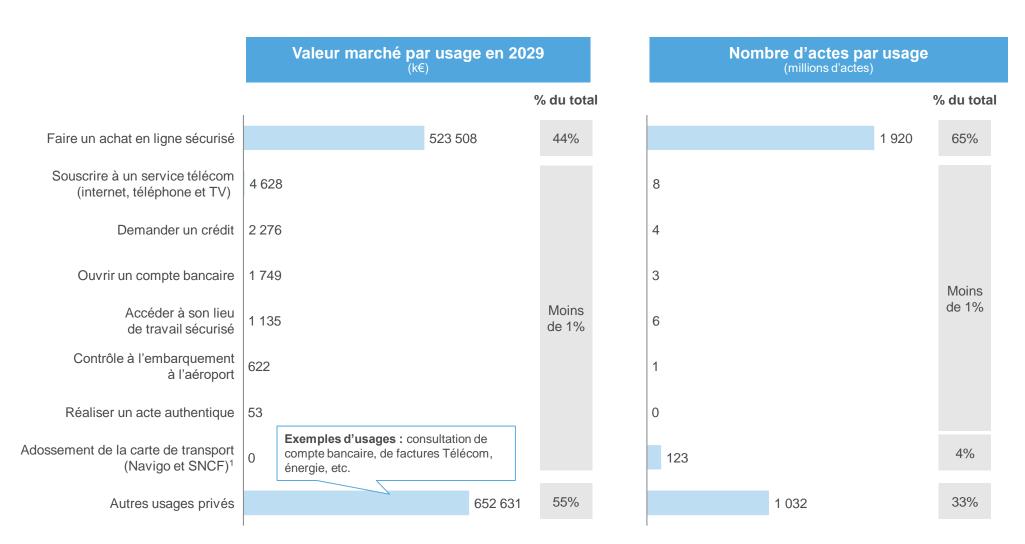
Taille du marché de l'identité numérique selon le % d'actes passant par un niveau de sécurité substantiel ou élevé



# Les achats en ligne constitueraient environ 44% du marché de l'identité numérique en 2029, d'autres usages non estimés individuellement composeraient le reste

Répartition du marché en valeur par usage privé en 2029 2029, k€

**BOTTOM UP** 

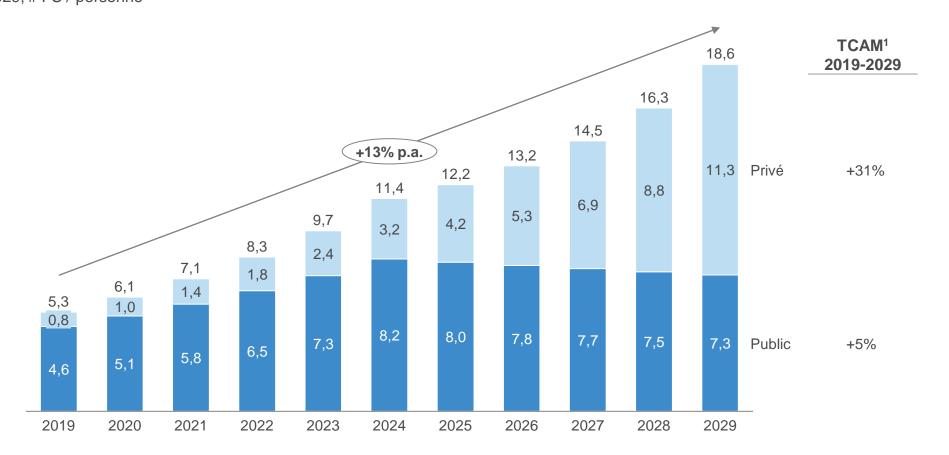


Usage à valeur nulle du fait d'un niveau de sécurité souhaité faible Source : Analyse EY-Parthenon

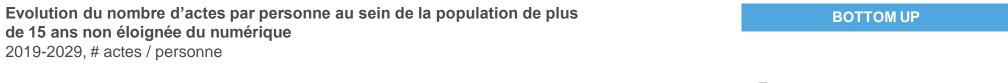
# Le nombre moyen de FS par personne de plus de 15 ans non éloignée du numérique pourrait plus que tripler entre 2019 et 2029 essentiellement tiré par les FS privés

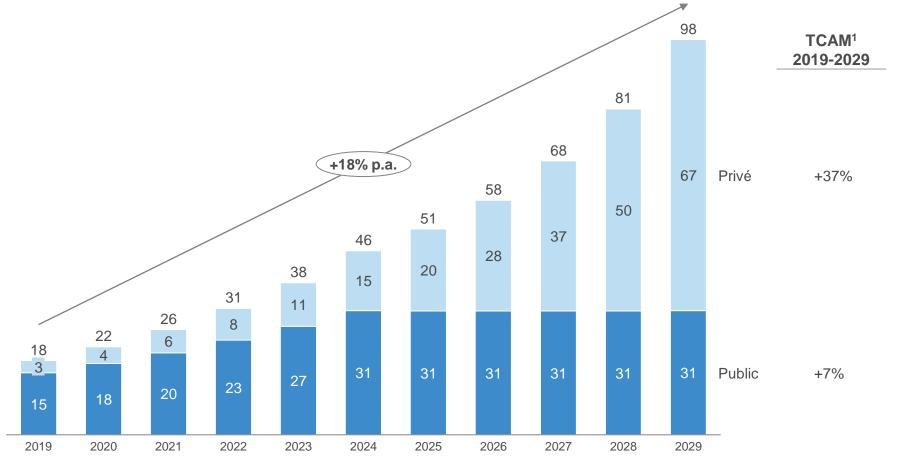
Evolution du nombre de fournisseurs de services (qui se connectent via un fournisseur d'identité de l'écosystème) par personne au sein de la population de plus de 15 ans non éloignée du numérique 2019-2029, # FS / personne

**BOTTOM UP** 

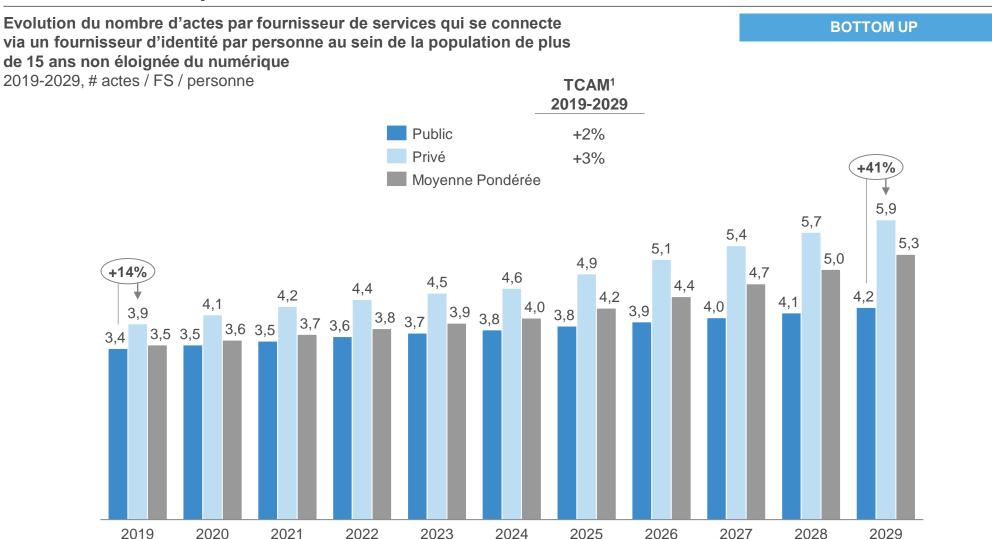


## Le nombre d'actes par personne augmenterait également significativement, toujours poussé par les usages privés



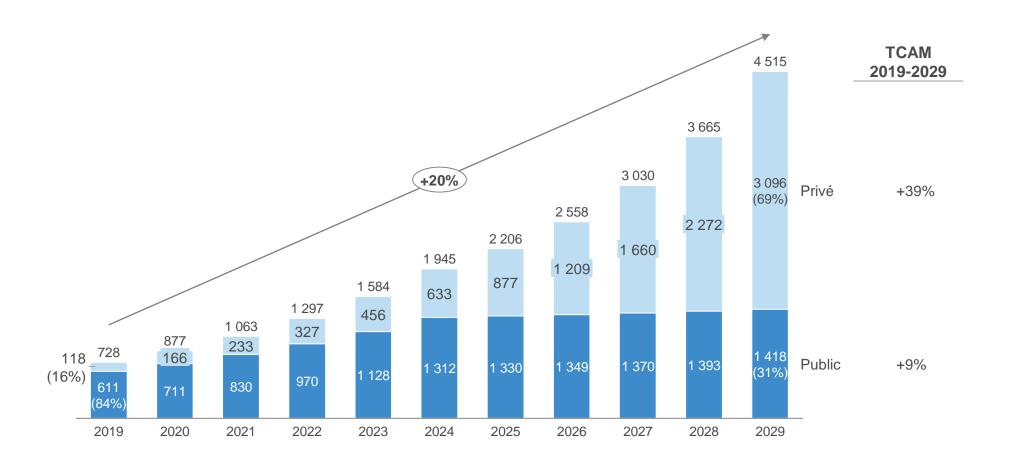


## La moyenne du nombre d'actes par personne par FS passera de 3,5 en 2019 à 5,3 en 2029, rendant la quasi-totalité du marché au-dessus du seuil de 4 actes



# Les FS publics capturent en 2019 environ 84% des actes, mais seulement 31% en 2029, la croissance de leurs usages étant plus faible que celle des usages privés

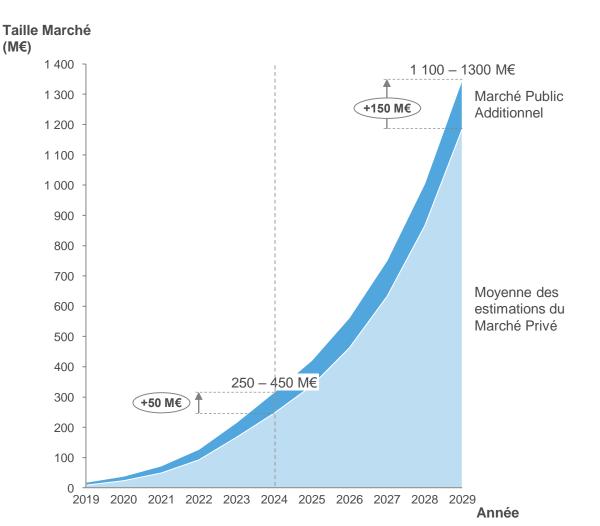




# La facturation des FS publics, en plus du secteur privé, n'ajouterait environ que 150 M€ en 2029 au marché total (+12,5%), du fait d'un prix moyen structurellement plus bas

Impact de la facturation des FS Publics sur le marché de l'identité numérique 2019-29, M€

**BOTTOM UP** 



#### Hypothèses de facturation

- ► Même grille de facturation appliquée au Public et au Privé
- ▶ Prix moyen inférieur pour les FS publics :
  - Monopole de chaque FS sur leurs usages respectifs (dégressivité du prix)
  - Obligation de sécurisation de niveau Substantiel ou Elevé pour les paiements (privés) mais pas pour les usages publics (hypothèse de 70% en 2029 pour le public vs 85% pour le privé)

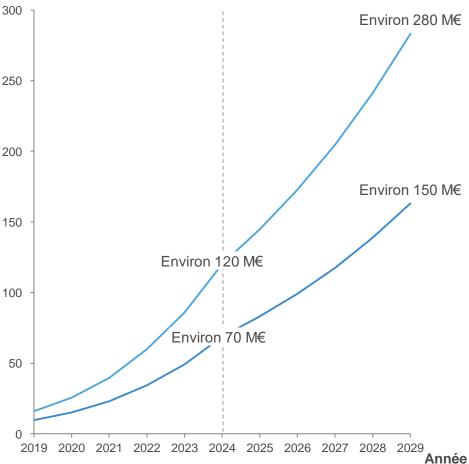
Prix 2,5 fois mois élevé que dans le Privé

## La facturation des FS publics par usager accroîtrait la taille du marché public qui atteindrait 280 M€ vs 150 M€ en 2029

Impact de la méthode de facturation des FS Publics sur le marché public 2019-29, M€

**BOTTOM UP** 





Facturation par usager

Facturation par usager ou par acte selon le nombre d'actes par usager annuels (seuil à 4 actes)

- ► Augmentation de la taille du marché limitée parce que :
  - Les usages les plus importants déjà facturés à l'usager
  - Moyenne de 2 / 3 actes pour les usages anciennement facturés par acte

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
  - Belgique
  - Italie
  - Danemark
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

## Benchmark européen – Enseignements clés (1/4)

#### Organisation de l'écosystème

Enseignements clés Pays associés Une propension de l'Etat à déléguer aux acteurs privés le développement de dispositifs d'identité numérique, en se positionnant davantage en tant que régulateur du marché (ex. : définition d'une tarification commune aux FI privés) et de garant de la qualité de service (ex. : accréditation) Une adoption de la solution d'identité numérique potentiellement stimulée par la contrainte, à travers une migration des clients d'un secteur spécifique (ex. bancaire) ou par le recours obligatoire à un service associé Même dans les pays ayant notifié le niveau élevé, la majorité des usages continue à être associée au niveau substantiel qui ne détériore pas significativement l'expérience client Une plus grande attractivité des dispositifs basés sur le mobile (vs. la carte physique) pour les FS privés, stimulant par ailleurs la fréquence de recours aux usages Un segment des personnes morales globalement peu développé, considéré comme ne pouvant être adressé efficacement qu'une fois une certaine maturité acquise sur celui des personnes physiques Une déclinaison des dispositifs d'identité numérique spécifique aux personnes morales construits autour d'un système d'accréditation/mandat d'une personne physique, pouvant engendrer la création d'une identité professionnelle

## Benchmark européen – Enseignements clés (2/4)

Modèle économique (1/2)

Enseignements clés Pays associés Un recours au dispositif d'identité numérique gratuit pour les citoyens ; la délivrance de l'équivalent de la CNIe étant néanmoins payant Une tarification basée sur le type de services souhaités (notamment identification / authentification, signature électronique ou accès à tout ou partie des attributs d'identité) Une tarification indépendante du niveau de sécurité elDAS Financement public de l'écosystème : dédommagement des FI privés pour couvrir l'accès aux services publics (montant capé en Belgique, montant défini contractuellement au Danemark) Financement privé de l'écosystème : facturation des FS privés par les FI privés par usager (ou à l'acte également possible au Danemark)

## Benchmark européen – Enseignements clés (3/4)

Modèle économique (2/2)

	Type d'acteur	Type de dispositif	Enrôlement de l'usager	Recours par l'usager	Accréditation/ supervision des FI par l'Etat	Accès des FS publics au dispositif du FI	Accès des FS privé au dispositif du FI
Carte elD	Public	Physique	Timbre fiscal	Gratuit	n.a.	Gratuite	Gratuit à date (marginal, discussions en cours pour la structuration du modèle économique)
itsme	Privé	Dématérialisé	Gratuit	Gratuit	Accréditation gratuite	Payante (plafond, décrétée par arrêté royal)	Payant (tarification annuelle basée sur le nombre d'utilisateurs actifs)
CIE	Public	Physique	Timbre fiscal	Gratuit	n.a.	Gratuite	Gratuit à date (très marginal, discussions en cours pour la structuration du modèle économique)
spid spid	Public	Dématérialisé	Gratuit	Gratuit	Supervision payante - audit annuel	Gratuite	Payante (tarification annuelle commune à l'ensemble des FI SPID selon des seuils planchers d'utilisateurs)
₩ NemID	Mixte (acteur privé, appel d'offre public)	Mixte	Gratuit	Gratuit	n.a.	Payante (montant annuel prédéfini dans le contrat liant le FI au gouvernement sur 10 ans)	Payante (tarification annuelle par usager ou à l'acte)

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 93

## Benchmark européen – Enseignements clés (4/4)

#### Gouvernance

	Pilote du schéma	Accréditation des FI / FS	Tarification appliquée aux FS publics	Tarification appliquée aux FS privés	Eléments additionnels
Carte elD	<b>Gouvernement</b> belge	n.a.	Gratuité décidée par le pilote du schéma	Gratuité à date avec un modèle en cours de structuration (discussion sur l'intégration des FS privés au FAS <sup>2</sup> en cours)	n.a.
itsme	Consortium <b>privé Belgian Mobile ID</b> (4 banques et 4 opérateurs télécoms)	Accréditation des FS accessibles via itsme (discussion en cours pour élargir à davantage de secteurs)	Compensation émise par l'Etat et perçue par les FI, décrétée par arrêté royal	Grille tarifaire déterminée par le pilote	Intégration de itsme à la plateforme FAS <sup>2</sup> (services publics) conditionnée à une accréditation délivrée par le BOSA
CIE	<b>Gouvernement</b> italien	n.a.	Gratuité décidée par le pilote du schéma	Gratuité à date avec un modèle en cours de structuration	n.a.
spid spid	Agence <b>publique</b> digitale Italienne (AgID)	Accréditation des FS et des FI pour intégration à la plateforme SPID	Gratuité décidée par le pilote du schéma	Grille tarifaire commune à l'ensemble des FI SPID, construite dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les FI et le pilote	Supervision du système par le pilote, se traduisant par un audit payant annuel des FI SPID
NemID NEM ID	Société <b>privée Nets</b> (contrat de 10 ans, de 2010 à 2020, après un appel d'offres mené par le <b>gouvernement</b> danois <sup>1</sup> )	Information non disponible	Compensation annuelle déterminée lors de la contractualisation entre le gouvernement et l'acteur privé	Grille tarifaire déterminée lors de la contractualisation entre le gouvernement et l'acteur privé	n.a.

Nets a également remporté l'appel d'offres relatif à la période 2021-2031
 FAS = Federal Authentication Service, plateforme d'accès aux services publics

## Le benchmark des 3 pays retenus est construit autour de 4 volets

# Volets de présentation des pays

#### ▶ Paysage de l'identité numérique dans le pays

- Description des jalons clés
- Aperçu de l'écosystème de l'identité numérique dans le pays



#### ► Zoom sur les dispositifs destinés aux personnes physiques

- Description des dispositifs
- Présentation des modèles économiques en vigueur



#### ► Schéma global et flux associés aux personnes physiques

- Synthèse consolidée et visuelle des éléments
- Enseignements pour le modèle français



#### **▶** Zoom sur les personnes morales

- Description des déclinaisons
- Éléments de réflexion et de tarification associés



## La constitution du benchmark a été réalisée sur base d'un croisement de différentes sources



#### Pays benchmarkés



#### Principales sources d'informations exploitées





- BOSA, service en charge de la plateforme de gestion de l'identification et de l'authentification (FAS) en Belgique
- itsme, seul FI privé de Belgique
- ISABEL GROUP, acteur émergeant de l'identité numérique à destination des personnes morales en Belgique, membre du consortium Belgian ID
- ▶ Rapports divers : Rapport IGF, Rapport de la Cour des comptes, documentation interne EY-Parthenon



#### ► Entretiens :

- Nets, fournisseur d'identité à l'origine du NEMID et du MitID
- Collaborateurs EY-Parthenon Danemark
- ▶ Rapports divers : Rapport IGF, Livres blancs, documentation interne EY-Parthenon



#### ► Entretiens :

- Digital Italy Agency (AgID) en charge du développement et de l'implémentation du SPID
- Association gouvernementale « Team per la Transformazione Digitale » accompagnant le développement du SPID
- Collaborateurs EY-Parthenon Italie
- ▶ Rapports divers : Rapport IGF, Livres blancs, documentation interne EY-Parthenon

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
  - Belgique
  - Italie
  - Danemark
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

# Après un déploiement de plus de 10 ans de la carte elD pour les services publics, l'arrivée d'un FI privé sur mobile a permis d'accélérer les usages privés



#### Une évolution progressive du paysage de l'identité numérique

2004

▶ Début du déploiement de la carte elD en Belgique

2007

▶ Palier des 5 millions de cartes eID atteint

2009

▶ 9 millions de cartes elD déployées, soit 100% de la population cible

2017

► Lancement du dispositif itsme, une dérivation sur smartphone des données de la carte elD

2018

Notification et publication au journal officiel européen d'un schéma d'identité numérique construit autour de la carte eID

2019

► **Pré-notification** d'un schéma d'identité numérique construit autour de **itsme** 

#### Une cohabitation de 2 schémas d'identification numérique





La carte elD (niveau élevé)

- Dispositif basé sur la combinaison de la carte elD et d'un lecteur de carte
- ► Fournit un accès à la grande majorité des services publics, notamment à travers le FAS¹, équivalent belge de FranceConnect, ainsi qu'à une sélection limitée de services privés (notamment de santé)





Itsme (niveau élevé)

- ▶ Dérivation sur smartphone des données reprises dans la carte eID, développée par le consortium privé Belgian Mobile ID
- Fournit un accès aux services publics, notamment via le FAS, ainsi qu'à une liste de service privés qui s'étoffe de manière importante

« L'usage de la carte eID a été **inférieur** à ce que l'on espérait, en raison d'une **incapacité à développer des usages privés**, ce qu'itsme a réussi à faire grâce à sa **solution mobile**, totalement **complémentaire** à la carte »

# CSAM, le portail d'agrégation des services publics intègre un service de gestion de l'identification des utilisateurs (FAS) similaire à FranceConnect



La Belgique dispose d'un service similaire à FranceConnect, le FAS, permettant un accès à un agrégateur de services publics



► CSAM, issu d'une collaboration entre différents services publics belges, visait à rassembler et à sécuriser l'accès à plus de 1000 services publics en ligne, accessibles via une plateforme de gestion de l'identification et de l'authentification des utilisateurs, le FAS¹, un service similaire à FranceConnect

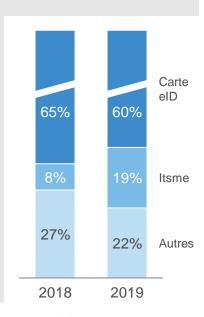


➤ Selon le BOSA², service en charge de la plateforme de gestion de l'identification et de l'authentification, le **FAS** dénombre en moyenne chaque année **4,5 millions** d'utilisateurs uniques et **198 millions** de connexions par an (soit 44 authentifications par utilisateur) et représente un coût de gestion annuel estimé à **4,4 m**€ (soit 0,93€ par utilisateur unique)

La carte elD demeure la solution la plus utilisée dans le cadre d'un accès aux services publics via le FAS

Solutions d'identification utilisées sur le FAS et niveau de sécurité associé (% des identifications, mai 2018-2019)

- ▶ L'identification par le biais du FAS peut se faire sur base de 4 solutions, en fonction du niveau de sécurité associé aux services par les fournisseurs :
  - La carte elD couplée à un lecteur (niveau élevé et inférieurs)
  - Une clé numérique fournie par un partenaire agréé, itsme (niveaux élevé et inférieurs)
  - Autres: token (niveau substantiel) ou simple nom d'utilisateur/mot de passe (niveau faible)



« Le nombre de **connexion au FAS a continué à augmenter** de manière globale, avec itsme qui est passé de **8%** des connexions à **19%** en l'espace d'une année »

<sup>1.</sup> FAS = Federal Authentification Service

<sup>1.</sup> BOSA = Service Public Fédéral Stratégie et Appui en charge de la plateforme d'agrégation des services publics en ligne Source : Rapport IGF / IGA / CGE, Recherche documentaire, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

## Le dispositif elD, développé par le gouvernement belge, est basé sur une carte physique associée à un modèle de gratuité vis-à-vis des fournisseurs de service





Zoom sur la carte elD (Niveau élevé et inférieurs)



#### Description du dispositif



Contenu

- ► 2 certificats : authentification et signature¹
- ▶ Données pivots inscrites sur la carte : photo, nom, date et lieu de naissance, sexe, numéro de carte, date de validité, numéro unique de registre national
- ▶ Puce intégrant en plus l'adresse officielle
- ▶ Intégration des **empreintes digitales** dès 2019



#### **Déclinaisons**

- ▶ 3 versions existent :
  - La carte elD classique, obligatoire pour les citoyens de +12 ans
  - La carte KidsID, délivrée aux citoyens de -12 ans
  - La carte électronique pour étrangers



Prix

- ► Le prix de la carte varie en fonction de l'âge :
  - ~ 16€² pour un citoyen de + 12 ans
  - ~ 6,5€2 pour un citoyen de 12 ans (eKIDs)



- ► L'utilisation de la carte elD requiert :
  - Un lecteur de carte au prix moyen de 10€
  - Un logiciel, gratuit, sur ordinateur nécessaire à l'installation du lecteur et à l'accès aux applications elD

#### Modèle économique associé

## Sources de flux

#### Payés par l'utilisateur

#### Tarification

- ► Paiement limité au prix de la carte elD, auquel s'ajoute l'achat du lecteur
- ▶ Usage non tarifé

Payés par les FS publics (ex. accès au FAS)

▶ Gratuit : pas de tarification pour un accès aux services publics par le biais du FAS

Payés par les FS privés

prives (ex. accès à un service privé)

- ► Modèle de gratuité pour les rares services privés accessibles par la carte elD
- ► En discussion : ouverture de la plateforme FAS aux fournisseurs de services privés avec maintien de la gratuité

« Nous souhaitons éviter de développer un modèle payant pour les fournisseurs de service privés, ce qui explique que nous sommes favorables au développement de schémas complémentaires tels que itsme qui adressent ce segment »

<sup>1.</sup> Le certificat de signature est activé uniquement à l'âge de 18 ans

# Le dispositif itsme est une initiative déployée par un consortium privé, basé sur la combinaison du téléphone mobile, de la carte SIM et d'un code personnel





Zoom sur l'application itsme (niveaux élevé et inférieurs)



# Description du dispositif Développé par le consortium privé Belgian Mobile ID qui rassemble 4 grandes banques¹ et 3 opérateurs téléphoniques¹ POCtobre 2017 : plusieurs banques s'associent à en tant que fournisseurs de service privés Janvier 2018 : itsme devient accessible sur le

- ▶ Janvier 2018 : itsme devient accessible sur le portail de services publics CSAM (via le FAS)
- ▶ Mai 2018 : ajout de l'application Tax-on-web



**Evolutions** 

► Le **gouvernement** a choisi de laisser le marché se charger de la dérivation sur mobile de l'elD tout en développant le **cadre réglementaire** et en conservant la main sur la **qualité** 

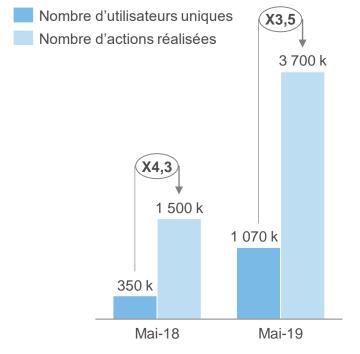


- ▶ La création d'un compte repose soit sur une transmission des données par la banque², soit par le biais de la carte elD
- ▶ L'utilisation repose sur la combinaison de 3 outils : le téléphone mobile, la carte SIM et le code perso.

La solution itsme compte plus de 1 million d'utilisateurs 2 années après son lancement

Nombre d'utilisateurs uniques et d'actions mensuelles effectuées (# d'utilisateurs itsme, # d'actions mensuelles, mai 2018 et mai 2019)

Nombre d'utilisateurs uniques
Nombre d'actions réalisées



<sup>1.</sup> Belgian Mobile ID composé de 4 banques (Belfius, BNP Paribas Fortis, KBC, ING) et 3 opérateurs téléphoniques (Orange Belgium, Proximus, Telenet)

2. Dans le cas où l'usager est client de l'une des banques partenaires de itsme

## S'appuyant à la fois sur des revenus en provenance de l'Etat et des fournisseurs de services privés, itsme ambitionne de se développer au niveau international





Zoom sur l'application itsme (niveaux élevé et inférieurs)



### Modèle économique

#### Sources de flux

Payés par l'utilisateur

Payés par les FS public (ex. accès d'un utilisateur

itsme au FAS)

Payés par les FS privés (ex. accès d'un utilisateur itsme à un

service privé)

- ▶ Modèle de « promotion », avec un usage non tarifé
- ▶ Perception d'une indemnisation annuelle plafonnée de la part de l'Etat Belge, défini par arrêté, pour l'ensemble des FI privés (uniquement itsme à date), basé sur le nombre d'utilisateurs actifs de services publics

**Tarification** 

- Indemnité de 0.666€ par utilisateur actif / an si le nombre total, tous FI confondus, est inf. ou égal à 300k
- Indemnité de 0,043€ par utilisateur actif / an pour les utilisateurs suivants, jusqu'à un max. de 6m, créant un plafond de maximum 450k€
- ► Tarification annuelle par utilisateur actif, segmentée en en 3 offres (voir détail derrière), hors TVA, basée sur 50 k utilisateurs, dégressif au-delà:
  - Basic à 1,28€/utilisateur/an, se limitant à l'identification / l'authentification
  - Standard à 1.90€/utilisateur/an afin de bénéficier également du partage de données d'identité et la MAJ
  - **Premium** à 2.92€/utilisateur/an afin de bénéficier également de la signature qualifiée

#### **Commentaires**

« Le gouvernement a pressenti que les usages privés se développeraient difficilement sur base de l'unique dispositif elD et a choisi de laisser la main au secteur privé pour développer la dérivation sur smartphone »

itsme, seul FI privé de Belgique

« Nous travaillons actuellement à l'élargissement du nombre de fournisseurs de services privés partenaires, au nombre de 33 aujourd'hui »

itsme, seul FI privé de Belgique

« Nous avons l'ambition de sortir des frontières belges et de rendre notre solution internationale, comme nous le ferons prochainement avec le Luxembourg, et serions intéressés par un partenariat avec France Connect »

itsme, seul FI privé de Belgique

## itsme applique aux FS privés une tarification annuelle par utilisateur en fonction des fonctionnalités couvertes et du volume d'utilisateurs



B

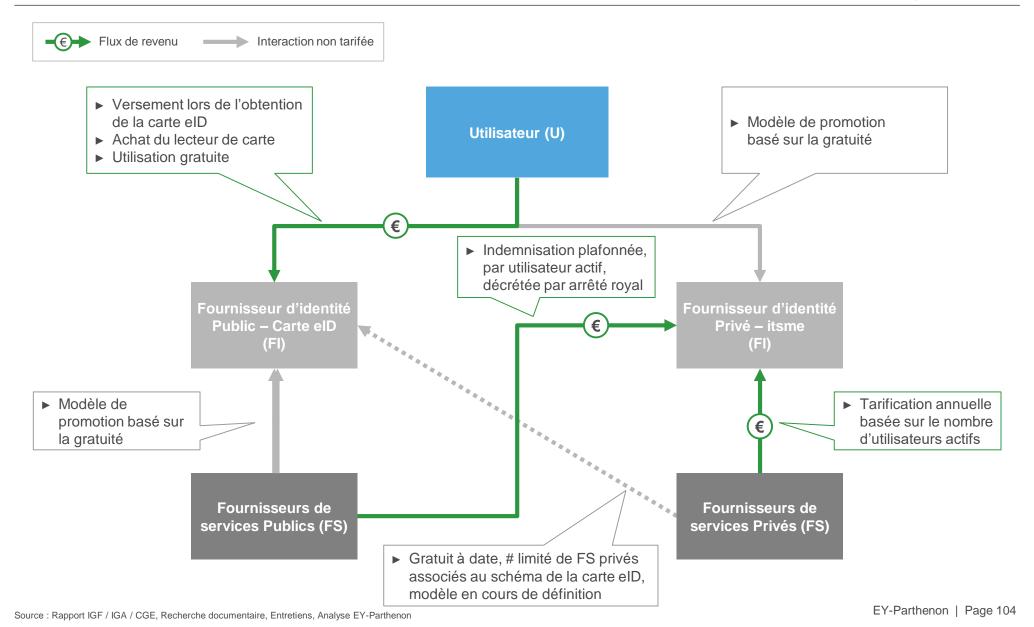
Zoom sur l'application itsme (niveaux élevé et inférieurs) – Tarification à destination des FS Privés pour 50k utilisateurs



	Offres itsme à destination des FS Privés				
Description des fonctionnalités	itsme BASIC (1,28€/utilisateur/an¹)	itsme STANDARD (1,90€/utilisateur/an¹)	itsme PREMIUM (2,92€/utilisateur/an¹)		
Connexion aisée dans tous vos points de contact					
Application d'authentification multifactorielle sécurisée					
Méthode d'identification avec identité vérifiée					
Usage illimité					
Pas de frais de <b>mise en place</b>					
Partage de données d'identité vérifiées					
Mise à jour des données d'identité					
Approbation de commandes ou transactions					

## itsme applique une tarification aux FS privés et perçoit une indemnisation de la part de l'Etat, tandis que les flux associés à l'elD se limitent à sa délivrance





# L'identification numérique des personnes morales est encore peu développée et repose sur un système de mandat attribué à une personne physique



Une déclinaison du schéma d'identification basé sur la carte elD pour les personnes morales, reposant sur un système de mandat



Un système de mandats

- ▶ Mandat attribué sur demande à une personne physique, sur base des données reprises dans la Banque Carrefour des Entreprises¹ fournissant la capacité à se connecter aux services publics en ligne au nom de la compagnie par le biais de sa propre carte eID
- ▶ Discussions en cours visant à investiguer l'opportunité de distinguer l'identité personnelle et professionnelle
- ► Un recours à l'identification numérique de la part des personnes morales encore limité



Un segment encore mal adressé

- ▶ Perception de la part de l'ensemble des interlocuteurs d'une nécessité à adresser plus efficacement le segment des personnes morales
  - « Il est indispensable de disposer d'un schéma associé à la personne physique qui est robuste et éprouvé, avant d'adresser le segment des personnes morales »

ISABEL GROUP, acteur émergeant de l'identité numérique à destination des personnes morales en Belgique, membre du consortium Belgian ID

Divers types de services accessibles					
Thème	Intitulé	Description			
Economie	Finprof	Déclarations au précompte professionnel			
Economie	My enterprise	Accès et MAJ des données de la BCE <sup>1</sup>			
lmn âto	Belcotax	Envoi des commissions, fiches de rémunérations, etc.			
Impôts	Intervat	Dépôt des différents types d'envois de TVA			
Justice	E-greffe	Dépôt des dossiers de création d'association / d'entreprises			
Santé	E-health	Services spécifiques aux hôpitaux et aux professionnels de santé			
Emploi	Chômage temporaire	Obligation de comm. dans les situations de chômage temporaire			

## Annexe : Le gouvernement joue un rôle central dans la gouvernance globale en se chargeant de la certification des FI privés



Le gouvernement est en charge du schéma basé sur la carte elD



Le gouvernement est en charge du schéma basé sur la carte elD, principalement développé dans le but de faciliter l'accès aux services publics et de simplifier le développement de schémas complémentaires

(ex. : itsme) adressant les usages privés

« L'accès au FAS, indispensable à un FI pour fournir un accès à des services publics, est conditionnée à une **certification** du gouvernement belge »

BOSA, service en charge de la plateforme de gestion de l'identification et de l'authentification (FAS) en Belgique

Le gouvernement est en charge de l'accréditation des FI privés



Le gouvernement est en charge d'assurer la **sécurité** et le **niveau de service** fourni par les FI privés, par le biais d'une **certification** conditionnant leur présence sur le FAS (itsme acteur unique pour le moment)

« L'application d'un « **tampon** » est gagnante-gagnante : d'une part le FI privé bénéficie d'une plus grande **crédibilité** et d'un accès aux services publics et d'autre part le gouvernement garde la main sur la **qualité des schémas** mis en place »

# Annexe : La Belgique dispose d'un registre centralisé avec numéro d'identification unique, à l'origine de prestations tarifées par le SPF¹ Intérieur



#### Description des spécificités du registre national en Belgique

- ▶ Un registre centralisé basé sur un numéro d'identification unique
  - 600 bureaux locaux d'état civil sont reliés avec le registre national des personnes physiques (RNPP), unique fichier central informatisé recevant les données légales des différents registres existants (population, étrangers, attente, consulaires)
  - Chaque personne inscrite au registre national se voit accorder un identifiant unique de 11 chiffres, également inscrits sur son elD
  - Chaque citoyen peut ainsi prendre connaissance de l'utilisation qui est faite de ses données en se connectant à l'application Mondossier
- ▶ Les prestations fournies par le registre national des personnes physiques sont tarifées de manière différenciée en fonction du type d'acteur
  - Type 1 : les autorités et organismes publics qui ont une habilitation légale et/ou réglementaire à consulter et à mettre à jour une ou plusieurs informations enregistrées au registre national
  - Type 2 : les acteurs dont l'habilitation d'accès au registre national se limite à la consultation d'informations qui y sont enregistrées
  - « Des discussions sont en cours pour investiguer une autre approche qui serait basée sur un modèle de gratuité »

BOSA service en charge de la plateforme de gestion de l'identification et de l'authentification (FAS) en Belgique

- 1. Service Public Fédéral Intérieur
- 2. Données de décembre 2018
- 3. Tout raccordement au Registre national, soit par liaison directe et permanente, soit par réseau Source : Rapport IGF / IGA / CGE, Recherche documentaire, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

## Tarification annuelle des prestations fournies par le registre national<sup>2</sup>

1

## Acteurs enrichissant le fichier par des collectes et des mises à jour<sup>3</sup>

<5k habitants	Entre 5k et 30k habitants	Entre 30k et 80k habitants	Entre 80k et 100k habitants	+ 100k habitants	Autres
994 €	1 989 €	2 633 €	3 290 €	5 426 €	3 316 €

2

## Acteurs ayant uniquement une habilitation à consulter les informations

Tranche des					
2k premières	2k à 5k	5k à 10k	10k à 50k	+50k	
transactions	transactions	transactions	transactions	transactions	
par an					
0,64€	0,52€	0,39€	0,32€		

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
  - Belgique
  - Italie
  - Danemark
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- ► Annexes

### L'Italie présente 2 schémas complémentaires, notifiés auprès de la commission européenne, donnant principalement accès à des services publics



#### Une évolution progressive du paysage de l'identité numérique

2015

▶ Début du déploiement de la Carte d'Identité Electronique (CIE)

2016

▶ Mise en ligne du Système Public d'Identité Digitale (SPID) avec l'intégration de 3 premiers FI privés

2017

▶ Pré-notification de SPID

2018

▶ Pré-notification de la CIE

2019

▶ Notification de la CIE après revue par les pairs

#### Une cohabitation de deux schémas d'identification numérique





Carte d'Identité Electronique (CIE)

▶ Déployée progressivement depuis décembre 2015, la CIE est dotée d'une puce sans contact permettant de s'authentifier auprès d'une multitude de service publics ainsi qu'à un nombre encore très limité de services privés par le biais d'un lecteur ou par NFC



Système Public d'Identité Digitale (SPID) ➤ Système de connexion unique, mis en service en mars 2016 par l'agence gouvernementale dédiée à la modernisation du pays (AgID) permettant auprès d'une multitude de service publics ainsi qu'à un nombre encore très limité de services privés par le biais de 9 Fl accrédités (dont 8 privés)

« Nous souhaitons disposer des deux schémas, car ils sont fortement complémentaires et offrent chacun expérience usager différente »

Team pour la transformation digitale, rattachée au ministère de l'intérieur

### La carte d'identité électronique italienne, déployée progressivement depuis fin 2015, permet notamment de s'authentifier aux services publics





Zoom sur Carte d'Identité Electronique (Niveaux élevé et inférieurs)

#### **Description du dispositif**



Contenu

- ▶ Carte dotée d'une puce sans contact, incluant un certificat d'authentification, déployée progressivement sur le territoire italien depuis décembre 2015 (92% des municipalités la proposent à juin 2019)
- ▶ Un accès aux services publics encore peu exploité et un accès aux services privés quasi-inexistant



Validité

- ▶ 10 ans pour les personnes de plus de 18 ans
- ▶ 6 ans pour les mineurs



**Tarifs** 

- ► Tarif de ~22€ à verser au moment de la délivrance de la carte (vs. ~5.70€ pour la carte traditionnelle y compris les services de fabrication et de livraison) visant à couvrir les coûts de production, de développement et de maintenance
- ▶ Un modèle de **gratuité** pour l'utilisation de la part de l'usager



Pénétration

▶ ~10 millions de CIE délivrées à date de juin 2019, sur une population de ~60,5m soit 17% de pénétration (vs. 5,4% en juin 2018)

### Le SPID permet d'accéder, par le biais de 9 FI, à une multitude de services publics, tandis que le nombre de services privés reste encore marginal





Zoom sur le SPID (Niveaux substantiel et élevé)

#### **Description du dispositif**



#### **Fonctionnement**

- ▶ Système de connexion unique, déployé en mars 2016 par l'AgID¹ permettant de s'authentifier à des services en ligne et de bénéficier de manière optionnelle de la signature électronique
- ▶ Accessible aux Italiens et résidents étrangers majeurs par le biais d'un téléphone, d'une tablette ou d'un ordinateur



#### Fl accrédités

L'AgID est chargée de l'accréditation des sielteid fournisseurs d'identités intégrés au système, l'usager pouvant aujourd'hui faire son choix entre 8 FI privés et 1 FI public (Lepida)













InfoCert ID



#### Niveaux de sécurité

- ► Niveau 1 : identifiant + mot de passe
- ► Niveau 2 : ajout d'un code reçu par téléphone
- ▶ Niveau 3 : ajout d'une utilisation d'un support physique telle que la Carta Nazionale dei Servizi<sup>2</sup> (CNS)



#### Services associés

- ▶ Une multitude de services publics en ligne, provenant de plus de 4 000 administrations publiques (cible de 10 000 d'ici à 2020), locales ou nationales
- ▶ Un nombre limité de services privés, auxquels la plateforme s'est ouverte en février 2018, issus uniquement d'un seul fournisseur<sup>3</sup>, sur le point d'être rejoint par un acteur des jeux d'argent en ligne<sup>4</sup>. Ce nombre limité est justifié par une tarification inadéquate qui a été revue en été 2019

#### **Commentaires**

"Les Italiens utilisent de plus en plus fréquemment le SPID, pour accéder aux services publics. même si ce n'est pas encore complètement rentré dans les mœurs"

Partner EY en Italie

"Aujourd'hui, les usages nécessitant un niveau élevé sont presque inexistants et ne concerneront demain que les usages touchant à des problématiques de santé publique, de vie ou de mort, etc."

Team pour la transformation digitale, rattachée au ministère de l'intérieur

"Je ne sais pas si SPID permet d'accéder à des services privés, tout le monde autour de moi l'utilise pour des services publics"

Citoven italien

Source: Rapport IGF / IGA / CGE, Recherche documentaire, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

<sup>1.</sup> AqID = Agence gouvernementale dédiée à la modernisation du pays ; 2. La CNS est une carte de santé délivrée par les autorités, contenant une puce

<sup>3.</sup> L'unique fournisseur de service privé à date de juin 2019 est Acquirente Unico, en charge de garantir la fourniture d'électricité aux clients choisissant de demeurer au tarif réglementé par la loi 4. Des discussions ont été entreprises avec le fournisseur de service Lottomatica pour une intégration à l'été 2019

### Les FI SPID utilisent divers moyens de reconnaissance au moment de l'enrôlement de l'usager, certains étant tarifés



B

Zoom sur le SPID (Niveaux substantiel et élevé) Conditions de délivrance de l'identité par les FI

Obligation imposée aux FI de proposer au moins un moyen de délivrance de bout en bout de l'identité entièrement **gratuit** 

		Moyen de reconnaissance disponible durant l'enrôlement				
	<b>Niveau de sécurité</b> (yc. inférieurs)	Reconnaissance en personne	Reconnaissance via webcam	Reconnaissance via CIE ou CNS <sup>1</sup>	Reconnaissance par signature numérique	
aroba.it	Elevé	✓ Gratuite	✓ Payante (14,9€)	✓ Gratuite	<b>√</b> Gratuite	
InfoCert ID	Substantiel	✓ Gratuite	✓ Payante (29,90€)	✓ Gratuite	✓ Gratuite	
intesa (D	Substantiel	✓ Gratuite	<b>√</b> Payante (24,99€)	Non disponible	Gratuite	
lepsda	Substantiel	Gratuite	Prochainement - Payante	Gratuite	Gratuite	
Namirial	Substantiel	Gratuite	Non disponible	Gratuite	Gratuite	
Poste ID NUOVO sped	Elevé	Gratuite	Non disponible	Gratuite	Gratuite	
SIELTEId	Substantiel	Gratuite	Gratuite	Gratuite	Gratuite	
SpidItalia REGISTER.IT	Substantiel	Non disponible	Payante (15€)	<b>√</b> Gratuite	Gratuite	
TIM id	Substantiel	✓ Gratuite	<b>✓</b> Payante (19,90€)	Gratuite	Gratuite	

# Le nombre d'identités délivrées par les FI accrédités a dépassé les 4,2 millions, dont 85% l'ont été par le biais de l'unique FI Poste Italiane

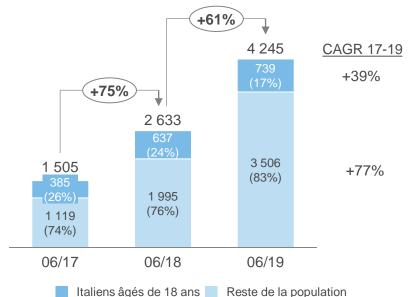




Zoom sur le SPID (Niveaux substantiel et élevé)

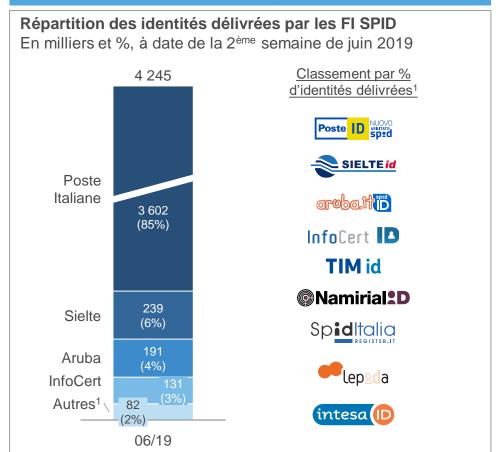
#### Le nombre d'identités délivrées depuis le lancement du SPID a dépassé les 4,2 millions

### Evolution cumulée du nombre d'identités délivrées En milliers, à date de début Juin 2017-2018-2019



Afin de promouvoir le recours à l'identité numérique, l'Italie a mis en place un service uniquement accessible via le SPID, « le pass culture », fournissant aux Italiens fêtant leur 18ème anniversaire de bénéficier d'un crédit de 500€ à destiné à des activités culturelles

### 98% des identités sont délivrées par 4 des 9 fournisseurs, avec Poste Italiane représentant 85%



### Les flux proviennent des FS privés via une tarification annuelle par utilisateur et des FI via un versement à l'Etat au titre de la supervision du système





Zoom sur le SPID (Niveaux substantiel et élevé)

Modèle économique					
Sources de flux	Tarification				
Payés par les Fl	<ul> <li>Versement annuel à l'Etat d'un montant compris en 10k€ et 16k€ par chaque FI SPID au titre de la supervision du système, se traduisant par un audit annuel</li> <li>Discussions sur la possibilité de rendre payante (~10k€) l'accréditation permettant d'intégrer le SPID</li> </ul>				
Payés par l'usager	► Gratuit pour les utilisateurs				
Payés par les FS publics	► Aucune charge à reverser aux fournisseurs d'identité certifiés				
Payés par les FS privés	<ul> <li>Versement d'un tarif annuel commun à l'ensemble des fournisseurs d'identité certifiés selon des seuils planchers d'utilisateurs</li> </ul>				

« Nous avons demandé aux FI SPID de consentir à une baisse des tarifs appliqués aux FS privés afin d'être davantage attractif et de stimuler les usages » Team pour la transformation digitale, rattachée au ministère de l'intérieur

### Une tarification simplifiée en été 2019 pour favoriser l'accès aux FS privés

**Anciens tarifs :** tarifs annuel d'accès des FS privés à l'ensemble¹ des attributs des utilisateurs

Utilisateurs uniques	Prix fixe (€)	Prix additionnel par utilisateur (€)
> 0	0	4€
50 000	150 000 €	3,5 €
250 000	650 000 €	3€
500 000	1 000 000 €	2,5 €
Illimité	2 000 000€	n/a

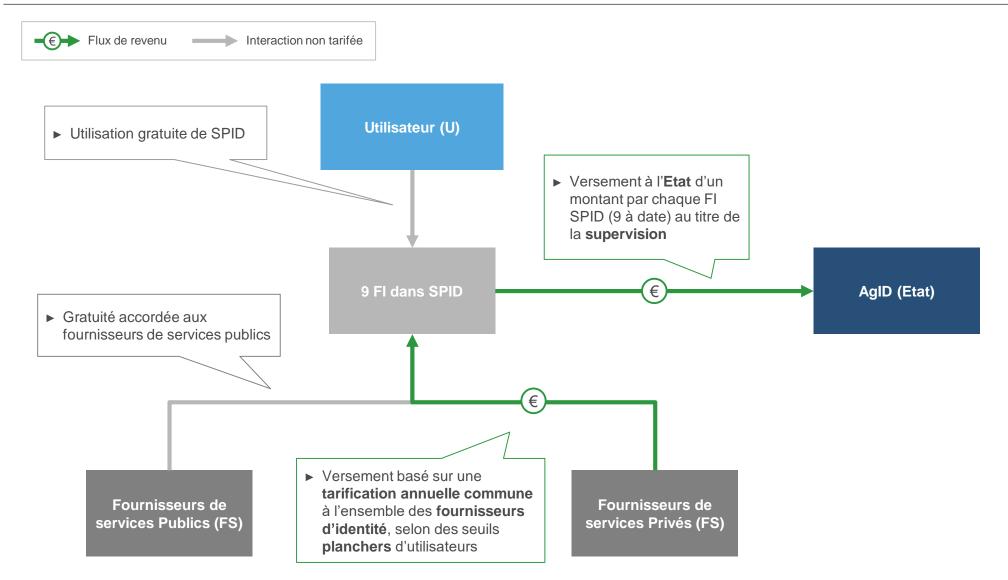
### Nouveaux tarifs: tarifs annuel d'accès des FS privés à l'ensemble des attributs des utilisateurs

Utilisateurs uniques (niveau substantiel)	Prix authentification (€)	Prix identification (€)	
0 à 1 000	0	3,5 €	
> 1 000	0,4€	3,5€	

Utilisateurs uniques (niveau élevé)	Prix authentification (€)	Prix identification (€)
0 à 1 000	0	7€
> 1 000	7€	7€

# Les 9 FI SPID versent un montant à l'Etat au titre de la supervision annuelle et appliquent une tarification annuelle commune aux FS privés





# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
  - Belgique
  - Italie
  - Danemark
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Déployé en 2010, NemID est le schéma d'identification danois permettant aux citoyens et aux personnes morales de s'authentifier auprès de nombreux services



### Le dispositif NemID, bientôt notifié à la commission européenne, sera prochainement remplacé par le MitID

2007

▶ Développement du schéma d'identification numérique danois de niveau substantiel par Nets¹, sur les bases de contrats conclus sur 10 ans avec le gouvernement et le secteur bancaire



▶ Déploiement de NemID, avec une « migration forcée » de l'ensemble des clients des banques, fournissant une base de près de 3,2m d'utilisateurs dès les premiers mois d'existence du dispositif



▶ Lancement de la déclinaison de la carte NemID et du Token sur téléphone mobile



▶ Déploiement prévisionnel du schéma d'identification MitID, remplaçant de NemID, développé par Nets mais propriété du gouvernement et des banques

« Des travaux ont été enclenchés pour notifier le schéma NemID en raison du retard pris dans le développement du schéma qui le remplacera, MitID, dont le déploiement a été retardé à 2021 » Nets, fournisseur à l'origine du NemID et du MitID

#### Le dispositif NemID se décline sous 3 formes

Deux déclinaisons physiques récemment rejoints par une application sur téléphone mobile :



La **NemID** card qui comprend un nombre limité de combinaisons de codes à rentrer au moment de l'identification / authentification



Le **NemID Token** générant des authentifiants éphémères



La **NemID** key, solution mobile lancée en mai 2018

- ► Le dispositif permet aux citoyens danois de plus de 15 ans de s'authentifier auprès d'un nombre important de services publics et privés, ainsi que de bénéficier d'une signature digitalisée
- Une solution complémentaire permet également d'adresser le segment des personnes morales, par une offre d'identité professionnelle

« Le lancement de l'application mobile a fortement stimulé la fréquence de recours au NemID »

Nets, fournisseur à l'origine du NEMID et du MitID

### NemID a bénéficié d'un alignement total des acteurs bancaires et du gouvernement, difficilement réplicable dans un contexte concurrentiel tendu



**Personnes physiques** 

### Description du dispositif NemID pour les personnes physiques (1/2)



Création

- ► Un contexte favorable à une collaboration entre le gouvernement et les banques :
  - Banques à la recherche d'une solution unique et commune d'identification
  - Climat de "sérénité" entre les banques au moment des premières discussions, loin du climat actuel de compétition entre acteurs



Facteurs clés de succès

- ➤ Migration des clients des banques danoises vers NemID, fournissant un nombre important d'utilisateurs (~3,2m) dès les premiers mois
- ► Nombre élevé de services et diversité sectorielle, avec des fournisseurs attirés par le nombre d'utilisateurs acquis ayant recours à NemID (assurance, jeux d'argent, etc.)
- ▶ Décision du gouvernement de rendre obligatoire le recours au service Digital Post¹, une « boîte de réception » dédiée aux échanges administratifs, remplaçant ainsi l'envoi de courrier traditionnel

#### **Commentaires**

« Si l'on tentait de mettre en place une collaboration entre les banques aujourd'hui, vu le climat de tension qui règne entre elles, cela serait impossible! » Nets, fournisseur à l'origine du NEMID et du MitID

« Nos différents échanges avec les autres pays investiguant notre schéma, nous démontrent que cette incapacité à aligner les acteurs, notamment bancaires, est perceptible au sein de nombreux pays européens » Nets, fournisseur à l'origine du NEMID et du MitID

« Il s'agit d'un cercle vertueux : plus d'utilisateurs attirent plus de fournisseurs de services privés, dont les services attirent toujours plus d'utilisateurs! » Nets, fournisseur à l'origine du NEMID et du MitID

# En plus des services publics, NemID permet de s'authentifier auprès des FS privés qui se doivent de verser un tarif par usager ou par acte à Nets

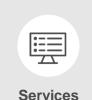


#### Personnes physiques

### Description du dispositif NemID pour les personnes physiques (2/2)



 NemID est utilisé par 5,2m d'usagers, générant près de 70 millions de transactions par mois



- ► Le dispositif permet de **s'authentifier** auprès de :
  - 300 fournisseurs de services publics, dont les services sont regroupés sur une plateforme
  - 600 fournisseurs de services privés



# Utilisation NemID par services % d'utilisation, à date de Juin 2019 Autres services Services Banque privés publics 2019 60% 18% 22% L'usage bancaire, premier usage associé

au NemID, reste majoritaire avec 60%

# Modèle économique pour les personnes physiques Sources de flux Payés par l'usager ► Utilisation de NemID gratuite

- Versement annuel réalisé par le gouvernement, d'un montant fixe prédéfini dans le cadre du contrat conclu avec Nets, d'un montant approximatif de 1m€ couvrant un nombre illimité d'usagers ou d'actes
- Payés par les FS privés

Payés par les

**FS** publics

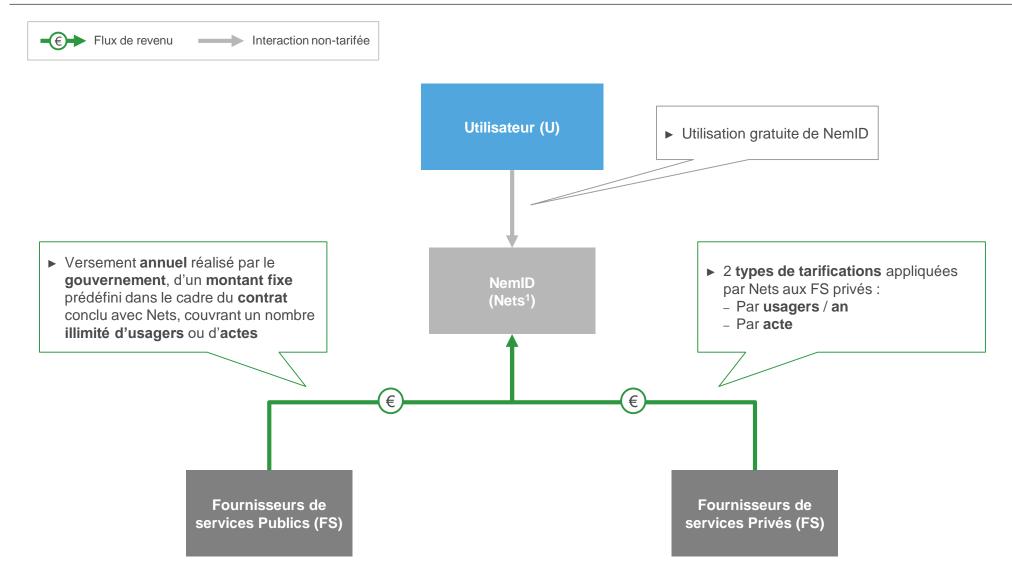
- ► La mise en place de la solution par Nets auprès du FS privé est gratuite
- ▶ 2 tarifications disponibles :
  - 0,44€ par usager / an
  - 0,14€ par acte
- ▶ Propension à privilégier la tarification "par usager" pour des services associés à plus de 4 actes

« Les fournisseurs de services, publics ou privés, choisissent généralement une tarification annuelle par usager, car ils préfèrent savoir combien ils paieront »

Nets, fournisseur à l'origine du NEMID et du MitID

### L'usage de NemID par l'utilisateur est gratuit, tandis que Nets perçoit un versement du gouvernement stipulé dans un contrat ainsi que par les FS privés





<sup>1.</sup> Nets: fournisseur de solutions digitales, spécialisé dans le secteur bancaire et couvrant notamment les pays nordiques, propriétaire de la solution NemlD à laquelle il donne accès au gouvernement Danois sur base d'un contrat de 10 ans. Nets a également été choisi pour développer MitlD, solution remplaçante du NemlD, qui sera cette fois la propriété du gouvernement (50%) et des acteurs bancaires (50%) Source: Rapport IGF / IGA / CGE, Recherche documentaire, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

### La déclinaison professionnelle de NemID permet aux personnes morales de s'authentifier auprès de services publics par le biais d'identités professionnelles



**Personnes morales** 

#### Description du dispositif NemID pour les personnes morales



**NemID** professionnel

▶ Passage du nombre d'entités légales ayant recours à la déclinaison professionnelle de NemID de 200 000 en 2014 à 600 000 en juin 2019 suite à l'instauration de l'obligation de recours au service Digital Post¹



Recours

- ► Soumission d'un formulaire spécifique à l'enrôlement au service NemID professionnel
- Nécessité de renseigner l'identité des employés à accréditer d'une autorisation de s'authentifier à des services publics au nom de l'entreprise
- ► Génération d'une identité professionnelle, exploitable par le biais d'une carte NemID additionnelle ou d'un logiciel spécifique installé sur l'ordinateur de l'employé

« Des réflexions sont en cours pour investiguer la possibilité de ne plus dissocier l'identité de la personne physique et l'identité professionnelle » Nets, fournisseur à l'origine du NemID et du MitID

#### Modèle économique pour les personnes morales

► La déclinaison **professionnelle** de NemID est régie par une **tarification spécifique** appliquée à une entité légale :



**3 premières identités** professionnelles générées **gratuitement** par personne morale



Tarification de **0,5€/an/employé** pour toute identité professionnelle **additionnelle** 



Dans le cas d'une utilisation **d'une carte NemID** (plutôt que du logiciel spécifique), coût de **10€** additionnel pour chaque carte supplémentaire reçue

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen

#### Scénarios

- Situation actuelle
- Paramètres pour la construction des scénarios
- Scénario recommandé
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Scénarios pour le schéma d'identité numérique – Enseignements clés

- L'écosystème de l'identité numérique français est sous tension en raison des contraintes techniques de FranceConnect, des interrogations quant à l'entrée des identités numériques publiques dans le marché privé et des relations contractuelles directes récemment établies entre FI privés et FS privés menaçant la promesse client de FranceConnect
- L'identification des options de positionnement de l'Etat dans le marché en tant que FI et des potentiels flux économiques permettent de paramétrer la construction de scénarios sur le rôle de l'Etat et le modèle économique de l'identité numérique

Le scénario du schéma d'identité numérique recommandé se structure autour d'un fédérateur d'identité

- Des principes majeurs de scénarisation du modèle économique ont été établis : gratuité pour l'utilisateur, renforcement de FranceConnect et financement par les fournisseurs de services
  - unique qui offre aux utilisateurs la liberté de choisir le fournisseur d'identité (pour les niveaux elDAS substantiel et élevé) qui leur convient, public ou privé, pour accéder à l'ensemble des services, publics et privés. Ce scénario a été fortement plébiscité par l'ensemble des parties prenantes du projet (Fl¹, FS², acteurs industriels notamment) lors d'entretiens et d'ateliers de travail. Il se structure autour d'un fédérateur d'identité unique qui regroupe les relations entre les FS et les Fl, le flux de connexions et le flux économique, ainsi que la tarification: ce fédérateur facture les FS privés et redistribue la valeur du marché entre les Fl utilisés après avoir prélevé un montant pour couvrir ses coûts opérationnels et de développement. FranceConnect pourra ainsi devenir une entité publique-privée pour assurer ce rôle de pivot du marché de l'identité numérique
- Ce scénario présente plusieurs avantages : positionnement de l'Etat au cœur du système, préservation de la souveraineté de la donnée, mobilisation d'expertises croisées grâce au partenariat public-privé, capitalisation et montée en puissance de FranceConnect, structuration de l'offre d'identité numérique favorisant le développement de la filière française, expérience utilisateur renforcée car l'utilisation est sans couture

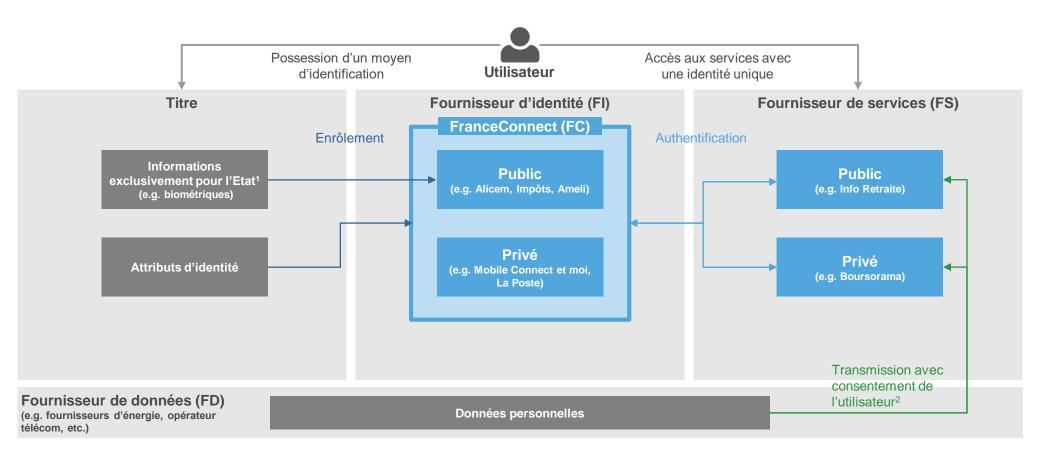
Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 123

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
  - Situation actuelle
  - Paramètres pour la construction des scénarios
  - Scénario recommandé
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

EY-Parthenon | Page 124

### L'écosystème français de l'identité numérique est construit autour d'un fédérateur d'identité qui joue le rôle d'interface entre les FS et les utilisateurs via les Fl



« FranceConnect est un système intéressant dans la mesure où il est résilient en fédérant plusieurs fournisseurs d'identité »

Acteur industriel français de l'identité numérique

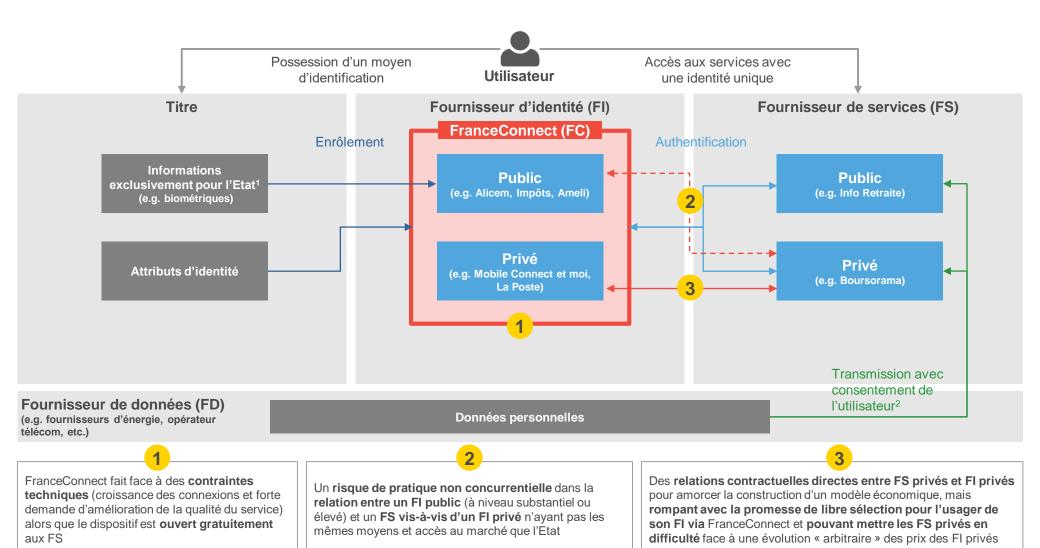
« FranceConnect a gagné en notoriété et a prouvé sa pertinence dans le modèle français. Si ce système est suffisamment sécurisé et qu'il propose un système de garantie, je suis convaincu que c'est le bon modèle »

Acteurs de la Fintech

<sup>1.</sup> Données présentes dans le document de voyage ICAO n'ayant pas vocation à être partagée avec les FI

<sup>2.</sup> Les relations entre les ED et les ES sont actuellement en cours de construction

### Le schéma français de l'identité numérique est en structuration, la définition de son modèle économique clarifiera les interactions entre les acteurs



<sup>1.</sup> Données présentes dans le document de voyage ICAO n'ayant pas vocation à être partagée avec les FI

<sup>2.</sup> Les relations entre les FD et les FS sont actuellement en cours de construction

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- ► Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen

#### Scénarios

- Situation actuelle
- Paramètres pour la construction des scénarios
- Scénario recommandé
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Six principes directeurs pour la scénarisation du modèle économique de l'identité numérique ont été établis (1/3)



#### **Principes directeurs**

6

Hypothèses pour la modélisation économique Périmètre de la modélisation économique Modèle économique de l'identité numérique 3 Gratuité d'accès Renforcement de Intégration du et d'usage de Financement par FranceConnect. marché d'attributs l'identité les fournisseurs au moins pour le complémentaires numérique pour de services secteur public de l'identité les utilisateurs 5 Offre des FI à prix unique pour les niveaux substantiel et élevé, le faible étant gratuit

Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 128

Indépendance du modèle économique personnes physiques vs. morales

### Six principes directeurs pour la scénarisation du modèle économique de l'identité numérique ont été établis (2/3)



Principes directeurs - rationnels des hypothèses

Gratuité d'accès et d'usage de l'identité numérique pour les utilisateurs

- ▶ La gratuité accélère la pénétration de l'identité numérique qui mécaniquement développera les usages
- ▶ La croissance du volume d'identités numériques gonfle mécaniquement le volume de transactions et donc alimente le modèle économique

Renforcement de FranceConnect, au moins pour le secteur public La majorité des acteurs interrogés convergent pour dire que FranceConnect peut jouer, au moins pour le secteur public voire au delà, le rôle de noyau de l'identité numérique en France :

- ▶ Fédération des fournisseurs d'identité et fournisseurs de services sur une même plateforme
- ▶ Résilience du système qui ne dépend pas d'une seule identité numérique

Financement par les fournisseurs de services

Les fournisseurs de services bénéficieront du déploiement de l'identité numérique dans 3 dimensions :

- ▶ Diminution des coûts opérationnels (gestion mots de passe, maintenance plateformes d'authentification, etc.)
- ▶ Amélioration de la qualité de la gestion du risque (fraudes, usurpations, etc.)
- ▶ Simplification du parcours client grâce à la centralisation des « avatars » numériques

Intégration du marché d'attributs complémentaires de l'identité

- ▶ L'intégration des attributs complémentaires améliore l'expérience client dans la mesure où le partage des données entre les acteurs du système accélère les démarches (e.g. ouverture d'un compte bancaire en un clic)
- ► Certains acteurs estiment que l'impact économique du marché des attributs complémentaires peut être significatif : 3 € pour chaque 1 € généré dans le marché des attributs traditionnels

# Six principes directeurs pour la scénarisation du modèle économique de l'identité numérique ont été établis (3/3)



Principes directeurs - rationnels du périmètre

Offre des FI à prix unique pour les niveaux substantiel et élevé, le faible étant gratuit

Le niveau de sécurité elDAS exigé pour un usage ne permet pas de constituer un paramètre de scénarisation :

- ▶ Niveau elDAS susceptible d'évoluer dans le temps selon l'évolution des usages
- ▶ Niveau elDAS potentiellement différencié en fonction de la catégorie des utilisateurs

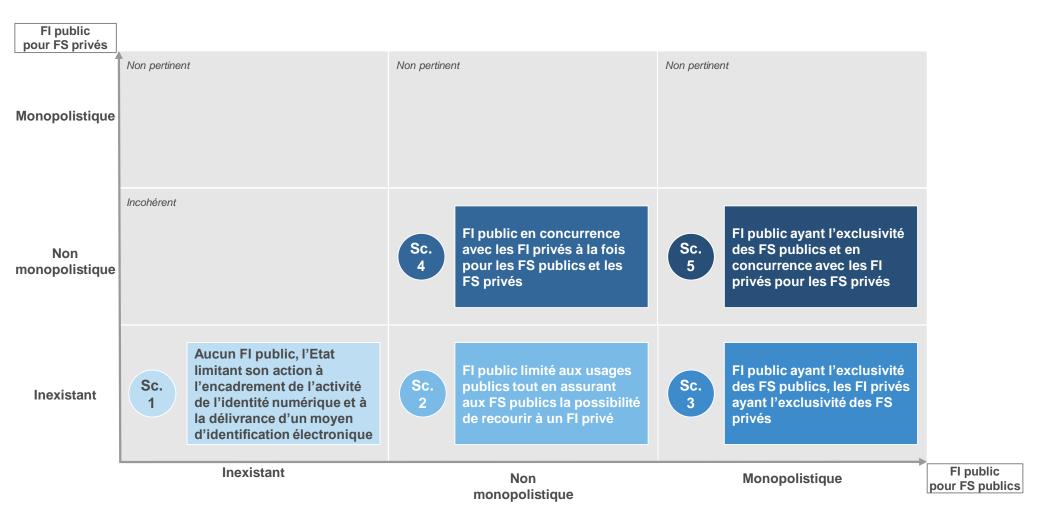
Indépendance du modèle économique personnes physiques vs. morales

- ▶ L'identité numérique des personnes morales se développera une fois que l'identité numérique des personnes physiques sera stabilisée, notamment via la délégation de mandats aux personnes physiques. De ce fait, la question des personnes morales est écartée à ce stade des réflexions sur le modèle économique
- ▶ Le modèle économique pour les personnes physiques doit se développer de manière indépendante par rapport au futur modèle économique pour l'identité numérique des personnes morales

Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 130

### Les scénarios du modèle économique de l'identité numérique de la personne physique sont déterminés par le positionnement de l'offre étatique d'identité numérique

#### Présentation des scénarios



### Parmi les cinq scénarios décrits, deux d'entre eux ont été écartés en raison du positionnement de l'Etat vis-à-vis l'identité numérique, jugé peu opérant

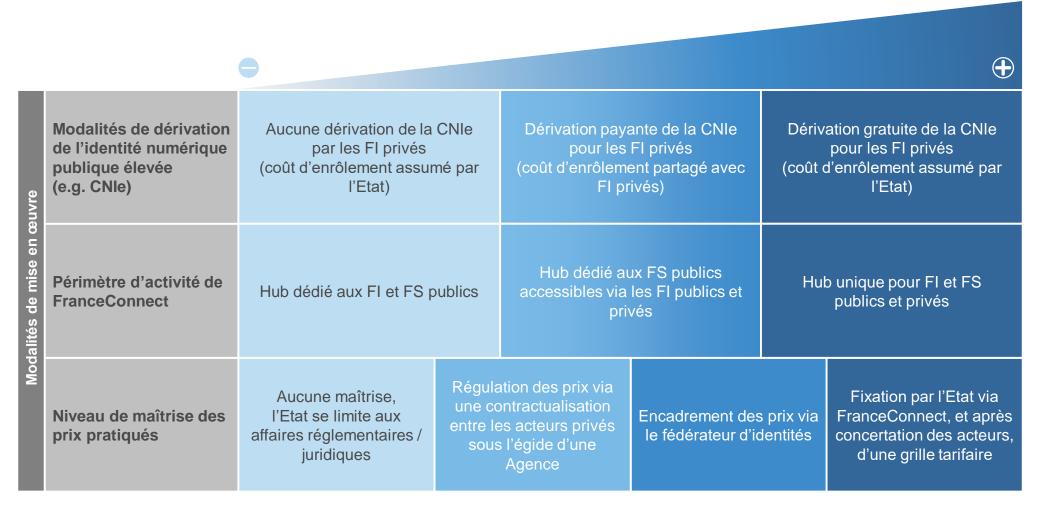
Conclusions du COPIL

	Rôle de l'Etat	Rationnels justifiant l'écartement des scénarios
Scénario 1	Aucun FI public, l'Etat limitant son action à l'encadrement de l'activité de l'identité numérique et à la délivrance d'un moyen d'identification électronique	<ul> <li>Demande des utilisateurs en faveur de l'existence d'au moins un FI public pour des raisons de protection de la donnée et de la vie privée</li> <li>Implication nécessaire de l'Etat en raison de l'hétérogénéité entre les différents registres de population (RNIPP et fichier TES)¹</li> <li>Protection de la souveraineté nationale de la donnée sur les personnes physiques, la dépendance totale à un ou plusieurs FI privé(s) étant inenvisageable</li> <li>Probable carence d'une identité de niveau élevé par un FI privé d'ici 2021, les FI privés n'ayant pas encore atteint le niveau substantiel et ne pouvant probablement pas notifier le niveau élevé d'ici 2 ans</li> </ul>
Scénario 5	FI public ayant l'exclusivité des FS publics et en concurrence avec les FI privés pour les FS privés	<ul> <li>Risque élevé de concurrence déloyale envers le secteur privé</li> <li>Fragilisation de la filière française de l'identité numérique par un Etat qui s'arcboute sur ses ressources pour écarter la concurrence, contraire à l'objectif de l'Etat de stimuler et catalyser le secteur privé de l'identité numérique</li> <li>Climat de méfiance des acteurs privés envers l'Etat qui perturberait la gouvernance et la résilience du système</li> </ul>

### Les scénarios 2, 3 et 4 peuvent varier selon les différentes modalités de mise en œuvre choisies

Modalités de mise en œuvre

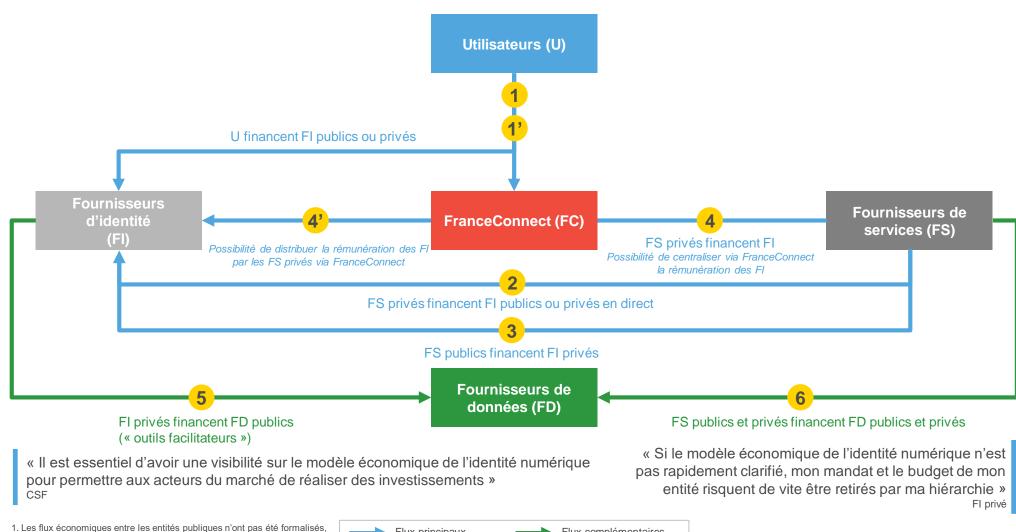
Sujets discutés en ateliers



Source: Analyse EY-Parthenon | Page 133

### L'analyse des différents flux économiques<sup>1</sup> permet de construire les scénarios pour le modèle économique de l'identité numérique

Flux économiques



Source: Rapport IGF / IGA / CGE, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

Flux complémentaires Flux principaux

bien au'un coût existe

# L'analyse des différents flux économiques permet de construire les scénarios pour le modèle économique de l'identité numérique (1/4)

#### Flux économiques

	Qui paye ?	Qui bénéficie ?	Pourquoi ?	Modalités de pricing <sup>1</sup>	Métriques	Cas d'usage
Obtention d'un e-titre non-régalien (« prépayé »)	Utilisateur	Fournisseurs d'identité publics et privés ou Fédérateur d'identités	Compensation des coûts d'enrôlement	Abonnement annuel	<b>P</b> De 9€ à 42€ / an	Obtention d'un e-carte privée ou d'une identité mobile
Accès à l'identité numérique (« promotion des usages »)	Utilisateur	Fournisseurs d'identité publics et privés ou Fédérateur d'identités	Compensation des coûts d'enrôlement au niveau élevé	Gratuite pendant les premières années et payante ensuite par abonnement annuel	15€ / an²	Réalisation d'une transaction bancaire
Accès à l'identité numérique (« pay per user »)	Fournisseurs de services privés	Fournisseurs d'identité publics et privés	Facturation des services par les FI et gains de performance pour les fournisseurs de services	Par tranche d'utilisateur (tous attributs d'identité) Par tranche utilisateurs (certains attributs d'identité) Par unité d'authentification Abonnement annuel d'authentification	De 4€ (50K) à 2,5€ (500K), 2m€ (illimité)/an  De 1,2€ (250K) à 0,8€ (500K), 800K€ (illimité)/an  De 1€ (<50K) à 0,12€ (>1m)  De 4€ (<50K) à 0,50€ (>1m)	Réalisation d'une transaction bancaire
3 Subventions aux initiatives privées	Fournisseur de services publics	Fournisseurs d'identité privés	Compensation des coûts liés à la mise à disposition aux services publics	Nombre d'utilisateurs avec un plancher	0,66€ (<300K) / an 0,043€ (300K-6m) / an Max. 450K€ / an	Accès à la déclaration d'impôts

<sup>1.</sup> Les modalités de pricing sont issues du benchmark du rapport IGF/IGA/CGE et des entretiens menés dans le cadre du projet

Source: Rapport IGF / IGA / CGE, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

<sup>2.</sup> Envisagé par certains FI

### L'analyse des différents flux économiques permet de construire les scénarios pour le modèle économique de l'identité numérique (2/4)

#### Flux économiques

	Qui paye ?	Qui bénéficie ?	Pourquoi ?	Viabilité	Rationnels
Obtention d'un e-titre non-régalien (« prépayé »)	Utilisateur	Fournisseurs d'identité publics et privés ou Fédérateur d'identités	Compensation des coûts d'enrôlement	×	Unanimité parmi l'ensemble des acteurs rencontrés sur la nécessité de proposer une identité numérique gratuite pour les
Accès à l'identité numérique (« promotion »)	Utilisateur	Fournisseurs d'identité publics et privés ou Fédérateur d'identités	Compensation des coûts d'enrôlement au niveau élevé	×	utilisateurs afin de favoriser les usages, l'appropriation et le déploiement de l'identité numérique
Accès à l'identité numérique (« pay per user »)	Fournisseurs de services privés	Fournisseurs d'identité publics et privés	Facturation des services par les FI et gains de performance pour les fournisseurs de services		Fortement envisageable en raison de la valeur que l'identité numérique crée pour les fournisseurs de service privés via notamment la réalisation de gains de performance considérables¹et l'amélioration de l'expérience client
3 Subventions aux initiatives privées	Fournisseur de services publics	Fournisseurs d'identité privés	Compensation des coûts liés à la mise à disposition aux services publics	?	Dépendant de l'évolution du modèle économique de FranceConnect, dont les services sont aujourd'hui gratuits pour les fournisseurs de services publics

<sup>1.</sup> Selon l'un des acteurs rencontrés, le coût d'ouverture d'un compte bancaire, aujourd'hui estimé entre 100 et 200 euros, s'élèverait à 4 euros grâce à l'identité numérique Source : Rapport IGF / IGA / CGE, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

# L'analyse des différents flux économiques permet de construire les scénarios pour le modèle économique de l'identité numérique (3/4)

#### Flux économiques

		Qui paye ?	Qui bénéficie ?	Pourquoi?	Modalités de pricing <sup>1</sup>	Métriques	Cas d'usage
4	Droit d'accès aux identités	Fournisseurs de services privés	Fédérateur d'identités	Compensation du coût d'exploitation et maintien de la plateforme de fédérations d'identités	Tranche de transaction  Par acte / utilisateur	A confirmer	Création et utilisation d'un compte chez un opérateur de jeux d'argent en ligne
4'	Droit d'accès aux identités (contractualisation uniquement via FC)	Fournisseurs de service privés	Fournisseurs d'identité publics et privés	Centralisation de la facturation par FC qui redistribue les ressources (après absorption du flux 4) aux FI	Abonnement annuel selon accès aux attributs d'identité (prix régulé ?)  Par acte / utilisateur	A confirmer	Création et utilisation d'un compte chez un opérateur de jeux d'argent en ligne
5	Recours aux outils facilitateurs	Fournisseurs d'identité privés	Fournisseurs de données publics	Compensation du coût consultation des données de registre public	Par tranche de transactions Abonnement annuel	De 0,64€ (<2K) à 0,19€ (>de 50K) / an De 974€ à 5 311€ / an	Vérification de l'authenticité d'une identité via DocVérif
6	Accès à des données personnelles des utilisateurs	Fournisseurs de services publics et privés	Fournisseurs de données publics et privés	Simplification du parcours des utilisateurs grâce au croisement des données	Par tranche de transactions  Par acte / utilisateur	A confirmer	Création d'un compte bancaire en un clic (partage du justificatif de domicile, revenus, etc.)

<sup>1.</sup> Les modalités de pricing sont issues du benchmark du rapport IGF/IGA/CGE et des entretiens menés dans le cadre du projet Source : Rapport IGF / IGA / CGE, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

## L'analyse des différents flux économiques permet de construire les scénarios pour le modèle économique de l'identité numérique (4/4)

#### Flux économiques

		Qui paye ?	Qui bénéficie ?	Pourquoi ?	Viabilité	Rationnels
4	Droit d'accès aux identités	Fournisseurs de services privés	Fédérateur d'identités	Compensation du coût d'exploitation et maintien de la plateforme de fédérations d'identités		Nécessaire évolution du modèle économique de FranceConnect pour faire face à l'évolution des coûts d'exploitation et de maintien de ses serveurs liée à l'intégration d'une offre de services privés
4'	Droit d'accès aux identités (contractualisation uniquement via FC)	Fournisseurs de service privés	Fournisseurs d'identité publics et privés	Centralisation de la facturation par FC qui redistribue les ressources (après absorption du flux 4) aux FI		Envisageable dans une perspective de régulation des prix des fournisseurs d'identité privés afin de sécuriser la relation avec les fournisseurs de services privés et maintenir la promesse utilisateur de FranceConnect
5	Recours aux outils facilitateurs	Fournisseurs d'identité privés	Fournisseurs de données publics	Compensation du coût consultation des données de registre public		Outils facilitateurs (e.g. DocVérif), considérés comme des ressources essentielles, devant être à priori mis à disposition au <b>prix coûtant</b> , de façon à couvrir la sollicitation des serveurs publics et être conforme au droit de la concurrence
6	Accès à des données personnelles des utilisateurs	Fournisseurs de services publics et privés	Fournisseurs de données publics et privés	Simplification du parcours des utilisateurs grâce au croisement des données		Fortement envisageable en raison de la valeur que l'identité numérique crée auprès des fournisseurs de services via notamment la réalisation de gains de performance considérables¹ et l'amélioration de l'expérience client

<sup>1.</sup> Par exemple, les coûts liés à la simplification des processus de gestion documentaire Source : Rapport IGF / IGA / CGE, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

### Le modèle économique de l'identité numérique pourra être amené à évoluer au fil du temps selon l'évolution des usages



#### Exemple du cas estonien

#### Un changement significatif du modèle

#### **Modalités Financement** ► Transactions gratuites ► Cartes payantes par devant être l'utilisateur compensées par le coût 2002 des cartes ▶ Version mobile avec ► Transactions payantes application via les par les FS 2007 opérateurs télécom ► Abonnement pour avec un coût récurrent l'usager ► FS assurent la totalité ▶ Nouvelle application des coûts des ► Cartes répandues et 2017 transactions amorties ► Gratuité pour l'usager ▶ Cas d'usages répandus

#### Une réussite sur le plan politique et économique



Un **enjeu d'attractivité** : une demande d'e-carte d'identité pouvant être faite en ligne, autorisant la résidence en Estonie et facilitant l'ouverture d'une entreprise



Une **présence internationale** : 50 000 e-cartes d'identité à l'étranger, dont plus de 4 000 en France



Un **modèle rentable** : des coûts estimés à environ 7m€/an alors que les revenus s'élèvent à 17m€/an

« La forte adaptabilité du modèle économique de l'identité numérique estonienne, outre le fait que la taille de son marché soit limitée, a été le facteur clé de réussite de cette démarche »

Acteur de l'Etat

Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 139

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen

#### Scénarios

- Situation actuelle
- Paramètres pour la construction des scénarios
- Scénario recommandé
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Les parties prenantes se sont alignés sur ce qui représente leurs attentes majeures en matière de modèle économique de l'identité numérique

- Urgence selon les acteurs français à mettre en œuvre la nouvelle gouvernance et à clarifier les modèles opérationnel et économique, pour sécuriser leurs parts de marché face aux initiatives déjà engagées de géants mondiaux et d'autres acteurs européens
- Priorité donnée à la simplicité d'usage pour les citoyens, qui milite pour un modèle fondé sur une identité numérique unique utilisable dans le secteur public et dans le secteur privé
- Enjeu à unifier l'organisation du système d'identité numérique, pour tous les secteurs, y compris la santé (même si la santé gère des données sensibles qui lui sont propres)
- Préférence pour le choix d'un scénario dont la mise en œuvre peut être complexe mais qui permet de sécuriser la présence des acteurs français sur le long terme
- Transformation significative de FranceConnect à initier avec comme pistes à confirmer : une gouvernance publique / privée, une entité pouvant facturer, des investissements à anticiper via une commission, une implication d'acteurs maîtrisant les technologies de plateformisation

Source : Ateliers, Analyse EY-Parthenon | Page 141

# La sélection du scénario du modèle économique de l'identité numérique se fait à l'aune de 5 critères d'évaluation

#### Critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clés	Objectifs stratégiques
Protection de la souveraineté	<ul> <li>Quel est le niveau de maîtrise des données des utilisateurs dans le domaine public ?</li> <li>Quel est le niveau de régulation des acteurs privés ?</li> </ul>	▶ Développer une solution souveraine qui protège la donnée et la vie privée des Français
Développement des usages	<ul> <li>Quel est l'impact de chaque scénario dans l'adoption de l'identité numérique par les utilisateurs ?</li> <li>Inspire-t-il de la confiance auprès des utilisateurs ?</li> </ul>	<ul> <li>Assurer une pénétration large et rapide de l'identité numérique dans les usages</li> </ul>
Impact économique / soutien à la filière	<ul> <li>Quel est l'impact que la mise en œuvre de chaque scénario pourra avoir sur la filière économique ?</li> <li>Quel soutien pourra être attendu de l'Etat ?</li> </ul>	<ul> <li>Développer le marché de l'identité numérique en France</li> <li>Répliquer l'expertise française dans l'identité physique sur l'identité numérique</li> </ul>
Maîtrise de l'exécution pour l'Etat	<ul> <li>Quel est le degré de complexité dans la mise en œuvre de chaque scénario ?</li> <li>Quelle est la raison qui explique cette complexité ?</li> </ul>	<ul> <li>Anticiper les moyens nécessaires pour atteindre les résultats escomptés</li> </ul>
Maîtrise du coût économique pour l'Etat	<ul> <li>Quel coût représente la mise en œuvre de chaque scénario ?</li> <li>Quelle est la raison qui explique ce coût ?</li> </ul>	► Obtenir le meilleur rapport coût/bénéfice

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 142

# Le scénario 4 semble être l'option la plus pertinente car il optimise l'expérience utilisateur, instaure une coopération publique-privée et est centralisé autour d'un fédérateur unique

#### Grille d'évaluation

1. Le coût d'enrôlement est invariable pour

tous les scénarios

Faible

			Critères d'évaluation				
	Description	Protection de la souveraineté	Développement des usages	Impact économique / soutien à la filière	Maîtrise de l'exécution pour l'Etat	Maîtrise du coût économique¹pour l'Etat	
Scénario 2	FI public limité aux usages publics tout en assurant aux FS publics la possibilité de recourir à un FI privé	Usages publics pouvant être majoritairement portés par les acteurs privés et faible pouvoir du régulateur, les acteurs privés pouvant faire valoir leurs intérêts commerciaux	Frustration et incompréhension des utilisateurs de ne pas pouvoir utiliser leur identité numérique publique dans le privé alors que le contraire est possible	Impact positif dans la filière économique, l'usage privé étant laissé au privé et le public étant ouvert au privé	Désengagement progressif de l'Etat par rapport au niveau d'ambition initialement fixé et réduction progressive des investissements/projets vu la bascule des usages vers le privé	Coût limité : solution pour la population souhaitant un FI public pour les FS publics	
Scénario 3	FI public ayant l'exclusivité des FS publics, les FI privés ayant l'exclusivité des FS privés	Fort maîtrise de la donnée dans l'univers public mais faible maîtrise dans l'univers privé car le pouvoir de régulation du hub peut être moins efficace (deux plateformes distinctes à réguler)	Deux identités numériques complexifiant l'expérience, rendant difficile le partage de données entre FS, pouvant susciter une méfiance envers le contrôle de l'Etat sur les données publiques	Impact positif dans la filière économique, l'usage privé étant laissé au privé	Exécution complexe pour créer un holding FranceConnect et gérer l'une des plateformes créées	Coûteux : faire évoluer FranceConnect vers un modèle bicéphale (plateforme publique et privée) sans pouvoir bénéficier des mutualisations des dépenses d'exploitation	
Scénario 4	FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés	Pilotage du modèle par une entité publique- privée unique qui joue également le rôle de régulateur	Une expérience simple pour les utilisateurs grâce à un fédérateur unique géré par un partenariat public/privé incarné par un bouton FranceConnect généralisé auprès des FS	Impact positif dans la filière économique car le développement d'une coordination publique-privée permet la mise en place d'une concurrence saine et laisse libre cours à l'innovation	Exécution complexe pour placer FranceConnect comme régulateur du modèle économique au sein d'une entité publique- privée	Coûteux : transformer FranceConnect pour le mettre au niveau du rôle escompté de pivot unique de l'identité numérique	

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 143

Moyen

Plutôt Fort

Fort

Plutôt faible

### Plusieurs raisons ont été évoquées pour écarter les scénarios 2 et 3

#### Synthèse des conclusions des ateliers

	Rôle de l'Etat	Rationnels justifiant l'écartement des scénarios
Scénario 2	FI public limité aux usages publics tout en assurant aux FS publics la possibilité de recourir à un FI privé	<ul> <li>Risque de marginalisation du Fl public, limitée à une certaine catégorie de la population, et risque de rapprochement du scénario 1 ; ce qui fait craindre aux acteurs du marché un désengagement in fine de l'Etat et par conséquent un moindre développement du marché</li> <li>Des utilisateurs frustrés de ne pas pouvoir utiliser leurs identités acquises auprès d'un Fl public auprès des FS privés</li> <li>Risque de rejet de la stratégie de l'Etat par les utilisateurs menant à la perte des parts de marché du Fl public et à une dépréciation de l'image de l'Etat dans le domaine de l'identité numérique</li> </ul>
Scénario 3	FI public ayant l'exclusivité des FS publics, les FI privés ayant l'exclusivité des FS privés	<ul> <li>Peu de synergies entre les univers public et privé marquant un retour en arrière des ambitions de FranceConnect d'une identité numérique pour tous les services</li> <li>Risque de faible acceptabilité politique d'un Etat en monopole sur le public ou à l'inverse de l'impossibilité d'utiliser une identité étatique dans l'univers privé</li> <li>Une plus forte complexité dans le partage des données entre les FS publics et privés (e.g. dossier médical partagé)</li> <li>Acceptabilité de deux identités numériques pouvant se détériorer face à la complexité de gestion qu'elles impliquent</li> <li>Une moindre marge de mutualisation des coûts opérationnels en raison de l'existence de deux plateformes</li> </ul>

Source : Ateliers, Analyse EY-Parthenon | Page 144

#### Le scénario 2 a été jugé non pertinent car il marginalisera le FI public et risque de se rapprocher du scénario 1 qui a été écarté par le COPIL



FI public limité aux usages publics tout en assurant aux FS publics la possibilité de recourir à un FI privé Analyse du scénario

#### **Avantages**

- ▶ Un FI public de secours pour les populations ne souhaitant pas utiliser un FI privé pour accéder aux FS publics
- ▶ Une place privilégiée pour les FI privés qui ne sont pas concurrencés auprès des FS privés et qui peuvent concurrencer les FI publics auprès des FS publics

#### Points d'attention

- ▶ Risque de marginalisation du FI public, limitée à une certaine catégorie de la population
- ▶ Des utilisateurs frustrés de ne pas pouvoir utiliser leurs identités acquises auprès d'un FI public auprès des FS privés
- ▶ Par conséquent, un risque de rejet de la stratégie de l'Etat par les utilisateurs menant à la perte des parts de marché du FI public et à une dépréciation de l'image de l'Etat dans le domaine de l'identité numérique

#### Conditions de réussite

- ► Le FI public doit permettre de couvrir une large gamme de FS publics, y compris les collectivités territoriales
- ▶ Une communication claire de l'Etat quant à son choix de positionnement de vouloir se limiter à une certaine catégorie de la population

EY-Parthenon | Page 145 Source: Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

#### Le scénario 3 a été jugé non pertinent car il ne favorise pas les synergies entre les univers public et privé



FI public ayant l'exclusivité des FS publics, les FI privés ayant l'exclusivité des FS privés Analyse du scénario

#### **Avantages**

- ► Un modèle économique simple pour l'Etat grâce à une meilleure maîtrise des usages et des dépenses, mais qui représente un recul par rapport à l'ambition de FranceConnect
- ► Une plus grande liberté accordée aux Fl privés pour s'organiser et dimensionner ses investissements
- **▶** Deux plateformes opérationnelles augmentant la résilience de l'écosystème

#### Points d'attention

- ▶ L'acceptabilité de deux identités numériques peut se détériorer face à la complexité de gestion qu'elles impliquent pour les utilisateurs par rapport à une seule identité numérique
- ▶ Risque de faible acceptabilité politique d'un Etat en monopole sur les services publics (à la fois FI, FS et FD dans un univers public fermé)
- ▶ Une plus forte complexité dans le partage des données entre les FS publics et privés (e.g. dossier médical partagé)
- ▶ Une moindre marge de mutualisation des coûts opérationnels en raison de l'existence de deux plateformes

#### Conditions de réussite

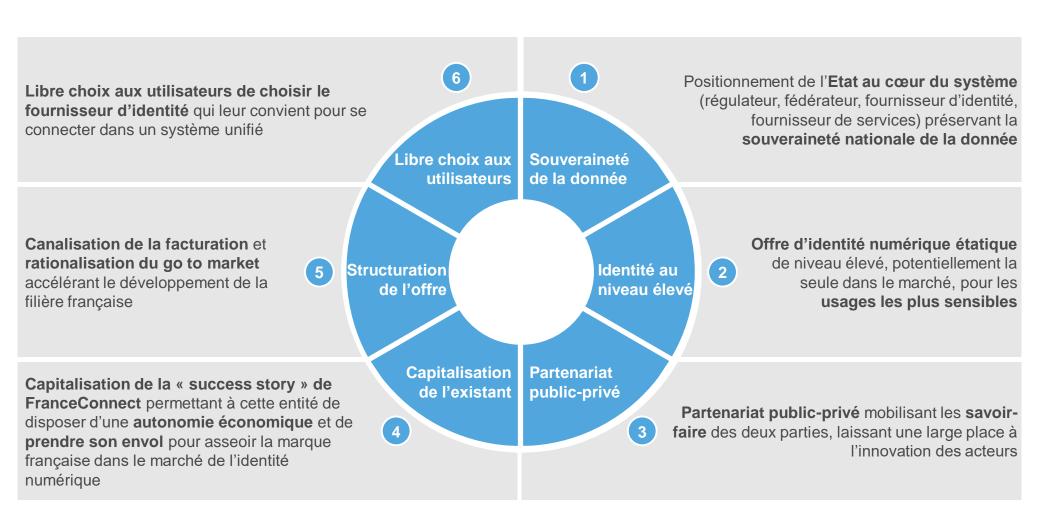
- ▶ Dérivation gratuite de la CNIe pour les FI privés afin d'encourager le développement des usages privés
- ▶ Une meilleure clarification du modèle opérationnel de **FranceConnect**

EY-Parthenon | Page 146 Source: Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon

## Le scénario 4 présente des avantages majeurs pour affirmer le rôle de l'Etat, encourager la filière française et favoriser le développement des usages



Synthèse des conclusions des ateliers

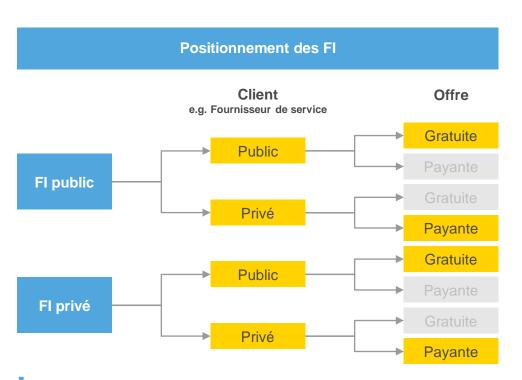


Source : Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 147

### Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide

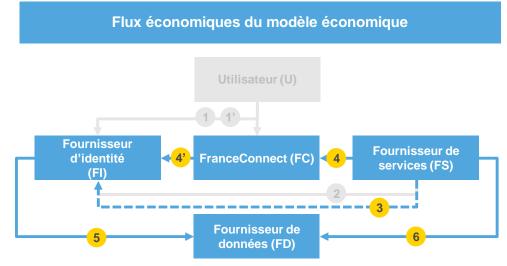


#### Synthèse des conclusions des ateliers



« C'est un scénario ouvert, dans lequel l'Etat n'a un monopole sur aucun segment. Le choix du FI demeure dans les mains de l'usager. Il est alors essentiel d'assurer une égalité de traitement entre FI publics et FI privés » FI privé

« C'est le scénario qui ressemble le plus au modèle actuel en ajoutant la rémunération des FI, c'est un modèle vertueux et ouvert » FI privé



- 3 Les FI privés offrent gratuitement leurs services aux FS publics, via FC, car ils bénéficient des investissements réalisés par l'Etat
- 4 Positionnement de FC comme noyau de l'identité numérique dans la coordination des relations FI/FS: FC facture l'ensemble des accès, (4) se rémunère avec une commission (5%?) pour financer son développement et (4') redistribue la valeur aux FI selon le volume d'usage
- 5 Les FI privés rémunèreraient les outils facilitateurs (e.g. DocVérif) au prix coûtant via une redevance afin de compenser leurs demandes de vérification d'identités (en cours de réflexion)
- 6 FC encadrerait l'utilisation des données des FD privés, les FD publics pouvant livrer gratuitement les données en accord avec les utilisateurs. L'Etat verserait une subvention aux FD privés pour compenser le coût d'exploitation pour les usages par les FS publics (en cours de réflexion)

Source : Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 148

#### Des points d'attention et des facteurs clés de succès conditionnent la bonne mise en œuvre du scénario 4



Synthèse des conclusions des ateliers

#### Points d'attention

- ► Risque de concurrence déloyale entre FI
  - FI public qui bénéficierait de moyens plus larges que les FI privés
  - FS également FI qui mettrait en avant sa propre offre de FI à sa base usager
- ▶ Définition de la relation entre FS privés et FD privés (régulation, place de FranceConnect, etc.)
- ► Conditions d'éligibilité d'un nouveau FI dans FranceConnect selon possible évolution du règlement elDAS
- ► Clarification de la relation avec les Fl étrangers (traitement, rémunération, etc.)
- ► Articulation du projet français avec les initiatives globales

#### Conditions de réussite

- ► Concurrence loyale entre FI
  - Monopole de l'Etat sur aucun segment
  - Choix du FI exclusivement dans les mains de l'utilisateur (impossibilité pour un FS de choisir son ou ses FI)
- Egalité de traitement entre FI publics / privés
- Pas de dérivation de l'identité vers le FI public lors de la remise de la CNIe
- Dérivation de l'identité gratuite pour les FI privés
- Aucun moyen différenciant pour les FI publics vs. FI privés (e.g. DocVérif)
- ► Pas d'initiative de fédérateur d'identité validé par l'ANSSI autre que FranceConnect
- ► Transformation de FranceConnect avec une modification des textes
- ► Mise en place d'une gouvernance publique / privée

« Il n'est pas exclus que la mise à jour du règlement eIDAS rende la notification à un niveau donné dans un pays valable dans les autres pays de l'UE, alors qu'aujourd'hui l'ANSSI fixe des règles plus strictes » Fi privé

Source : Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 149

#### Les parties prenantes de l'identité numérique ont exprimé lors des ateliers de travail leurs attentes et points d'attention pour la suite du projet

Synthèse des conclusions des ateliers

- L'Etat a un rôle majeur pour **coordonner les acteurs** et **fixer les règles du jeu**
- D'autres ateliers pourraient être organisés pour poursuivre les réflexions et cadrer le déploiement du modèle cible
- La construction du modèle économique doit se faire en *test and learn*, dès la validation par l'Etat d'une direction à prendre
- Le schéma d'identité numérique français doit être ouvert et visionnaire en anticipant une identité numérique utilisable en Europe et dans le monde
- Les **exclus du numérique** doivent pouvoir être pris en compte

« Nous commençons à converger, c'est l'heure des choix. Nous avons tous besoin d'une clarification de la direction que souhaite prendre l'Etat pour que nous puissions nous investir dans l'avenir » FI. Acteurs du marché

« Il faut être dans l'agile et ne pas vouloir tout sécuriser d'un seul coup au risque de se faire devancer. Il faut se lancer, se positionner et ensuite renforcer les bases de notre ancrage. La construction du modèle économique belge s'est faite ainsi »

« La dimension européenne est certes importante, mais il faut penser également à l'échelle globale, les acteurs internationaux peuvent préempter le marché autrement » FI, FS, Acteurs du marché

Source : Ateliers, Analyse EY-Parthenon | Page 150

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ► Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
  - Modèle économique de FranceConnect
  - Modèle économique du FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

#### Modèles économiques FranceConnect et Fl unique de l'Etat – Enseignements clés

#### France Connect

(si hub technique, hub de facturation et fixation des tarifs)

- En 2029, **~650 M€ de flux d'activité d'identité numérique**, soit ~50% du marché total, pourraient être captés **par le futur fédérateur d'identité français** (ci-après nommé FranceConnect par simplicité)
- En estimant que **FranceConnect se rémunère à hauteur de 5% des flux financiers qu'il opère** (et reverse donc 95% de la valeur aux fournisseurs d'identité), **ses revenus atteindraient ~30-35 M€ en 2029**
- L'activité de FranceConnect serait à l'équilibre en 2024, soit en année 3 ou 4 en considérant que le nouveau FranceConnect est opérationnel en 2020 ou 2021 et en équilibre économique ensuite (estimation du niveau d'équilibre économique réalisée avec une hypothèse d'un doublement progressif des effectifs pour atteindre ~50 ETP en 2029 afin d'assurer la forte croissance de l'activité à venir)
- La facturation des services publics, en plus du privé, renforcerait le modèle économique de FranceConnect mais n'accélérerait pas l'accès à l'équilibre économique du fédérateur qui aurait également lieu vers 2024

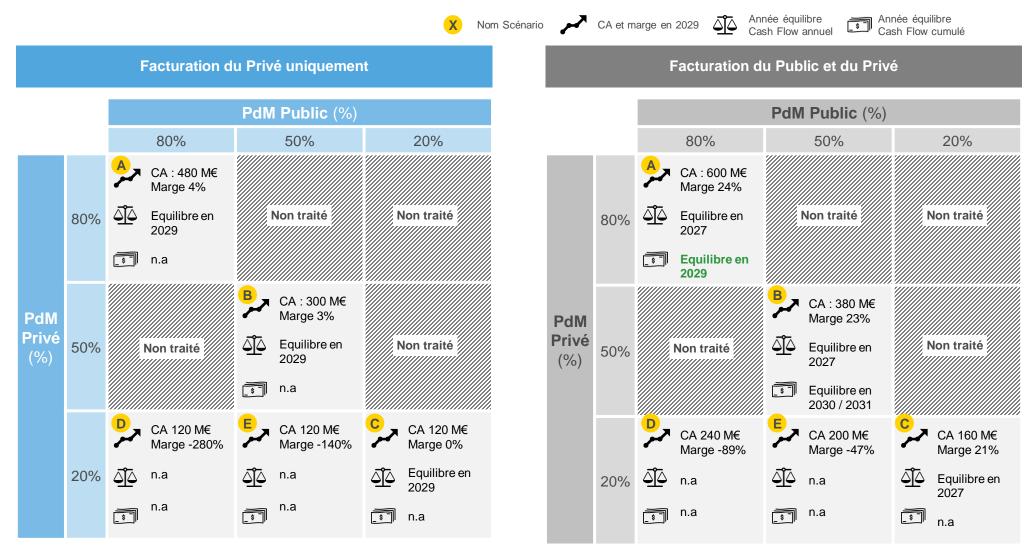
#### FI unique de l'Etat

- Selon les hypothèses retenues et si seuls les services privés sont facturés, l'équilibre économique pour un FI est difficile à atteindre : le FI unique de l'Etat n'atteindrait son équilibre économique que dans 3 scénarios, et uniquement à partir de 2029
- Si le FI de l'Etat est performant sur les services publics mais ne parvient pas à capturer une part suffisante du marché privé, les coûts générés par le public représenteraient un poids trop important pour atteindre l'équilibre sur l'horizon de temps étudié, que le public soit facturé ou pas
- Si les services publics sont facturés, le Fl unique de l'Etat atteindrait son équilibre économique deux ans plus tôt, soit en 2027 dans les 3 scénarios principaux et pourrait rembourser ses investissements en 10-12 ans dans 2 d'entre eux

Rappel : ces modélisations économiques reposent sur un certain nombre d'hypothèses structurantes détaillées dans les pages su ivantes, utilisées en l'absence d'un jeu de données suffisamment large

## Pour atteindre l'équilibre, le FI de l'Etat doit attirer au moins autant le privé que le public ; le remboursement des investissements se fera en 10+ ans dans les cas les plus positifs

Récapitulatif des revenus et du niveau d'équilibre économique du FI de l'Etat par scénario



# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
  - Modèle économique de FranceConnect
  - Modèle économique du FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Des précautions de lecture sont nécessaires pour assurer la bonne interprétation du modèle économique de l'identité numérique – Périmètre (1/2)

#### Périmètre du marché

- Modélisation du marché dans le cadre du Scénario 4 (Cf ci-contre)
- ► Estimation du marché de l'authentification et l'identification

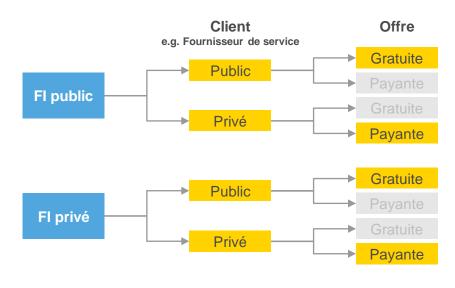
#### Public / Privé

- ▶ Maintien des usages privés sur la période
- ▶ Maintien des usages publics sur la période
- ➤ Absence de contrainte réglementaire pour les acteurs privés de passer par un Fl ou par FranceConnect

#### Marché en valeur

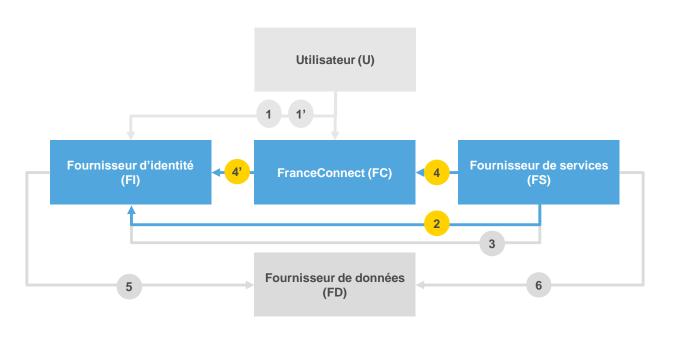
- ➤ Valorisation du marché sur base d'un prix moyen issu de la grille tarifaire validée en atelier (pas de dégressivité appliquée à ce stade par manque de données)
- ► Différenciation du prix par acte ou par usager
- Niveau de sécurité faible gratuit, prix équivalent appliqué aux niveaux substantiel et élevé

#### Rappel du positionnement des FI



### Des précautions de lecture sont nécessaires pour assurer la bonne interprétation du modèle économique de l'identité numérique – Flux estimés (2/2)

#### Flux économiques dans le cadre du scénario 4



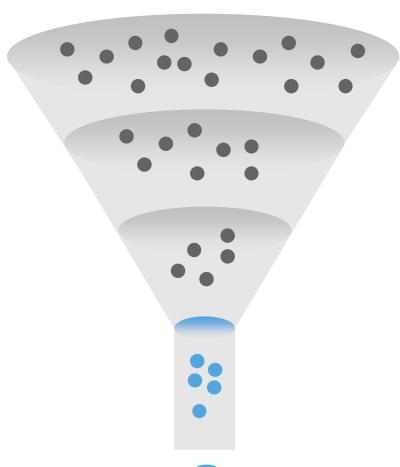
- → Flux dimensionné à date
  - Hors périmètre du projet actuel

- ▶ Dimensionnement des flux 2, 4 et 4' (FS privés -> les Fl public & privés) : dans l'hypothèse ou FranceConnect centraliserait à la fois le hub technique, le hub de facturation et la fixation des tarifs
- ► Flux 3 (FS publics -> Fl public & privés): à étudier dans un second temps selon le niveau de revenu des Fl privés et le niveau d'investissement apportées par l'Etat
- ► Flux 5 et 6 : Non prioritaires vs les flux traités. Par ailleurs, la redevance envisagée pour le flux 5 pourrait être exclue en raison du principe de gratuité

### Les revenus de FranceConnect sont calculés en fonction de la commission pratiquée sur le volume de connexions capturé par ce fédérateur d'identité

Modalités de calcul du revenu de FranceConnect

**BOTTOM UP** 



Marché potentiel de l'identité numérique

% de fournisseurs de services privés intégrant le bouton FranceConnect en outre de leur propre moyen d'identification

% du trafic de connexions passant par le bouton FranceConnect

commission appliquée par FranceConnect pour se rémunérer



Revenu de FranceConnect

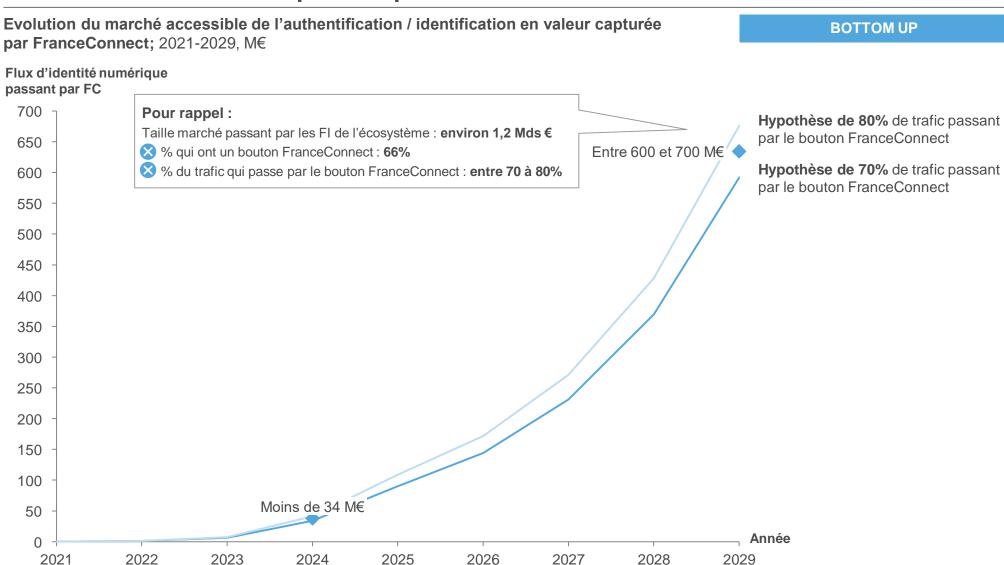
#### L'estimation des revenus de FranceConnect repose sur une série d'hypothèses structurantes

Modèle économique de FranceConnect – hors subvention / participation de l'Etat

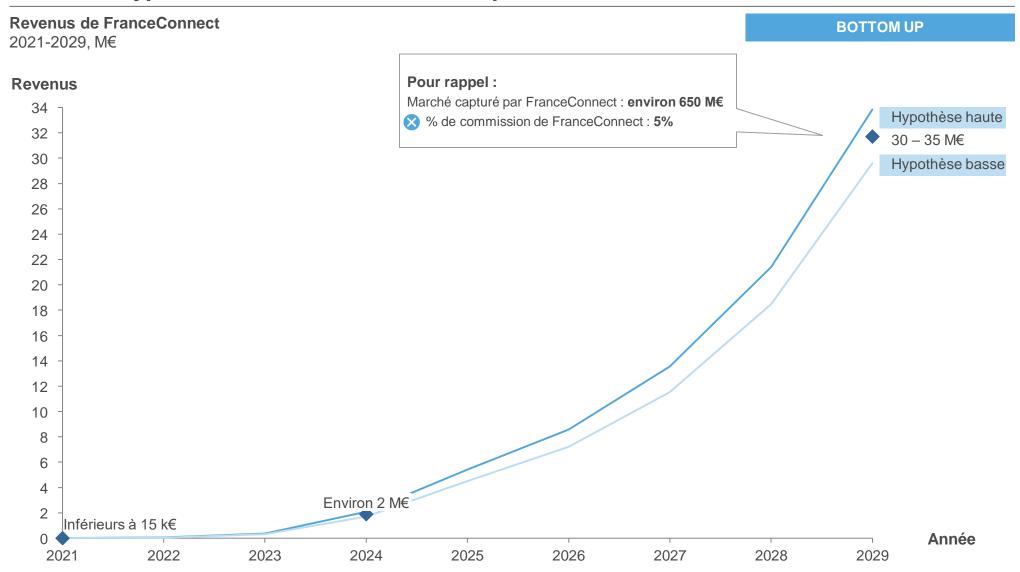
**BOTTOM UP** 

	Hypothèse et de	scriptio	n	2019	2029	Commentaires	
	% de fournisseurs de	Public		70%	100%	Evolution linéaire jusqu'à 100% en 2025 (contrainte réglementaire)	
Part de	services intégrant le bouton FranceConnect	Privé		1%	66%	Pas de revenus issus du privé en 2019 et 2020, 5% en 2021	
Marché FC	% du trafic de connexions passant	Public		30%	100%	Evolution linéaire jusqu'à 100% en 2025 (contrainte réglementaire)	
	par le bouton FranceConnect	Privé		5%	70 - 80%	% capturé par FranceConnect chez Boursorama en 2019	
		Public		Pas de facturation pour les fournisseurs de services publics			
	Tarification	5.1.6	Par acte		€ en 2019 indexé sur 1% par an)	Mêmes hypothèses que le marché	
Valeur		Privé	Par usager	Tarif moyen de 2,41€ en 2019 indexé sur l'inflation (+1% par an)			
	Taux de commission sur usagers des FS privés		s/	5%	5%	Hypothèse à valider	

### Selon les premières estimations de parts de marché, entre 600-700 M€ de la valeur totale du marché en 2029 pourrait passer via FranceConnect



### Les revenus de FranceConnect passent de 2 M€ en 2024 à environ 30-35 M€ en 2029 selon les hypothèses du marché Bottom up



## En l'absence de données complètes, nous avons formulé des hypothèses préliminaires des coûts pour modéliser le modèle économique de FranceConnect – Coûts RH (1/3)

Hypothèses des coûts RH de FranceConnect (projections) 2019 – 2019, # ETP, k€

POUR DISCUSSION

			_		_	
			# ETPs pa	r poste de coûts		Coût par ETP
		2019	2029	Hypothèses	2019	Evolution
Développement et évolution de la plateforme		15	5	➤ Des besoins importants au moment du lancement	100 k€	► +1% par an d'inflation
lı	ntégration FI / FS	0	8	➤ Des besoins de plus en plus importants pour l'intégration de nouveaux FI / FS	100 k€	<ul><li>+3% par an</li><li>+1% par an d'inflation</li></ul>
et mainte	Opérations et maintenance de l'infrastructure		10	► Stable à partir du rythme de croisière	100 k€	
Service	Ventes	3	5	► Stable à partir du rythme de croisière	100 k€	
commercial	Comptes Clés & chambre de compensation	0	10	➤ Des besoins de plus en plus importants pour la gestion des FS	150 k€	► +1% par an d'inflation
\$	Service juridique		3	► Des besoins qui suivent l'accroissement de la structure	150 k€	
Administration		1	8	► Des besoins qui suivent l'accroissement de la structure	200 k€	
Total		25	49			

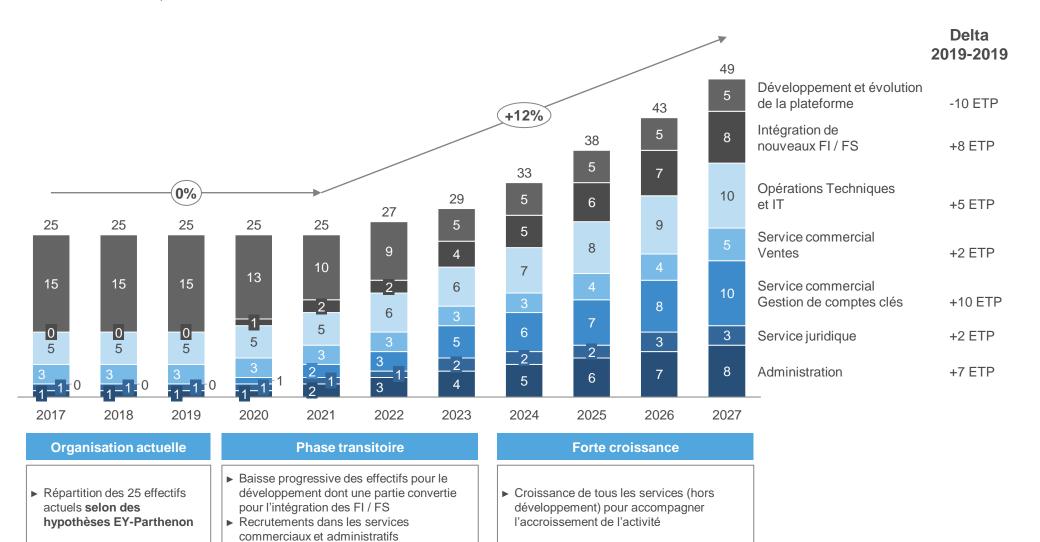
Source : Analyse et expertise EY-Parthenon | Page 161

Donnée FranceConnect

### En l'absence de données complètes, nous avons formulé des hypothèses préliminaires des coûts pour modéliser le modèle économique de FranceConnect – Coûts RH (2/3)

Hypothèses de croissance des effectifs de FranceConnect 2019 – 2024 – 2019, # ETP

**POUR DISCUSSION** 



Source : Analyse et expertise EY-Parthenon | Page 162

### En l'absence de données complètes, nous avons formulé des hypothèses préliminaires des coûts pour modéliser le modèle économique de FranceConnect – Autres coûts (3/3)

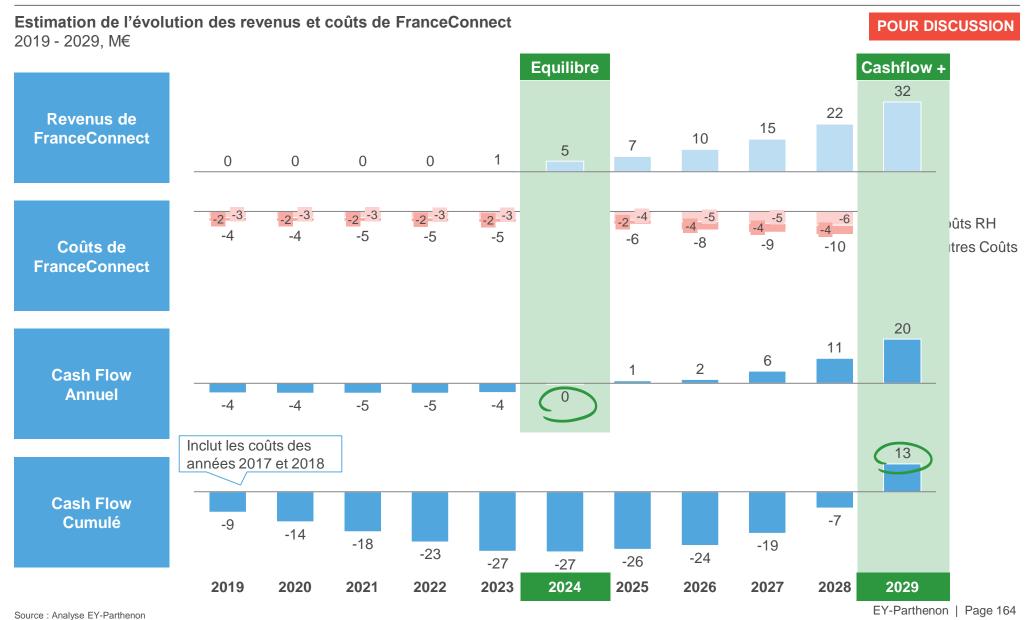
Hypothèses des autres coûts de FranceConnect (projections) 2019, k€

POUR DISCUSSION

		Autres Coûts		
	2019	Hypothèses		
Infrastructure technique	1 000 k€	▶ 3 M€ à partir de 2025 pour pouvoir gérer plus de 500M de connexions		
Opérations et maintenance de l'infrastructure	400 k€			
Administration et autres	<b>200 k€</b> ▶ 300 k€ en 2020 stable jusqu'en 2029			
Total		1 600 k€		

Source : Analyse et expertise EY-Parthenon | Page 163

## Selon les estimations préliminaires, FranceConnect devrait atteindre l'équilibre en 2024, et rembourser tous les coûts de fonctionnement des premières années en 2029

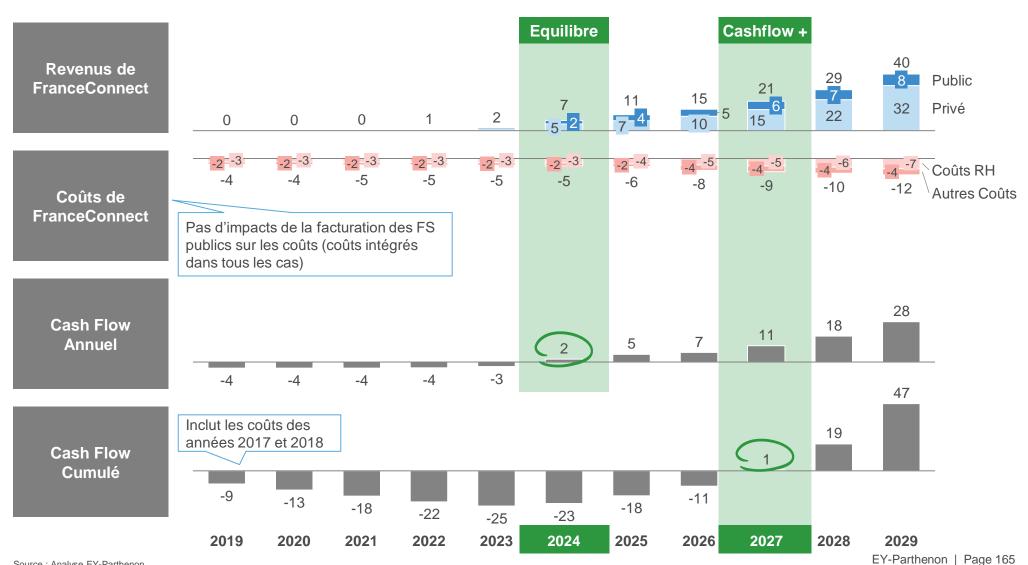


#### Back-Up: dans le cas où les FS Publics seraient facturés, FranceConnect atteindrait l'équilibre légèrement plus tôt permettant de dégager des bénéfices dès 2024

Estimation de l'évolution des revenus et coûts de FranceConnect 2019 - 2029, M€

Source: Analyse EY-Parthenon

**POUR DISCUSSION** 



# Agenda

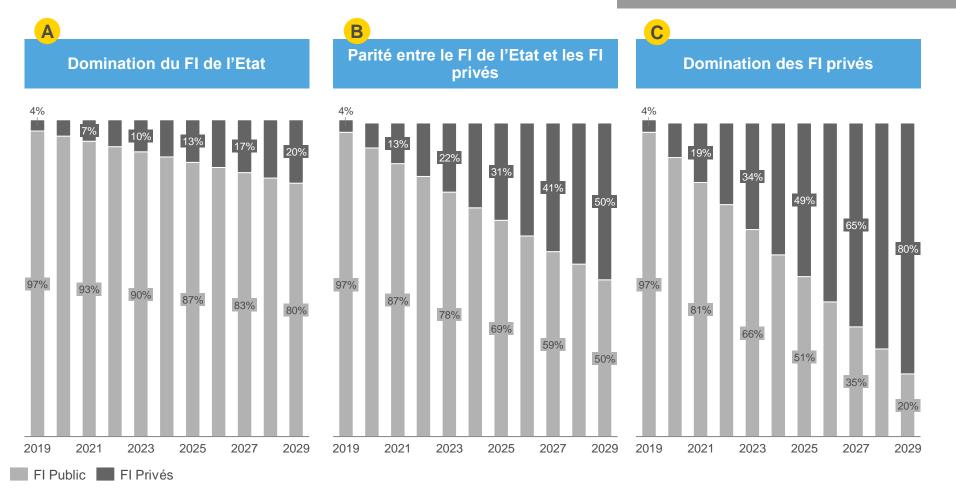
- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- ► Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
  - Modèle économique de FranceConnect
  - Modèle économique du Fl de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre
- Annexes

### Nous avons construit 3 scénarios d'évolution de la répartition du volume des FS privés entre les FI (publics et privés) ayant une incidence sur les revenus du FI de l'Etat

3 scénarios de répartition des revenus via FranceConnect entre FI de l'Etat et FI Privés

#### Rappel hypothèses:

- ▶ 1 seul Fl pour l'Etat
- Donnée 2019 issues de FranceConnect



### Les revenus du FI de l'Etat peuvent varient d'environ 120M€ à 500M€ selon la part de marché qu'il pourra obtenir en 2029 : 80%, 50% ou 20%

Revenu du FI de l'Etat selon la répartition des FI et l'évolution des volumes et prix 2021-2029, M€ Pour rappel: Marché capturé par FranceConnect : environ 600 - 700 M€ Hypothèse Haute × % reversé aux FI:95% Hypothèse Basse 8 % de valeur captée par le FI de l'Etat 319 \_355 Domination du FI de 226 245 l'Etat 160 169 113 116 11 11 B 213 238 Parité entre FI de l'Etat 161 174 121 127 et FI privés **Domination des FI** privés 

EY-Parthenon | Page 168

## Nous avons pris un certain nombre d'hypothèses pour modéliser les coûts du FI de l'Etat qui restent à valider (1/2)

Hypothèses de coûts du FI de l'Etat 2019-2029, M€

**POUR DISCUSSION** 

#### Coûts déjà discutés

	Туре	Source	2019	2020	2021 et après
Alicem/FI unique - développement	Invest.	ANTS	3,8 M€	150 K€	0€
Alicem/FI unique - maintien/entretien	Fonct.	ANTS	1,6 M€	1 M€	625 K€
SI pour identité numérique	Invest.	Etat	7,5 M€	7,5 M€	0€
SI pour identité numérique	Fonct.	Etat	0€	0€	3,5 M€

#### Autres hypothèses EY-Parthenon de coûts de fonctionnement

		Hypothèse	Description		
	Coût de création d'un nouveau compte	0,79€	Cf Slide suivante		
Alicem/FI unique – création de	Taux de prise en compte de perte d'identifiants	1,1	Business Plan Alicem		
nouveaux comptes	Autres	<ul> <li>Prise en compte d'un taux de décès de 1% (source INSEE)</li> <li>Pas de création de comptes avant 2020 (intégration de 20% par an des comptes FC actifs en 2019)</li> </ul>			
Alicem/FI ur	nique – autres coûts	0,15 € / connexion	<ul> <li>Hypothèse EY-Parthenon pour prendre en compte Coûts RH</li> <li>Coûts d'échange et de stockage des données</li> <li>Autres coûts de fonctionnement</li> </ul>		



Impact de l'inflation (+1% par an)

### Nous avons pris un certain nombre d'hypothèses pour modéliser les coûts du FI de l'Etat qui restent à valider (2/2)

Hypothèses de coûts du FI de l'Etat 2019-2029, M€

**POUR DISCUSSION** 

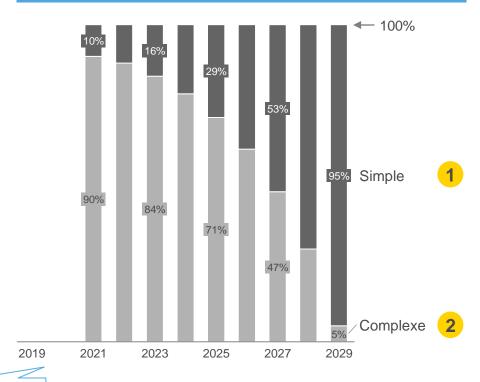
#### Hypothèses de coûts de création d'un nouveau compte du FI de l'Etat

		Source	2019
1	Procédure « Simple » via l'utilisation d'un passeport ou une CNIe	Alicem	0,79€
2	Procédure « Complexe » pour un citoyen dépourvu de passeport ou CNIe	EY-P	5€



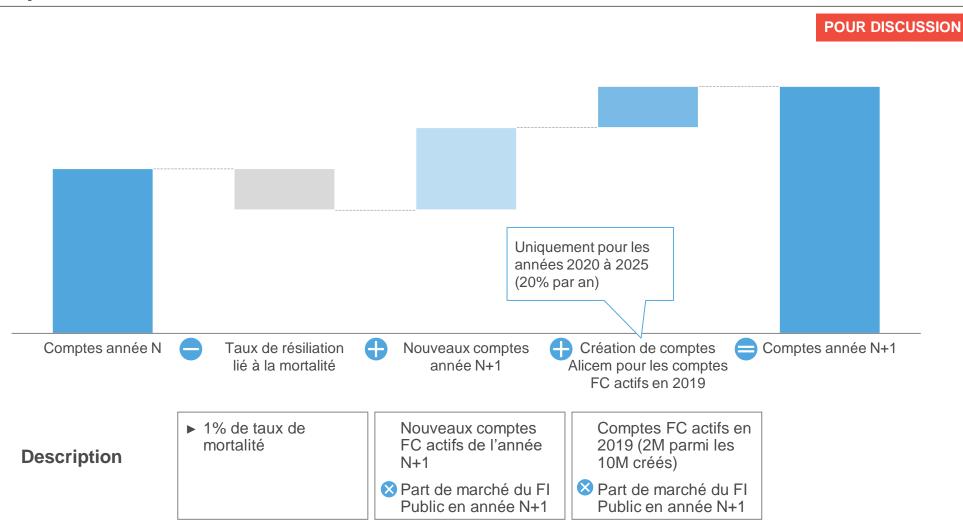
Impact de l'inflation (+1% par an)

#### Evolution de la répartition de création de comptes par complexité de la procédure



Pas de création de compte en 2019 et 2020

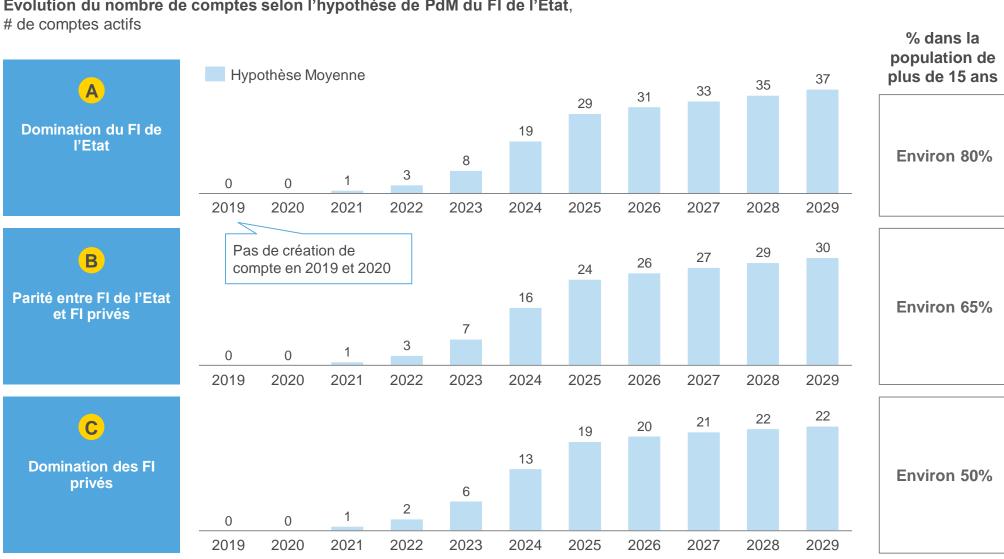
### Méthodologie : illustration du calcul du nombre de nouveaux comptes du FI unique de l'Etat par an



Source : Méthodologie EY-Parthenon | Page 171

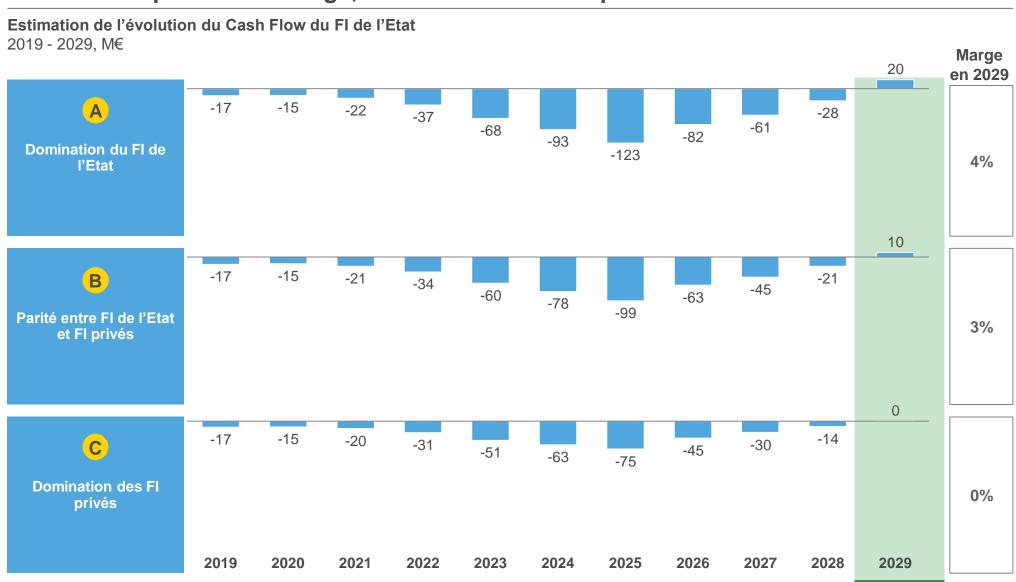
#### Selon les parts de marché du FI de l'Etat, 50% à 80% de la population française de +15 ans non éloignée du numérique devrait posséder un compte du FI public

Evolution du nombre de comptes selon l'hypothèse de PdM du Fl de l'Etat,



EY-Parthenon | Page 172 Source: Analyse EY-Parthenon

## La part de marché du FI de l'Etat (80%, 50% ou 20%) ne modifie pas l'année d'équilibre mais a un impact sur la marge, les coûts fixes étant plus ou moins bien distribués

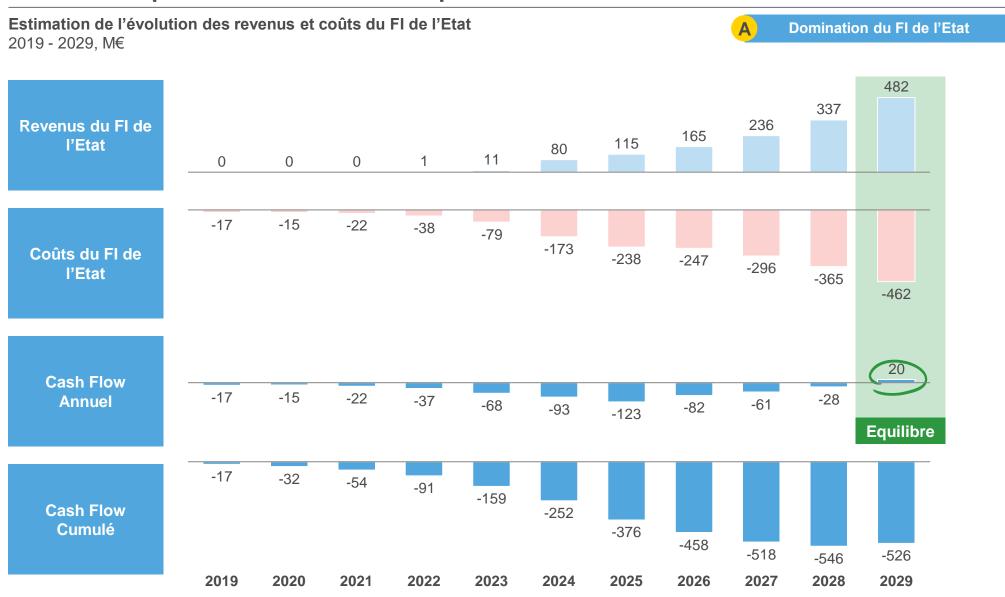


**Equilibre** 

EY-Parthenon | Page 173

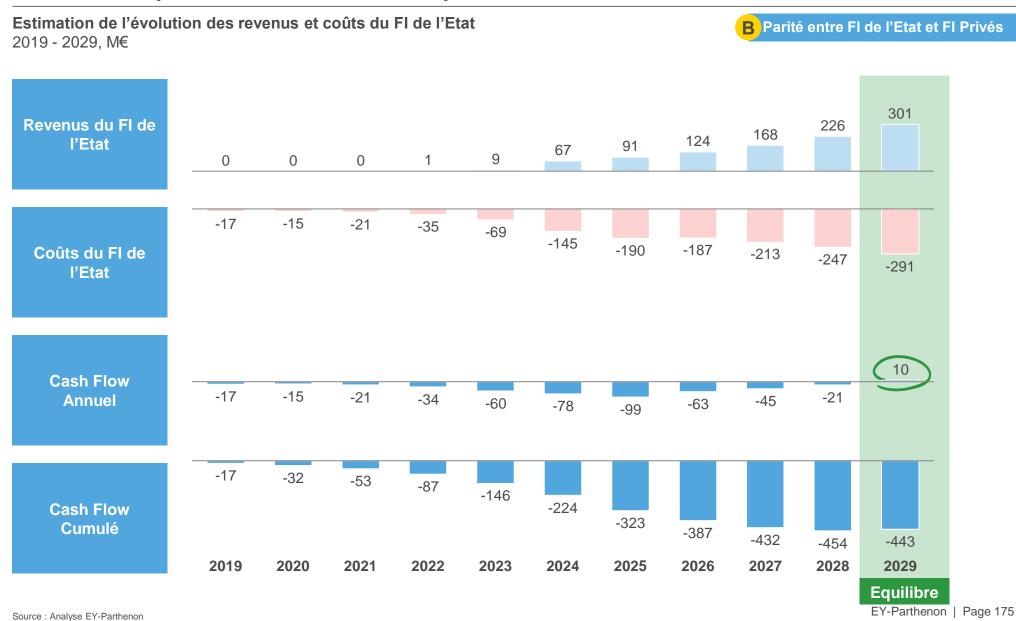
Source: Analyse EY-Parthenon

### Back-up : Dans le cas d'une part de marché de 80% pour le FI de l'Etat, celui-ci devrait atteindre l'équilibre en 2029 si seul le privé est facturé

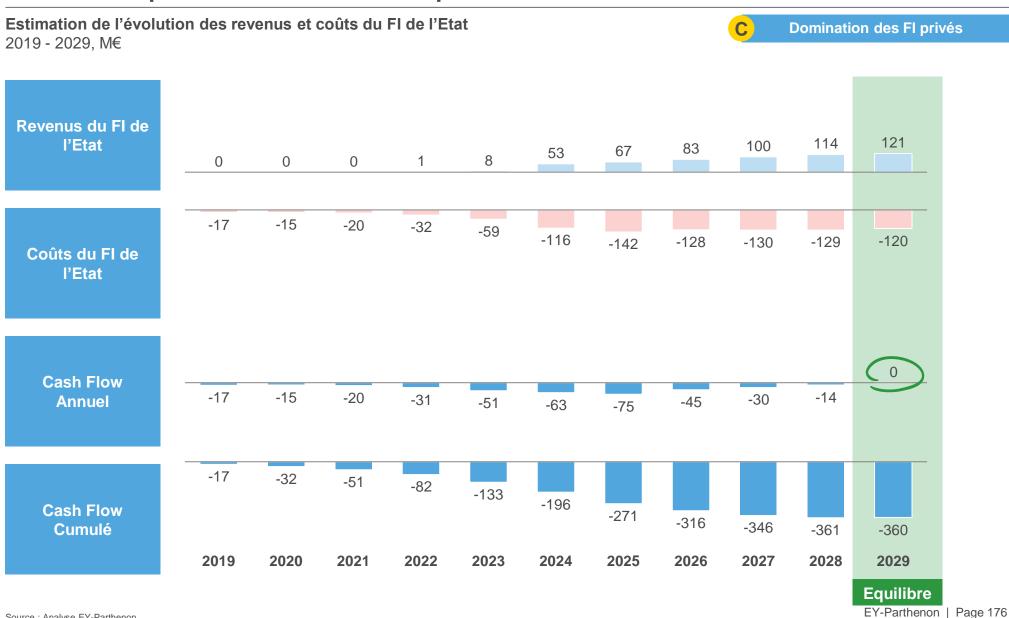


EY-Parthenon | Page 174

## Back-up : Dans le cas d'une part de marché de 50% pour le FI de l'Etat, celui-ci devrait atteindre l'équilibre en 2029 si seul le privé est facturé



#### Back-up : Dans le cas d'une part de marché de 20% pour le FI de l'Etat, celui-ci devrait atteindre l'équilibre en 2029 si seul le privé est facturé



Source: Analyse EY-Parthenon

### Nous avons étudié la sensibilité du modèle économique du FI de l'Etat selon deux scénarios additionnels : 20% des FS privés capturés et 80% ou 50% des FS publics

2 scénarios de sensibilité

**Publics** 

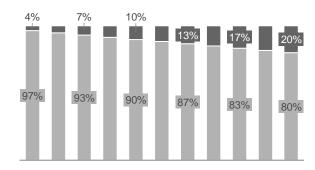
-S Privés

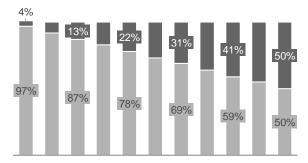
#### Rappel hypothèses :

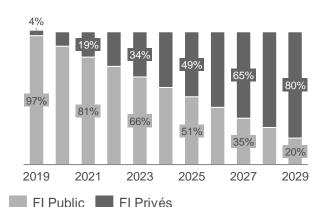
- ▶ 1 seul FI pour l'Etat
- Donnée 2019 issues de FranceConnect

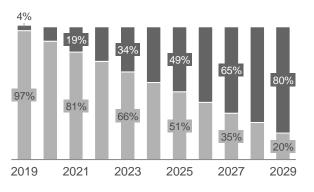
FI Public dominant sur les FS publics et dominé sur les FS Privés

FI Public à parité sur les FS publics et dominé sur les FS Privés



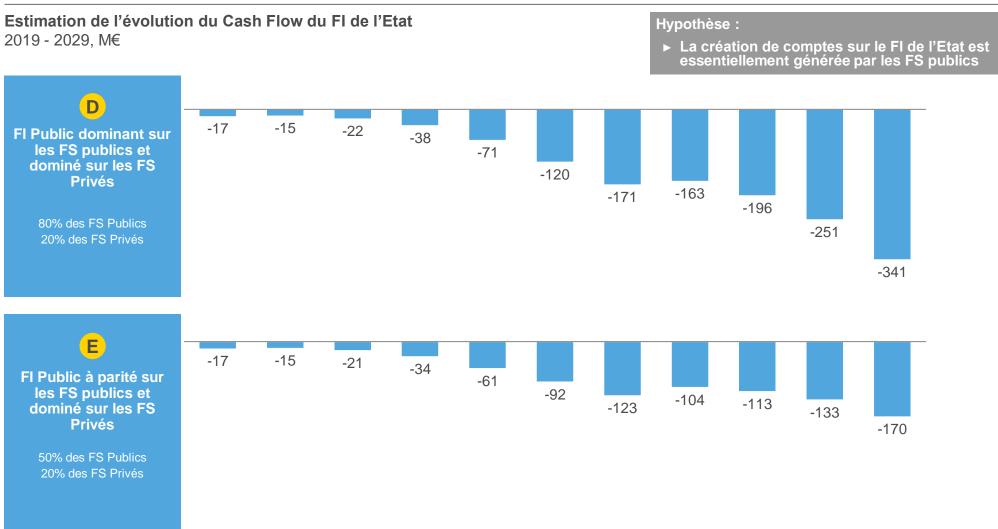




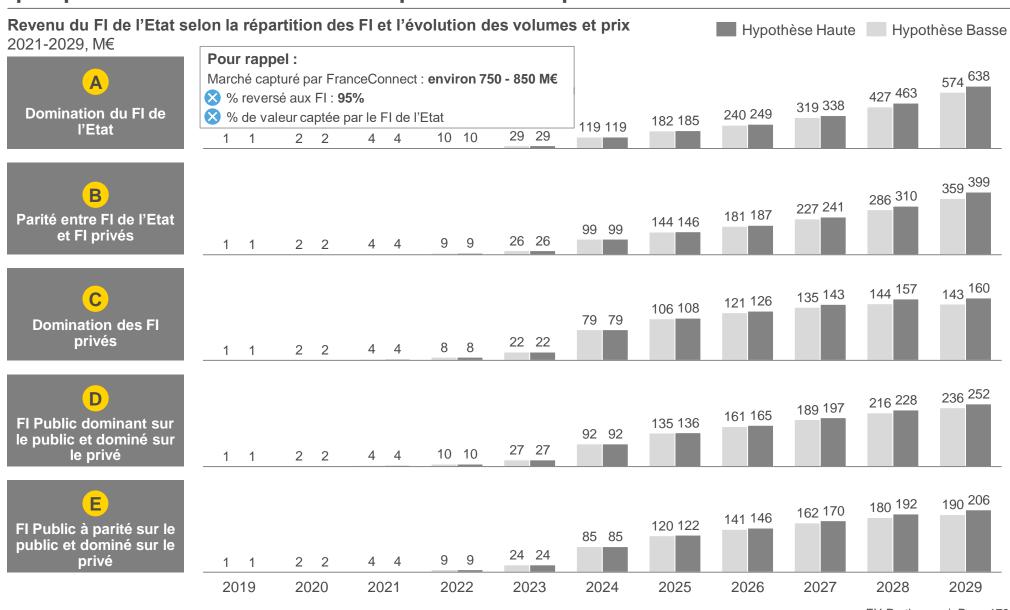


Le scénario dans lequel le FI de l'Etat atteint 20% de PdM pour les FS Publics et Privés correspond au Scénario C

## Dans le cas où le FI de l'Etat ne parvient à capturer que 20% du privé tout en ayant 50% ou 80% du public, il ne pourra pas atteindre l'équilibre du fait des coûts du public



### Les revenus du FI de l'Etat varient d'environ 150M€ à 600M€ selon la part de marché qu'il pourra obtenir en 2029 sur le privé et sur le public

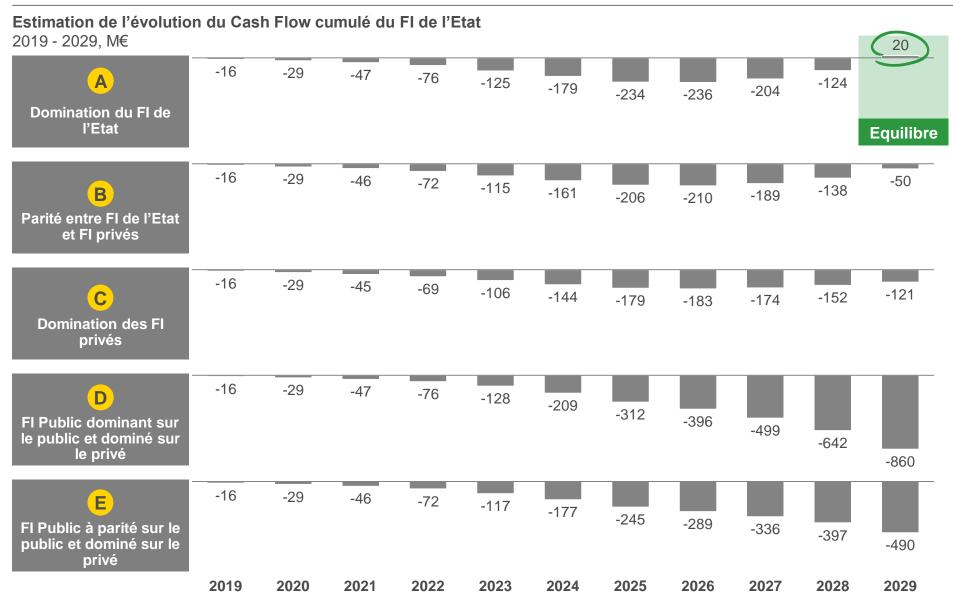


Source: Analyse EY-Parthenon

## Le FI de l'Etat pourrait atteindre l'équilibre en cas de facturation du public s'il parvient à capturer une part de marché égale entre public et privé, il est déficitaire sinon (D et E)

Estimation de l'évolutio 2019 - 2029, M€	n du Cas	sh Flow a	nnuel du	FI de l'Et	tat					0.0	144	Marge
									32	80	1 4 4	en 2029
A	-16	-14	-18	-28	-49	-54	-55	-2				
Domination du FI de l'Etat												24%
									21	51	88	
B	-16	-13	-17	-26	-43	-46	-45	-3				
Parité entre FI de l'Etat et FI privés												23%
									9	22	31	
C	-16	-13	-16	-24	-37	-38	-35	-5				
Domination des FI privés												21%
prives									Equilibre			
D	-16	-14	-18	-29								
FI Public dominant sur le public et dominé sur	-10	-14	-10	-29	-52	-82	-103	-83	-103	-143	-217	-89%
le privé												
e ·												-
E FI Public à parité sur le	-16	-13	-17	-26	-45	-60	-69	-44	-47	-61	-93	-47%
public et dominé sur le privé												
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	

## Le seul scénario dans lequel le FI de l'Etat parvient à rembourser en 10 ans son investissement est dans le cas où il atteint 80% de PdM dans le privé et dans le public

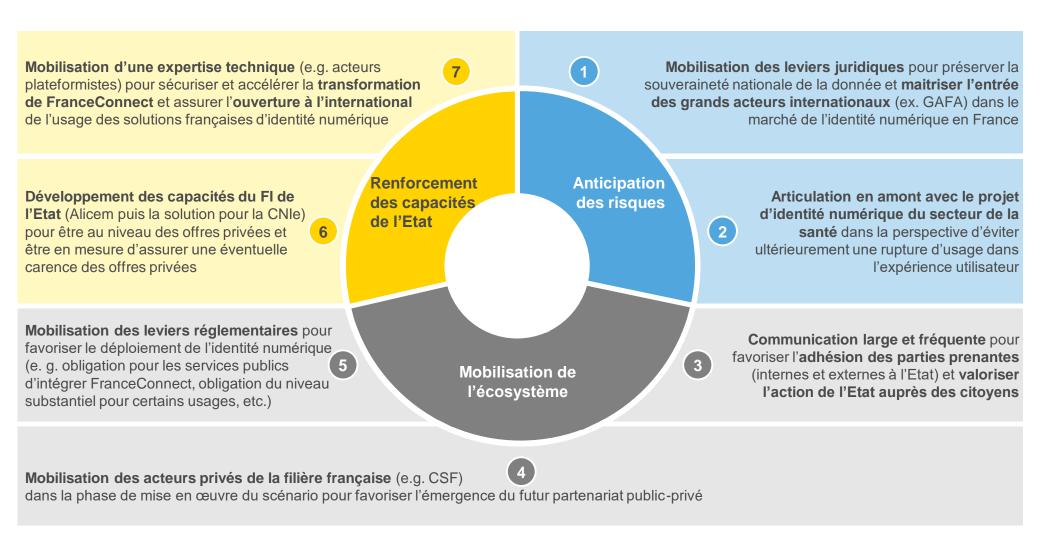


# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ► Planification de la mise en œuvre
  - Enjeux de mise en œuvre
  - Feuille de route
- Annexes

## Sept enjeux conditionnent la réussite du déploiement du modèle économique de l'identité numérique

**Pour discussion** 



Source: EY-Parthenon | Page 184

# Des questions juridiques devront être expertisées par la DAJ afin de sécuriser la mise en œuvre du modèle économique de l'identité numérique



« Garanties » juridiques pour préserver la souveraineté nationale de la donnée et le respect de la vie privée des utilisateurs

Statut juridique du fournisseur d'identité de l'Etat dans la perspective d'évoluer dans le respect du droit de la concurrence Questions juridiques à expertiser

Statut juridique de FranceConnect afin d'envisager le statut le plus approprié pour favoriser l'émergence d'un partenariat public-privé et la réalisation d'une activité économique

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 185

### Le développement des capacités du FI de l'Etat est conditionné à une convergence des FI actuels et à une mutualisation des ressources



### **Avantages**



Meilleure **visibilité** et **lisibilité** du point de vue de l'utilisateur



Conditions de réussite



Concentration des capacités permettant une meilleure compétitivité dans le marché



Affectation de moyens dédiés pour l'évolution d'un FI unique de l'Etat



Rationalisation des coûts de fonctionnement et d'investissement



Incitation des FI publics à basculer leurs activités sur le FI unique de l'Etat

# Agenda

- ▶ Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ► Planification de la mise en œuvre
  - Enjeux de mise en œuvre
  - Feuille de route
- Annexes

## Le déploiement du modèle économique de l'identité numérique se structure autour de deux projets majeurs pour l'Etat

Projets Préliminaire

Création de

« FranceConnect 2.0 » :

une structure publiqueprivée en charge de la
gestion des flux
techniques et
économiques

Modèle économique de l'identité numérique

Création d'un fournisseur d'identité (FI) unique de l'Etat pouvant également opérer auprès des fournisseurs de services privés

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 188

## La feuille de route de ces deux projets s'articulent autour de cinq chantiers communs

**Chantiers et objectifs** 

Préliminaire

	FranceConnect 2.0	Fournisseur d'identité unique de l'Etat
Juridique / réglementaire	<ul> <li>Sécuriser le déploiement du scénario du modèle économique</li> <li>Définir le statut juridique le plus approprié</li> <li>Promouvoir l'usage de l'identité numérique et le niveau « substantiel » dans les usages</li> </ul>	➤ Définir le statut juridique le plus approprié
Communication	<ul> <li>Communiquer auprès des acteurs du marché, des filières économiques pour poursuivre le partage des réflexions</li> <li>Communiquer auprès du grand public pour favoriser le développement des usages</li> </ul>	<ul> <li>Communiquer en interne à l'Etat pour sensibiliser sur l'importance d'un FI unique</li> <li>Communiquer auprès du grand public pour favoriser la convergence vers un seul FI</li> </ul>
Gouvernance	<ul> <li>Mobiliser les acteurs publics et privés dans le déploiement du scénario recommandé</li> </ul>	► Mobiliser les différents FI de l'Etat (Alicem, Santé…) pour faire converger les différentes initiatives d'identité numérique
Organisation	<ul> <li>Créer la nouvelle entité publique-privée en charge de la gestion de l'activité économique</li> </ul>	<ul> <li>Créer la nouvelle entité publique en charge de la gestion de l'activité économique</li> </ul>
Technologique	<ul> <li>Veiller à la montée en échelle de FranceConnect pour accueillir un flux de connexions plus important et plus complexe (continuité des projets en cours) et les flux financiers</li> </ul>	➤ Veiller à la montée en compétence du FI de l'Etat pour être compétitif dans le marché

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 189

### Un dispositif organisationnel devra être mise en place pour animer la mise en œuvre du modèle économique de l'identité numérique

**Dispositif organisationnel** 

**Préliminaire** 

Mise en place d'un comité stratégique se réunissant :

- ► Tous les deux mois pour suivre l'état d'avancement des plans d'action, identifier les écarts et mettre en place des actions correctives
- ► Annuellement pour réaliser une revue annuelle des chantiers et définir les orientations pour l'année suivante

Ces comités stratégiques pourraient s'inscrire à l'ordre du jour des actuels COPIL programme



Comité stratégique Instance

consultatives

Mise en place d'une instance consultative pour mobiliser les différentes parties prenantes dans

la mise en œuvre du modèle économique :

- ▶ Comité stratégique de filière Industries de sécurité (CSF)
- ▶ Conseil national du numérique (CNNum)
- Parlementaires
- ▶ Usagers
- ▶ Etc.

Constitution d'une équipe projet (référents par chantier) coordonnée par la Direction Programme et la DINSIC pour:

- ► Affiner les plans d'actions
- ▶ Piloter leur mise en œuvre
- ► En rendre compte auprès du comité stratégique
- ► Les mettre à jour en fonction des arbitrages



**Equipe** projet

**Déploiement** du scénario du modèle économique



**Plans** d'actions

Elaboration d'un plan d'actions pour chacun des chantiers, comprenant :

- ▶ Les objectifs des chantiers
- Les actions à engager
- Les responsables
- Les résultats attendus et les points de vigilance

EY-Parthenon | Page 190 Source: Analyse EY-Parthenon

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre

### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

## Le benchmark géographique a permis de faire ressortir plusieurs enseignements tirés des différents dispositifs d'identité numérique étudiés

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- Nécessité de centrer la réflexion sur l'usager et l'ergonomie
- ▶ Les pays ayant privilégié le développement de **solutions technologiques à fort niveau de sécurité** de manière antérieure à la réflexion des différents usages associés, ont connu un **succès mitigé** (Ex. : Allemagne, Belgique, Suisse)
- L'ergonomie de la solution représente un facteur majeur dans l'adoption du moyen déployé
- Trois approches possibles correspondant à différents contextes politiques et culturels
- ▶ Une approche fondée sur un support physique régalien (Ex. : Allemagne, Belgique, etc.)
- ▶ Une approche fondée sur une identité numérique désolidarisée du support, pouvant être adossée à différents dispositifs tels que les cartes bancaires, SIM, de santé, smartphone, etc. (Ex. : Autriche, Finlande, etc.)
- ▶ Une approche fondée sur la biométrie et des bases de données / registres centralisés (ex. Inde)

Nécessité de prioriser des usages massifs (population et fréquence d'usage)

**Priorisation** dès le lancement de **l'identité numérique** – certains, très populaires, pouvant être considérés comme des passages obligés (usages "évidents")

► La gestion des dossiers médicaux

▶ La gestion des permis de conduire

▶ Les renouvellements de titres d'identité

► L'accès aux comptes bancaires

- Le niveau de sécurité élevé (elDAS) n'est pas un point d'entrée adéquat dans les programmes ambitieux
- ► La distinction des différents **niveaux de sécurité** associés aux usages **n'a pas représenté un élément central** dans les réflexions entourant le déploiement des dispositifs d'identité numérique dans les pays analysés
- Des bonnes pratiques liées à la stratégie de déploiement sont primordiales dans le succès de l'adoption
- ► Générer l'adoption de cas d'usage incontournables dans l'ensemble de la population (Ex. : banque)
- ▶ Adresser efficacement les enjeux d'interopérabilité et éviter la coexistence de multiples schémas
- ▶ Etablir rapidement et proactivement les règles régissant le schéma auprès des fournisseurs de services
- ► Construire la séquence de développement en fonction de **l'ambition de dématérialisation** (Ex. : adossement à une boîte aux lettres administrative électronique et abandon progressif des échanges de courriers papier, facilitation de l'activation de la solution avec les clauses d'opt-out plutôt que d'opt-in)

# Des facteurs de différentes natures ont influencé l'adoption de la solution déployée au sein des pays investigués (1/2)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

	Pays/date de lancement	Ado- ption	Retours	Facteurs
-	Carte e-ID 2010 (Physique)		Mitigés	<ul> <li>Lancement tardif, devancé par différents prestataires de services (ex. : banques)</li> <li>Solution non-aboutie d'un point de vue technique (ex. : compatibilité limitée avec les systèmes d'exploitation)</li> <li>Activation optionnelle, payante et un processus d'enrôlement et de recours aux services fastidieux</li> <li>Difficultés éprouvées à convaincre les prestataires en raison d'une perception d'un nombre d'usagers trop faible</li> </ul>
XX	Digital iD 2016 (Démat.)		Mitigés	<ul> <li>Acceptabilité sociale limitée par une absence de législation spécifique au programme</li> <li>Communication liée au déploiement limitée, notamment au sujet des bénéfices et des implications de la solution</li> <li>Choix de technologie mal perçu par les citoyens et une coexistence de schémas d'identification qui prête à confusion</li> </ul>
	Mobile ID 2009 (Démat.)		Positifs	<ul> <li>Coût d'enrôlement à charge du citoyen inexistant et une absence de dispositif matériel spécifique</li> <li>Campagnes de communication efficaces (à direction des fournisseurs de services et des citoyens)</li> </ul>
•	Carte eID 2004 (Physique)		Mitigés	<ul> <li>Déploiement jugé trop lent (5 années pour une population de 11,5 millions)</li> <li>Communication sur les bénéfices et implications de l'elD insuffisante</li> <li>Diffusion inefficace des lecteurs de cartes indispensables à l'utilisation de l'elD</li> <li>Apparition d'une alternative privée entièrement dématérialisée présentant un meilleur confort d'utilisation</li> </ul>
Ħ	NemID 2010 (Mixte)	•	Positifs	▶ Nombre élevé de services publics et privés accessibles dès le lancement pour favoriser l'adoption
	Carte CIE 2016 (Physique)		Positifs	► Lancement de dispositif accompagné d'une communication autour de l'accès unique fourni par le système à des initiatives, non essentielles, en vue de stimuler l'adoption (ex. : Pass culturel)

# Des facteurs de différentes natures ont influencé l'adoption de la solution déployée au sein des pays investigués (2/2)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

	Pays/date de lancement	Ado- ption	Retours	Facteurs
#=	BankID 2004 (Mixte)		Positifs	<ul> <li>Acceptation de l'ensemble des acteurs bancaires, limitant l'intérêt de démultiplier les solutions d'identification</li> <li>Nombre important de services publics et privés accessibles dès le lancement</li> </ul>
=	DigilD 2005 (Démat.)		Positifs	<ul> <li>Capitalisation sur une population caractérisée par une maturité digitale et un pourcentage élevé de démarches administratives disponibles en ligne</li> </ul>
+	BankID 2003 (Mixte)		Positifs	► Multiplicité des <b>supports d'identification</b> proposés (mobile app, carte à puce physique ou PC)
•	eID 2020e	n.a	Mitigés	▶ Retard du déploiement engendré par une multiplication de débats autour du rôle de l'Etat dans le dispositif
	Verify 2016 (Démat.)		Mitigés	<ul> <li>Nombre faible de services accessibles (19 vs. 46 ciblés) et Un système de vérification au fort taux d'échec (~50%)</li> <li>Mise en place plus coûteuse que prévue et des économies réalisées moins importantes que ciblées</li> </ul>

# Certains usages de l'identité numériques apparaissent comme étant particulièrement populaires au sein des pays analysés

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

	Pays/date de lancement	Facteurs
	Carte e-ID 2010	<ul> <li>Absence d'usages majeurs qui se distinguent</li> <li>Usages privés pas adoptés en masse (notamment ceux en lien avec les services bancaires et l'e-commerce)</li> </ul>
*	Digital iD 2016	<ul> <li>▶ Dossier de santé et remboursement de frais de santé</li> <li>▶ Gestion des impôts</li> <li>▶ Renouvellement du permis de conduire</li> <li>▶ Espace sécurisé de communication administrative²</li> </ul>
	Mobile ID 2009	<ul> <li>▶ FinanzOnline : Portail en ligne de l'administration fiscale</li> <li>▶ ELGA : Système d'accès aux données de santé</li> </ul>
	Carte eID 2004	▶ Déclaration en ligne d'impôts très largement désigné comme l'usage majeur (Tax-on-web), tandis que d'autres usages à volume bien plus faibles voient leur utilisation croître (dépôt de plainte, notification de naissance et suivi de dossier de pension)
	NemID 2010	<ul> <li>Digital Post : Canal de communication permettant aux autorités publiques de transmettre des communications électroniques</li> <li>NemSMS : Service permettant aux autorités de contacter directement les citoyens par SMS (Ex. : rappel de RDV)</li> </ul>
	Carte CIE 2016	▶ L'usage majeur mis en avant concerne le récipient électronique servant de canal de communication directe avec l'administration publique
#	BankID 2004	<ul> <li>Recours aux services bancaires présenté comme le principal usage majeur du BankID, proposé par l'ensemble des banques</li> <li>D'autres usages plébiscités : Signature électronique, achat en ligne, gestion patrimoniale et utilities</li> </ul>
=	DigiID 2005	<ul> <li>▶ Gestion des impôts</li> <li>▶ Demande d'allocations</li> </ul> ▶ Gestion des pensions de retraite
+	BankID 2003	<ul> <li>▶ Transferts bancaires</li> <li>▶ Déclarations d'impôts</li> </ul> ▶ Achats en ligne
	Verify 2016	▶ Des usages majeurs difficilement identifiables compte tenu de l'état actuel du projet, avec une gestion du dispositif qui sera cédée à des partenaires privés en 2020

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre

### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

## Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (1/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie	Usages qualifiés	Туре	Sécurité (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	<b>Pénibilité</b> (usagers)	<b>Sécurité</b> (besoin usagers)
	Consulter un médecin en ligne	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Plusieurs fois par an	Faible (~900 k)		pectif apprécié as dans top 3)
	Connexion au compte Améli	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Plusieurs fois par an	Très important (~ 201 000k)		
	Changement d'adresse Améli	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 3 100k)	Pénible	Importante
Je me	Demande de carte vitale	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Unique	Faible (~ 710)		
soigne	Accéder au Dossier Médical Partagé (DMP)	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Plusieurs fois par an	Très important (~ 60 000k)	<ul><li>Très pénible</li></ul>	Très Importante
	Demande de la CMU - complémentaire	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Une fois par an	Important (~ 2 630k)		ui ne sont pas dans l'étude
	Demande de carte européenne d'assurance maladie (Ceam)	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Unique	Important (~ 3 830k)		s usagers"
	Transmission de résultats médicaux entre professionnels	Privé	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Non qualifié	Non qualifié		pectif apprécié as dans top 3)
Je gère mes	Envoyer une lettre recommandée électronique qualifiée (LRE)	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Ocasionnelle	Modéré (~ 1 000k)		ıi ne sont pas
services quotidiens	Réaliser un paiement instantané	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Plusieurs fois par mois	Très important (~ 3 000 000k)	ressortis dans l'étude "voix des usagers"	
(1/2)	Effectuer un virement d'un montant élevé	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Plusieurs fois par an	Très important (~ 100 000k)	Très pénible	Très Importante

Note 1: Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

Usage symbolique

## Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (2/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie		Usages qualifiés	Туре	Sécurité (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	<b>Pénibilité</b> (usagers)	<b>Sécurité</b> (besoin usagers)
Je gère mes services	_	S'inscrire aux services proposés par sa mairie	Public	Faible / Substantiel	Plusieurs fois par an	Très important (~ 10 000k)	<ul><li>Pénible</li></ul>	Relativ. peu importante
quotidiens (2/2)	Consulter le livret scolaire des enfants		Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Plusieurs fois par an	Très important (~ 24 450)	• .	pectif apprécié as dans top 3)
	_	Introduire une demande de retraite en ligne	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Unique	Faible (~ 238)		
	_	Demande de carte mobilité inclusion (CMI)	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 510)	ressortis	ui ne sont pas dans l'étude es usagers"
		Inscription / réinscription à Pôle emploi	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 6 500k)	VOIX GO	o dodgero
Je fais		Consulter et gérer son compte CAF	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Plusieurs fois par mois	Très important (~ 340 200k)		
valoir mes droits	_	Faire une demande de RSA	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 479)		
sociaux		Réaliser sa déclaration trimestrielle RSA	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Plusieurs fois par an	Très important (~ 6 530k)	Dánibla	- Impositorito
		Déclaration de loyer pour l'aide au logement	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Une fois par an	Modéré (~ 2 500k)	<ul><li>Pénible</li><li>Importante</li></ul>	
		vis de changement de situation pour les prestations familiales	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 2 700k)		
		Déclaration de ressources CAF (année N-1)	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 900k)		

Note 1: Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

## Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (3/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie	Usages qualifiés	Туре	<b>Sécurité</b> (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	<b>Pénibilité</b> (usagers)	<b>Sécurité</b> (besoin usagers)
	Inscription sur les listes électorales	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 2 245k)		est pas ressorti x des usagers"
	Voter électroniquement en France pour des élections	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Très important (~ 6 720k)	Peu	Importanta
	Voter électroniquement (Français de l'étranger)	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 133)	pénible	Importante
Je participe à la vie	Obtenir une procuration de vote	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 050k)		pectif apprécié as dans top 3)
citoyenne	Participer à une consultation publique	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 100)		
	Participer à un référendum d'initiative partagée	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Non qualifié		
	Déclarer son rattachement à un parti	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 400)	ressortis	ii ne sont pas dans l'étude s usagers"
	Recensement de la population (OMER)	Public	<ul> <li>Substantiel</li> </ul>	Une fois par an	Important (~ 4 050k)		- ucage.c
Je me déplace,	Adossement de la carte de transport (Navigo et SNCF)	Privé	<ul> <li>Substantiel</li> </ul>	Plusieurs fois par mois	Très important (~ 6 114 000k)		
je voyage (1/2)	Accéder à son lieu de travail sécurisé	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Plusieurs fois par mois	Très important (~ 275 000k)	Peu pénible	Relativ. peu importante

Note 1: Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

Usage symbolique

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

## Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (4/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie	Usages qualifiés	Туре	<b>Sécurité</b> (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	<b>Pénibilité</b> (usagers)	<b>Sécurité</b> (besoin usagers)
Je me déplace,	▲ Demande de passeport	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 2 765k)	Très pénible	Très importante
je voyage (2/2)	Contrôle à l'embarquement à l'aéroport	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 4 131k)	<ul><li>Très pénible</li></ul>	<ul><li>Très importante</li></ul>
	Ouvrir un compte de jeux en ligne	Privé	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 110k)	<ul><li>Pénible</li></ul>	Relativ. peu importante
Je profite	S'authentifier auprès des sites de rencontre	Privé	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Unique	Important (~ 6 000k)	<ul><li>Peu pénible</li></ul>	Relativ. peu importante
de mon temps libre	Création de comptes auprès des plateformes P2P en ligne	Privé	<ul> <li>Substantiel</li> </ul>	Unique	Très important (~ 15 300 k)	Peu pénible	Relativ. peu importante
	Prouver son âge sur internet	Privé	<ul> <li>Substantiel</li> </ul>	Plusieurs fois par mois	Non qualifié	<ul><li>Peu pénible</li></ul>	Importante
	Souscrire à un service de télécommunication	Privé	Substantiel	Occasionnelle	Très important (~ 11 600k)	<ul><li>Peu pénible</li></ul>	<ul><li>Relativ. peu importante</li></ul>
J'achète un	Souscrire à un service énergétique	Privé	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 2 300k)		'est pas ressorti ix des usagers"
produit ou je souscris	Ouvrir un compte Bancaire en ligne	Privé	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 2 365k)	Dániblo	Très
à un service (1/2)	Changer de banque / coordonnées bancaires	Privé	Substantiel	Occasionnelle	Modéré (~ 1 190k)	Pénible	importante
	Ouvrir un compte bancaire (KYC)	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Une fois par an	Très important (~ 11 600 000k)		'est pas ressorti ix des usagers"

Note 1: Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

Usage symbolique

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

## Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (5/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie	Usages qualifiés	Туре	Sécurité (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	Pénibilité Sécurité (usagers)	
J'achète un	Demander un crédit en ligne	Privé	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 5 450k)	Très   Importante	
produit ou je souscris à un service	Faire un achat en ligne	Privé	Faible/ Substantiel	Plusieurs fois par mois	Très important (~ 1 234 200k)	Peu pénible Relativ. peu importante	
(2/2)	Obtenir une autorisation de détention d'arme	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 93)	Usage qui n'est pas ressorti dans la "voix des usagers"	
	Dépôt de plainte pour violences sexuelles	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 19)		
	Suivi des affaires judiciaires	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 655)	Usage prospectif très apprécié (34% des cas dans top 3)  Usages qui ne sont pas ressortis dans l'étude	
Je suis impacté	Suivi des affaires civiles	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 116)		
par un évènement	Demande d'aide juridictionnelle	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 743)		
	Visiter un proche en prison	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Plusieurs fois par mois	Modéré (~ 1 992k)	"voix des usagers"	
	Demander un extrait ou une copie d'actes d'Etat civil (naissance, mariage, décès, etc.)	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 247k)	Pénible Très importante	
Je remplis mes devoirs	S'inscrire auprès du registre des Français établis hors de France	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 276)	Usage qui n'est pas ressorti dans la "voix des usagers"	

Note 1: Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

Source : Analyse EY-Parthenon & BCG

Usage symbolique

### Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (6/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie	Usages qualifiés	Туре	<b>Sécurité</b> (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	Pénibilité Sécurité (usagers)	
	Réaliser un acte authentique à distance	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 2 626k)	Usage prospectif moins	
	Réaliser un acte de vente à distance	Privé	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 460k)	apprécié (14% des cas dans top 3)	
	Réaliser sa déclaration d'impôt en ligne	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Une fois par an	Très important (~ 24 950 k)	Pénible Très importante	
	Demander un extrait de son casier judiciaire	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 836k)	Usage qui n'est pas ressorti	
	Attestations fiscales retraités régime général	Public	Printe Tringfantial Cocagionnalia		Important (~ 3 700k)	dans la "voix des usagers"	
Je remplis mes devoirs (2/3)	Demande de carte nationale d'identité	Public	<ul><li>Elevé</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 3 267k)	Très Très importante	
(2/0)	Demande de Visa Schengen court séjour (3 mois maximum)	Public	Substantiel	Occasionnelle	Important (~ 2 641)		
	Consulter et suivre son dossier d'infraction routière	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Important (~ 2 835)		
	Contestation d'avis de contravention	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Une fois par an	Important (~ 3 508)	Usage qui n'est pas ressorti dans la "voix des usagers"	
	Autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur	Public	Substantiel	Occasionnelle	Modéré (~ 1 537)		
	Déclaration de perte de CNI ou de passeport	Public	Substantiel	Occasionnelle	Faible (~ 654k)		

Note 1 : Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Source: Analyse EY-Parthenon & BCG

▲ Usage symbolique

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

### Pour mémoire : liste des usages étudiés et qualifiés (7/7)

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

Moments de vie	Usages qualifiés	Туре	<b>Sécurité</b> (besoin FS)	Fréquence	<b>Volume</b> (# recours/an)	Pénibilité (usagers)	Sécurité (besoin usagers)
	Inscription au permis de conduire	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 430)	Usage qui n'	est pas ressorti
	Permis de conduire : demande de titre après réussite à l'examen	Public	Substantiel	Unique	Modéré (~ 1 191)	dans la "voi	x des usagers"
	Demande de carte grise pour un véhicule neuf	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Unique	Modéré (~ 1 8407)		
Je remplis mes devoirs (3/3)	Déclaration de cession d'un véhicule	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Unique	Très important (~ 7 630k)	Très pénible	Très importante
(3/3)	Demande de changement de titulaire sur la carte grise	Public	Public Substantiel Unique Très important (~ 10 725k)				
	Demande de certificat de situation administrative simple	Public	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Unique	Très important (~ 8 204k)	Usage qui n	'est pas ressorti
	Demander son certificat de situation administrative détaillé	Public	Substantiel	Unique	Important (~ 5 069)	dans la "voix des usagers"	
	Passer un entretien par visioconférence	Transverse	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Faible (~ 482)		ectif peu apprécié as dans top 3)
Je me forme et je	Passer un examen en ligne/par visioconférence	Transverse	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Plusieurs fois par an	Faible (~ 730)	Usage prospectif peu apprécié (10% des cas dans top 3)	
travaille	Démontrer sa possession d'un diplôme de l'éducation supérieure	Transverse	<ul><li>Substantiel</li></ul>	Occasionnelle	Modéré (~ 1 577)	Usage qui n'	est pas ressorti
	Ouverture ou accès au compte personnel de formation (CPF)	Public	Substantiel	Occasionnelle	Modéré (~ 1 778)	dans la "voix des usagers"	

Note 1: Qualification de la fréquence selon 5 paliers (Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois par an / Une fois par an / Occasionnelle / Unique)

Source: Analyse EY-Parthenon & BCG

Note 2 : Qualification du volume sur la base de quartiles des usages analysés (Très important / Important / Modéré / Faible)

Note 3 : Qualifications de la pénibilité et du besoin de sécurité (usagers) selon 3 paliers (Peu pénible / Pénible / Très pénible et Relativement peu important / Important / Très important)

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre

### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

### Recommandations (1/4): Facteurs clés de succès et d'adhésion

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- ► Chercher le déploiement le plus large possible dès le lancement, dans tous les services publics (y.c. les collectivités locales), de la solution d'identité numérique
  - Choisir les premiers usages en fonction de la rapidité de leur déploiement possible
  - L'adhésion des usagers sera davantage tirée par l'universalité de la solution que par le développement de quelques usages à fort potentiel
- ▶ Axer les efforts de développement sur la qualité des parcours et de l'ergonomie en conditions normales (enrôlement, usage, renouvellement), mais aussi en conditions "dégradées" (oubli du mot de passe, perte et vol, etc.), pour garantir la facilité d'usage, en capitalisant sur les références ancrées dans les pratiques (ex : opposition ou sans contact CB)
- ► Axer la communication sur les solutions d'alerte, d'opposition, de continuité d'utilisation et de remplacement en cas de perte/vol, pour rassurer et éviter les rejets, avec des actions ciblées auprès des publics éloignés du numérique
- ▶ Maximiser les possibilités de personnalisation et modularité (niveaux de sécurité, appareils pour faire les démarches, rétractabilité dans les autorisations de partage de données, etc.) pour laisser à l'usager un sentiment de maitrise et, toujours laisser le choix
- ► Associer étroitement la solution d'identité numérique et la CNIe pour en maximiser l'adoption
  - En favorisant l'activation de l'identité numérique dès l'acquisition de la CNIe (clause d'opt-out plutôt que d'opt-in, fourniture et diffusion de lecteurs de cartes)
  - En capitalisant sur les accueils et les agents polyvalents pour faciliter l'enrôlement

### Recommandations (2/4): Usages prioritaires

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- ▶ S'appuyer sur les usages prioritaires (à fort potentiel en termes de volumétrie et de niveau de pénibilité et sur lesquelles existe un besoin de sécurité important), autour de 4 priorités
  - La santé
  - Les prestations sociales
  - La fiscalité
  - Le secteur bancaire (ouverture de comptes, souscription de produits, paiements)
- ▶ Mettre en œuvre la promesse d'universalité et d'unicité d'identification indépendamment du niveau de sécurité et en se focalisant sur les usages administratifs / publics existants
  - Un univers de besoin distinct, avec une attente forte d'universalité et de simplification
  - Une opportunité de capitaliser sur les usages existants : usages déjà associés à FranceConnect, et au-delà, un ciblage des usages existants qui pourraient y être associés le plus rapidement possible dans une logique pragmatique (ex : projet de refonte de site web ou de service en ligne en cours)
  - Une opportunité de s'appuyer sur les grands chantiers de transformations (100% Dématérialisation, plans de simplifications, PTM) en imposer la compatibilité via un programme ad hoc, éventuellement en mobilisant le FTAP pour financer les coûts d'intégration
  - La nécessité de s'intégrer systématiquement à tous les grands programmes en cours pour que la compatibilité (et les usages) soit garantie(s), dès la conception (DMP et volet numérique de la Stratégie de Transformation du Système de Santé, Justice numérique, stratégie numérique Education Nationale, etc.); et ce d'autant plus que les données en jeu sont considérées comme sensibles

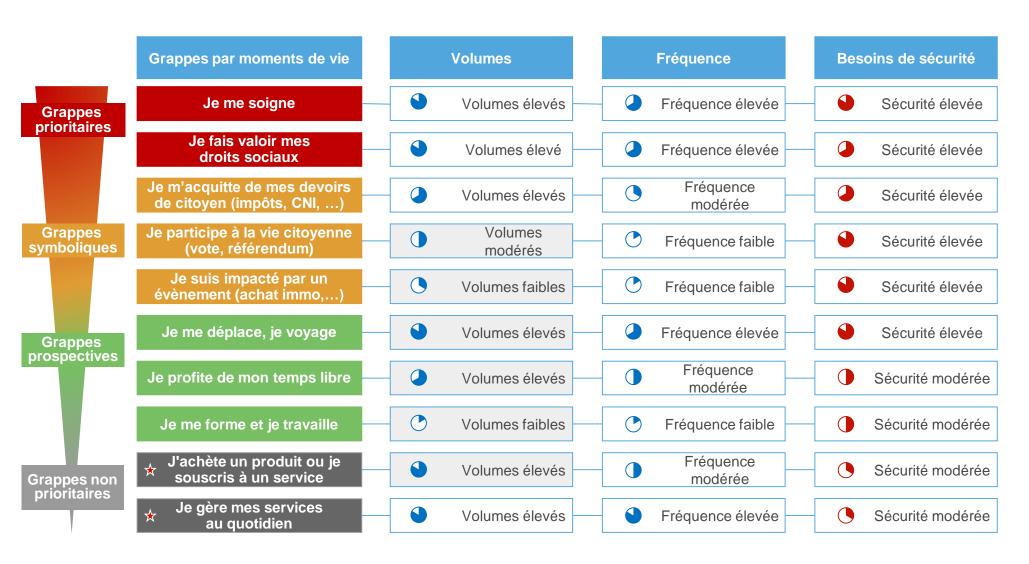
### Recommandations (3/4): Usages prioritaires

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- ► Soutenir la mise en œuvre de la solution d'identité numérique par le déploiement rapide de nouveaux usages à portée symbolique (forte valeur d'image même si volume ou fréquence modérés)
  - Vote en ligne et démarches citoyennes (inscription sur les listes électorales, etc.)
  - Dématérialisation de démarches supposant un face à face mais que certains usagers peuvent vouloir faire en ligne pour des raisons de pudeur / protection personnelle (ex. : plaintes pour violences sexuelles, demande de certaines prestations sociales, etc.)
  - Acquisition et renouvellement des papiers d'identité (y compris permis de conduire)
- ▶ Développer de nouvelles fonctionnalités permettant des usages impossibles aujourd'hui faute d'une solution d'identification numérique sécurisée et susceptibles d'attirer les usagers ou les fournisseurs de services
  - Solution de "coffre-fort numérique" permettant à chaque citoyen de gérer le partage de ses données personnelles et de ses documents (ex. relevés bancaires ou fiscaux) de façon sélective en fonction des démarches pour les simplifier – en lien avec le compte citoyen par exemple
  - Solution de dématérialisation totale des échanges entre l'administration et les citoyens ("0 papier") avec un accès sécurisé à une boîte aux lettres électroniques (ex. du Danemark ou de l'Australie)
  - Solution permettant d'agir pour le compte d'un tiers (personne âgée ou dépendante, proche en voyage ou en situation d'expatriation), en simplifiant et élargissant l'usage des mandats et procurations, et en assurant une traçabilité
  - Solution de vérification de l'âge (ou d'autres conditions) pour l'accès à certains service en ligne, y compris en maintenant les conditions d'anonymat ou de pseudonymat
  - Solution d'accès à des lieux physiques (via la CNIe) ou de démarches sécurisées à distance (via vidéo par exemple pour des examens)

# [FOCUS] Une séquence de déploiement des usages à penser par grappes sur des parcours cohérents, priorisés par volume et besoins de sécurité

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG



### Recommandations (4/4): Leviers d'embarquement des fournisseurs de services privés

Extrait - Etude DITP identité numérique, EY-Parthenon/BCG

- ► Mettre en œuvre rapidement les usages pour lesquels a été identifiée une expression de besoin de solution d'identité numérique de sécurité élevée par des fournisseurs de services privés
  - Même s'ils sont en nombre limités et à volume modeste, par ex. actes notariés à distance ou accès aux jeux en ligne
  - Dans une logique d'expérimentation pour documenter les bénéfices et conditions de mise en œuvre
- ► Créer les conditions pour embarquer les fournisseurs de services privés au-delà des cas d'usage de niveau élevé identifiés, pour répondre au constat d'un manque de traction de leur part
  - Clarifier rapidement la solution technique (yc en dérivabilité), les coûts de mise en œuvre et les délais de déploiement, la garantie offerte par l'Etat
  - Rassurer sur l'ergonomie et l'intégration fluide dans les parcours clients, qui sera un critère déterminant d'adoption pour les fournisseurs de services privés
  - Activer des leviers réglementaires pour définir de nouveaux standards et contraindre le développement de solution d'identification numérique de niveau élevé en renforcement d'exigence dans secteurs réglementés et/ou en réponse à des besoins exprimés par les usagers (ex. : secteur bancaire, jeux en ligne, économie collaborative)

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre

### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

# Les acteurs du marché de l'identité numérique se positionnent selon une logique de filière et sont de natures diverses : grands groupes, spécialistes et start-ups (1/2)

Non exhaustif

	Typologies d'acteurs	Description	Exemples d'acteurs
	Gestionnaires de plateformes des identités et des accès	<ul> <li>Groupes offrant une large gamme de services et produits, dont la gestion de l'identité et de l'accès</li> </ul>	TEM CISCO ORACLE
Gestionnaires d'identité de confiance	Plateformes spécialisées d'identité numérique	<ul> <li>Spécialistes et start-ups ayant développé des offres distinctes en tirant parti de la disruption technologique</li> </ul>	okta Ping secure (EF)
	Plateformes de confiance intégrées	► Acteurs offrant des plateformes pour gérer l'identité numérique	gemalto (()) IDEMIA
	Plateformes de vérification des identités	▶ Vérification de documents ou de bases de données croisées	EQUIFAX  Dchecker® experian.
Spécialistes de	Spécialistes d'authentification à niveau fort	<ul> <li>Spécialistes souvent avec une spécialisation verticale (ex. paiements, employés, etc.)</li> </ul>	One Spot Worldine Be bold for fever.  Britan DN EXT
l'identité numérique	Acteurs employant des algo. d'authentification biométriques	<ul> <li>Start-ups ou acteurs de software développant leurs propres capacités (souvent en lien avec le paiement par mobile)</li> </ul>	Creator of Eyeprint ID*  A W A R E  KeyLemon
	Plateformes de signature électronique et d'archivage	<ul> <li>Acteurs offrant un service d'e-signature et d'archivage des documents signés</li> </ul>	DocuSign   IO INTESI   GROUP
Intégrateurs / maîtres d'œuvre	Intégrateurs IT	<ul> <li>Groupes agissant comme intermédiaires entre les fournisseurs de services et les utilisateurs</li> </ul>	business accenture Atos

Source: Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 212

Acteurs rencontrés

# Les acteurs du marché de l'identité numérique se positionnent selon une logique de filière et sont de natures diverses : grands groupes, spécialistes et start-ups (2/2)

Non exhaustif

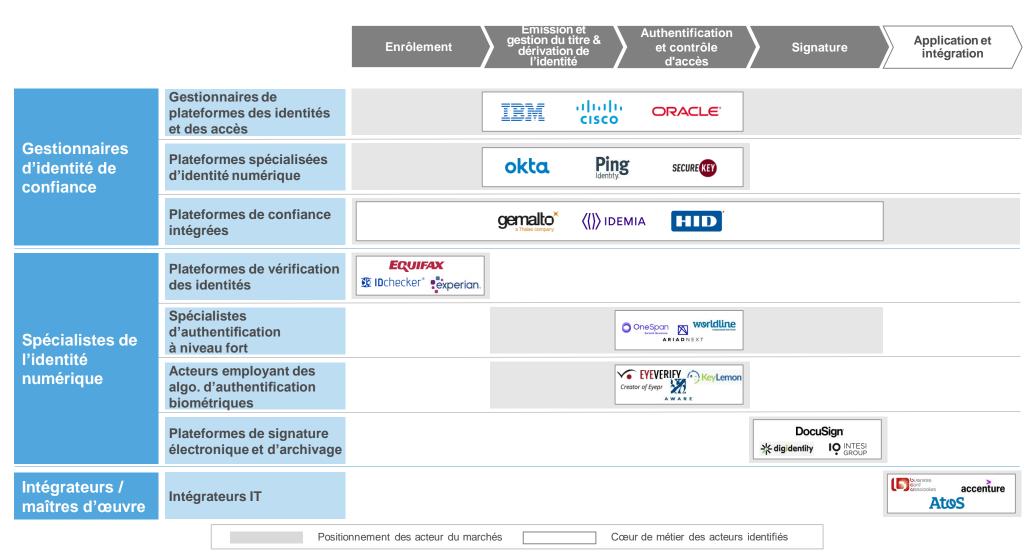
	Typologies d'acteurs	Dynamique	Exemples d'acteurs
Gestionnaires d'identité de confiance	Gestionnaires de plateformes des identités et des accès	<ul> <li>Focus sur les marchés des « employés »</li> <li>Capacité à développer / acheter des technologies pour intégrer des nouveaux services à leurs produits</li> </ul>	IBM "IIII" ORACLE
	Plateformes spécialisées d'identité numérique	► Cibles potentielles pour intégration dans un grand groupe ou dans un acteur cherchant à innover	okta Ping SECUREKED
	Plateformes de confiance intégrées	<ul> <li>Développement de nouvelles technologies / compétences distinctives</li> </ul>	genalto (()) IDEMIA
Spécialistes de l'identité numérique	Plateformes de vérification des identités	<ul> <li>Cibles potentielles de rachat pour intégrer une offre plus large</li> <li>Arrivée de spécialiste de scoring de crédit pour la vérification transverses dans les bases de données d'identité</li> </ul>	<b>EQUIFAX</b> Unchecker experian.
	Spécialistes d'authentification à niveau fort	➤ Croissance ralentie et marges sous pression dans le cœur du marché de l'authentification	One Spot Worldine epoyment services  LRIADNEXT
	Acteurs employant des algo. d'authentification biométriques	➤ Cibles potentielles pour consolidation ou acquisition par groupes de software ou de l'électronique grand public	Creator of Eyeprint ID*  A W A R E  KeyLemon
	Plateformes de signature électronique et d'archivage	► Cibles ponctuelles de grands entreprises de gestion de processus, y compris gestion des documents dans les entreprises	DocuSign   IO INTESI GROUP
Intégrateurs / maîtres d'œuvre	Intégrateurs IT	► Ambitions d'acquérir des technologies et des produits spécifiques pour élargir leur catalogue de produits / services	business card accenture

Source : Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 213

Acteurs rencontrés

## Ces acteurs interviennent différemment dans la chaîne de valeur de l'identité numérique

Simplifié



Source: Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 214

# Agenda

- Contexte
- Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- ▶ Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre

### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

# Le scénario 2 a été jugé non pertinent car il marginalisera le FI public et risque de se rapprocher du scénario 1 qui a été écarté par le COPIL (1/3)

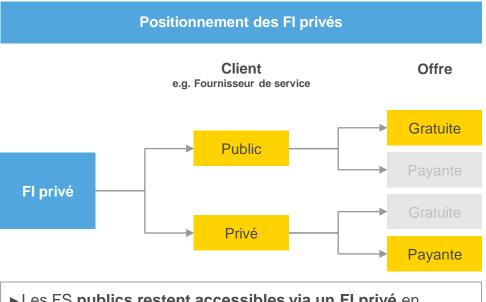


FI public limité aux usages publics tout en assurant aux FS publics la possibilité de recourir à un FI privé Positionnement des FI



- ► Le FI public vise certaines catégories de population ne souhaitant pas utiliser un FI privé pour accéder aux FS publics

  Les FS publics restent accessibles via un FI privé en fonction des choix des utilisateurs
- ▶ L'Etat met à disposition **Alicem aux FS publics** de manière gratuite, en attendant l'arrivée de la nouvelle solution qui sera basée sur la CNIe



▶ L'offre aux FS public est gratuite car l'Etat en tant que Fl ne

se positionne pas auprès des FI privés

« C'est le scénario d'un Etat timide, qui limite la portée de ses investissements et qui se retire progressivement de l'écosystème car les utilisateurs basculeront naturellement vers les solutions privées qui proposent une expérience plus simple et plus accessible que la solution publique » FI public

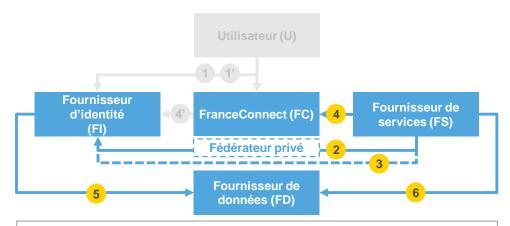
Source : Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 216

# Le scénario 2 a été jugé non pertinent car il marginalisera le FI public et risque de se rapprocher du scénario 1 qui a été écarté par le COPIL (2/3)



Fl public limité aux usages publics tout en assurant aux FS publics la possibilité de recourir à un Fl privé Description du flux économique et modalités de mise en œuvre

### Flux économiques du modèle économique



- 2 Les FS privés contractualisent directement avec les FI privés ou via un fédérateur privé
- 3 Etant donné que l'Etat ne se positionne pas sur les FS privés, il laisse donc ce marché aux FI privés qui offrent gratuitement leurs services aux FS publics
- 4 Une compensation à FranceConnect pourrait être envisagée par les FS privés pour couvrir les coûts d'opération
- 5 Les FI privés rémunèreraient les outils facilitateurs (e.g. DocVérif) au prix coûtant via une redevance afin de compenser leurs demandes de vérification d'identités (en cours de réflexion)
- 6 Les FS privés contractualiseraient directement avec les FD privés et publics. L'Etat verserait une subvention aux FD privés pour compenser le coût d'exploitation pour les usages par les FS publics (en cours de réflexion)

#### Modalités de mise en œuvre

Gouvernance et modèle de FC

- ► FC est ouvert aux FS publics et privés
- ► Une gouvernance public-privée de FC en raison de la prédominance des FS privés et des FI privés (dont le périmètre est plus large que celui des FI publics)

Niveau de maîtrise des prix pratiqués dans le marché ► Le flux 4 pourrait être différencié selon la taille des FS privés de sorte à ce que le ticket d'entrée pour les petits FS privés ne soit pas élevé

Points d'attention sur les flux économique ▶ Le flux 4' suscite des avis divergents des FS : les petits FS pourraient préférer la mise en place de ce flux au détriment du flux 2 car ils disposent d'une moindre capacité de négociation et donc d'une moindre capacité à influer sur les prix

Source : Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 217

# Le scénario 2 a été jugé non pertinent car il marginalisera le FI public et risque de se rapprocher du scénario 1 qui a été écarté par le COPIL (3/3)



FI public limité aux usages publics tout en assurant aux FS publics la possibilité de recourir à un FI privé Analyse du scénario

### **Avantages**

- ▶ Un FI public de secours pour les populations ne souhaitant pas utiliser un FI privé pour accéder aux FS publics
- ▶ Une place privilégiée pour les FI privés qui ne sont pas concurrencés auprès des FS privés et qui peuvent concurrencer les FI publics auprès des FS publics

### Points d'attention

- ➤ Risque de marginalisation du Fl public, limitée à une certaine catégorie de la population
- Des utilisateurs frustrés de ne pas pouvoir utiliser leurs identités acquises auprès d'un FI public auprès des FS privés
- ▶ Par conséquent, un risque de rejet de la stratégie de l'Etat par les utilisateurs menant à la perte des parts de marché du FI public et à une dépréciation de l'image de l'Etat dans le domaine de l'identité numérique

#### Conditions de réussite

- ▶ Le FI public doit permettre de couvrir une large gamme de FS publics, y compris les collectivités territoriales
- ▶ Une communication claire de l'Etat quant à son choix de positionnement de vouloir se limiter à une certaine catégorie de la population

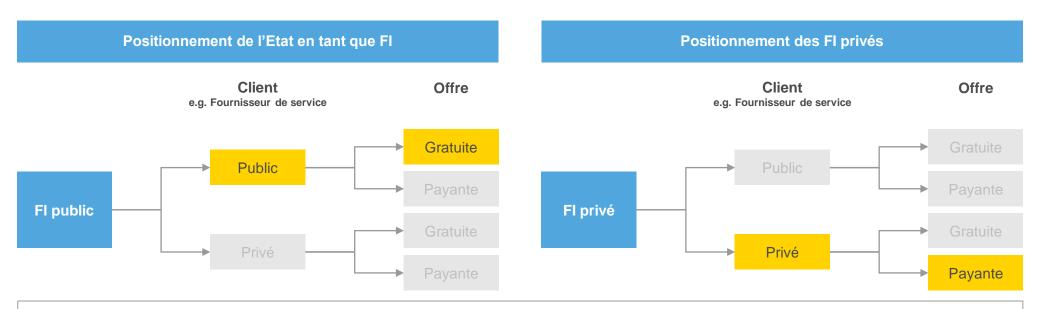
Les jalons de mise en œuvre n'ont pas été précisés car ce scénario a été jugé non pertinent par les participants

Source: Ateliers, Entretiens, Analyse EY-Parthenon | Page 218

# Le scénario 3 a été jugé non pertinent car il ne favorise pas les synergies entre les univers public et privé (1/3)



FI public ayant l'exclusivité des FS publics, les FI privés ayant l'exclusivité des FS privés Positionnement des FI



- ▶ L'Etat détient l'exclusivité du marché des FS publics dans la perspective de sécuriser l'usage public, notamment face à l'arrivée d'acteurs étrangers. La distinction entre deux identités numériques, pour les usages publics et privés, pourrait correspondre aux attentes des citoyens français souhaitant séparer deux sphères de vie numérique
- ▶ Un FI public pour les FS publics permettra ainsi de tenir la promesse d'une convergence et d'une simplification de l'accès aux services publics
- ▶ Un FI privé pour les FS privés permet de stimuler le marché privé de l'identité numérique
- ▶ L'Etat en tant que FD pourrait favoriser le marché des attributs complémentaires afin d'accélérer le déploiement et la montée en puissance de l'identité numérique dans le privé

« C'est un scénario bicéphale qui complexifierait l'expérience utilisateur et qui limiterait les mutualisations entre les univers public et privé, ce qui freine l'amélioration de la qualité du service et réduit les optimisations potentielles des coûts opérationnels »

FI privé

# Le scénario 3 a été jugé non pertinent car il ne favorise pas les synergies entre les univers public et privé (2/3)



FI public ayant l'exclusivité des FS publics, les FI privés ayant l'exclusivité des FS privés Description du flux économique et modalités de mise en œuvre

# Flux économiques du modèle économique Le flux 4 est inexistant car FC est financé par l'Etat Fournisseur d'identité (FI) Fédérateur privé Fournisseur de services (FS) Fournisseur de données (FD)

- 2 Les FS privés contractualisent directement avec les FI privés ou via un fédérateur privé
- 5 Les FI privés rémunèreraient les outils facilitateurs (e.g. DocVérif) au prix coûtant via une redevance afin de compenser leurs demandes de vérification d'identités (en cours de réflexion)
- 6 Les FS privés contractualiseraient directement avec les FD privés et publics. L'Etat verserait une subvention aux FD privés pour compenser le coût d'exploitation pour les usages par les FS publics (en cours de réflexion)

#### Modalités de mise en œuvre

Gouvernance et modèle de FC

▶ Un consortium public-privé pour gérer la « holding » FranceConnect, une marque hébergeant deux plateformes distinctes, l'une opérée par la DINSIC, l'autre par des acteurs privés

Niveau de maîtrise des prix pratiqués dans le marché

- ► L'Etat ne s'implique pas dans la maîtrise des prix dans l'univers privé
- ► La prédictivité du coût pour les FS privés est donc limitée en raison de la libéralisation de la relation avec les FI privés

Points d'attention sur le modèle opérationnel ▶ Des interrogations persistent quant au modèle opérationnel et au partage de compétences entre la « holding » et les plateformes : l'organisation du « business development », la gestion de la chambre de compensation et l'engagement des responsabilités en cas de défaillance

# Le scénario 3 a été jugé non pertinent car il ne favorise pas les synergies entre les univers public et privé (3/3)



FI public ayant l'exclusivité des FS publics, les FI privés ayant l'exclusivité des FS privés Analyse du scénario

## **Avantages**

- ► Un modèle économique simple pour l'Etat grâce à une meilleure maîtrise des usages et des dépenses, mais qui représente un recul par rapport à l'ambition de FranceConnect
- ▶ Une plus grande liberté accordée aux Fl privés pour s'organiser et dimensionner ses investissements
- ▶ Deux plateformes opérationnelles augmentant la résilience de l'écosystème

### Points d'attention

- L'acceptabilité de deux identités numériques peut se détériorer face à la complexité de gestion qu'elles impliquent pour les utilisateurs par rapport à une seule identité numérique
- ▶ Risque de faible acceptabilité politique d'un Etat en monopole sur les services publics (à la fois FI, FS et FD dans un univers public fermé)
- Une plus forte complexité dans le partage des données entre les FS publics et privés (e.g. dossier médical partagé)
- ► Une moindre marge de mutualisation des coûts opérationnels en raison de l'existence de deux plateformes

#### Conditions de réussite

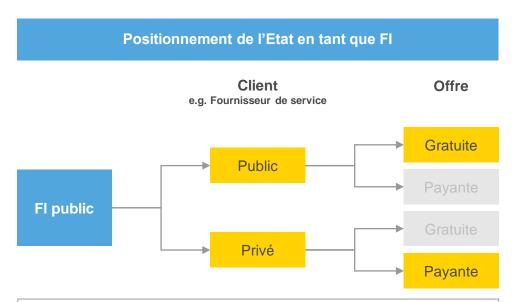
- ▶ Dérivation gratuite de la CNIe pour les FI privés afin d'encourager le développement des usages privés
- ▶ Une meilleure clarification du modèle opérationnel de FranceConnect

Les jalons de mise en œuvre n'ont pas été précisés car ce scénario a été jugé non pertinent par les participants

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (1/7)

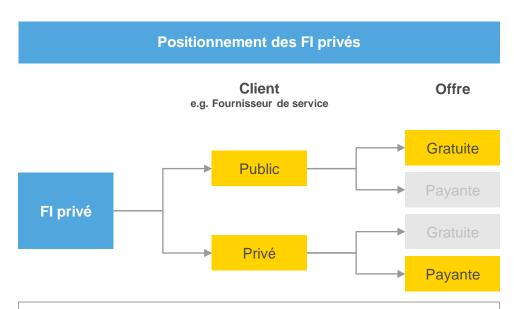


FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Positionnement des FI



- ▶ L'Etat met à disposition **Alicem aux FS publics** de manière gratuite, en attendant l'arrivée de la nouvelle solution qui sera basée sur la CNIe
- ▶ L'offre d'identité numérique de l'Etat est **également accessibles pour se connecter aux FS privés** via un **tarif régulé** en accord avec le droit de la concurrence
- ▶ Le choix des FI est in fine à la main de l'utilisateur

« C'est un scénario ouvert, dans lequel l'Etat n'a un monopole sur aucun segment. Le choix du FI demeure dans les mains de l'usager. Il est alors essentiel d'assurer une égalité de traitement entre FI publics et FI privés » FI privé



- ▶ Les FS publics sont accessibles via les FI privés et ces utilisations de l'identité numérique sont gratuites car les FI privés peuvent bénéficier des investissements réalisés en amont par l'Etat
- ▶ Les FS privés sont accessibles également via les FI privés qui sont rémunérés par les FS privés pour la création, la gestion, la sécurisation et l'authentification d'identités numériques
- ▶ Le choix des FI est in fine à la main de l'utilisateur

« C'est le scénario qui ressemble le plus au modèle actuel en ajoutant la rémunération des FI, c'est un modèle vertueux et ouvert » FI privé

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (2/7)



FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Description du flux économique et modalités de mise en œuvre

# Fournisseur d'identité (FI) Fournisseur de services (FS) Fournisseur de données (FD) Fournisseur de données (FD)

- 3 Les FI privés offrent gratuitement leurs services aux FS publics, via FC, car ils bénéficient des investissements réalisés par l'Etat
- Positionnement de FC comme noyau de l'identité numérique dans la coordination des relations FI/FS: FC facture l'ensemble des accès, (4) se rémunère avec une commission (5%?) pour financer son développement et (4') redistribue la valeur aux FI selon le volume d'usage
- 5 Les FI privés rémunèreraient les outils facilitateurs (e.g. DocVérif) au prix coûtant via une redevance afin de compenser leurs demandes de vérification d'identités (en cours de réflexion)
- 6 FC encadrerait l'utilisation des données des FD privés, les FD publics pouvant livrer gratuitement les données en accord avec les utilisateurs. L'Etat verserait une subvention aux FD privés pour compenser le coût d'exploitation pour les usages par les FS publics (en cours de réflexion)

#### Modalités de mise en œuvre

Niveau de maîtrise des prix pratiqués

- ▶ Pas de disparité de tarification entre les FI
- ► Une grille tarifaire unique éditée par FranceConnect pour les FS, a priori :
  - Unique pour tous les secteurs d'activités
  - Gratuite pour le niveau faible et de même niveau tarifaire pour le substantiel et l'élevé
  - Différenciée selon le type d'usage (enrôlement uniquement vs. authentification vs. attributs complémentaires, etc.)
  - Définie en collaboration entre FI, FS et FD

Points d'attention sur les flux économique

- ▶ Flux 4 et 4':
  - Option 1 : FC fixe un prix identique pour tous les
     FI, prend ~5% de commission et facture les FS
  - Option 2 : les FI fixent leur prix à FC qui prend ~5% de commission et facture les FS à un prix unique
  - Prix à l'acte si volume <4, si >4 à l'usager / an
  - Tarif prohibitif si FS n'utilise que l'enrôlement
- ► Flux 5 : Echanges de données ne passent pas par FC (le flux technique), mais FC gère la facturation ?
- ► Flux 6 :
  - Echanges de données ne passent pas FC (le flux technique), mais FC gère la facturation ?
  - Pas forcément prix unique entre FD et FS privés, à approfondir?

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (3/7)



FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Transformation de FranceConnect à envisager

#### Gouvernance

- ► Gouvernance coanimée publique / privée avec un arbitre qui reste à définir
- ▶ Mobilisation de l'expertise de toute typologie d'acteurs : Etat, FI publics et privés, FS publics et privés, FD publics et privés, FranceConnect
- ▶ Echanges à intervalles réguliers sur l'activité et en particulier sur le niveau et les modalités de tarification avec publication de tableaux de bord à destination des acteurs de l'écosystème
- ► Format de l'instance de gouvernance à définir :
  - GIE sur le modèle du GIE carte bancaire? Quelle place de l'Etat dans un GIE ?
  - EPIC?
  - Ou un autre modèle ?

#### Modèle de FranceConnect

- ► Hub unique qui garantit une mise en relation sécurisée et une centralisation des flux économiques entre les FS, FI et FD (à confirmer pour les FD)
  - FranceConnect signe des contrats avec les FS, avec les FI et avec les FS
- ▶ FranceConnect gère la facturation, se rémunère avec une commission (pour couvrir les coûts d'opération et son développement) et répartit le restant entre les FI selon le nombre de connexions
- ► Entité ayant des actionnaires publics et privés devant assumer un nouveau statut juridique (GIE, SA, etc.)
- ► Entité dimensionnée en moyens financiers et ressources et compétences lui permettant de développer significativement l'identité numérique en France (technologie, commerce, marketing, cybersécurité, etc.)

- « Dans ce modèle ainsi envisagé, nous parlons de FranceConnect car la marque pourra perdurer, mais l'enjeu est bien de transformer son modèle opérationnel et changer son actionnariat » FI privé
- « Pour le moment, seules les entités qui doivent réglementairement vérifier les identités peuvent utiliser FranceConnect. Nous pouvons envisager de supprimer cette condition pour élargir au maximum les usages potentiels » FS privé
- « Dans le scénario 4, il est essentiel de réellement donner à FranceConnect les moyens de ses ambitions car il sera le pivot de l'identité numérique en France »

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (4/7)



FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Focus sur Alicem

#### Situation initiale

- ► En 1ère intention, construit pour les usages publics, d'abord pour le niveau élevé; par voie de conséquence, sur le niveau faible, l'UX actuelle n'étant pas la plus adaptée
- ► Enjeux principaux auxquels répond Alicem :
  - Souveraineté numérique (vs. Google / Facebook connect) : avoir une solution régalienne qui permette de traiter les services publics de manière sécurisée
  - Suite de la dématérialisation des services publics : dépasser le plafond atteint car le modèle « login / mot de passe » ne suffit pas pour certains usages
  - Lutte contre la fraude, la cybercriminalité et l'usurpation d'identité

## Impacts potentiels du scénario 4

- ► Ouverture d'Alicem vers le privé non prévue initialement
- ➤ Ouverture d'Alicem vers le privé n'est pas la priorité actuellement car l'enjeu est le déploiement de la solution dans le public
  - FranceConnect ayant été ouvert au secteur privé, l'option d'ouvrir Alicem au secteur privé doit être envisagée pour respecter la promesse initiale de FranceConnect et le décret de mai 2019 qui rend Alicem disponible pour les FS, y compris les FS privés, de FranceConnect
  - Il est nécessaire de vérifier dans le droit public les limitations et les conditions de l'ouverture d'Alicem dans le secteur privé
- ➤ Ouverture d'Alicem vers le privé pertinente pour ne pas rompre la promesse initiale de FranceConnect et ne pas perdre l'utilisateur

« En tant que citoyen français, je ne comprendrais pas que l'identité numérique soit uniquement déléguée au secteur privé. Alicem a donc un rôle essentiel à jour »

Participant atelier

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (5/7)



FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Focus sur DocVérif

#### Situation initiale

- ▶ Dispositif créé en 2016 pour lutter contre la fraude documentaire et équiper les policiers et gendarmes pour contrôler le statut d'une CNI ou d'un passeport à partir du numéro du titre
  - Document perdu / volé / invalidé ?
  - Péremption du document n'étant pas un motif d'invalidité
- ▶ 2 arrêtés en février et mai 2019 pour ouvrir DocVérif à de nouveaux utilisateurs et intégrer les titres de séjour des étrangers
  - Administrations publiques
  - Etablissements de crédit
  - Entités de services publics
  - Alicem

## Impacts potentiels du scénario 4

- ► Conditions préalables à une potentielle ouverture de DocVérif aux FI privés
- Décision politique
- Tarification de l'accès pour les FI privés
- Ajustements sur le cadre réglementaire donc passage à nouveau par la CNIL
- Modifications techniques du dispositif pour cette base de données initialement non dimensionnée pour cette activité supplémentaire
  - Sécurisation des flux
  - Quel seuil de niveaux de services, de continuité du service ? Quelles fonctions support ?

«Il me semble normal de donner accès à DocVérif au FI privé dans le cadre d'un modèle ouvert et concurrentiel, en particulier pour ceux qui visent un niveau substantiel ou élevé »

FI Public

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (6/7)



FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Analyse du scénario

## **Avantages**

- ➤ Simplicité d'usage et de lecture de l'offre d'identité numérique pour les citoyens à travers un hub unique de l'identité numérique, favorisant la pénétration et le volume d'activité
- ➤ Simplification de la contractualisation pour les FS, les FI et les FD qui convergent vers un fédérateur unique
- Maintien d'une pluralité de FI publics et privés pour assurer la résilience du modèle en cas de défaillance ou compromission d'un FI
- Modèle ouvert et concurrentiel qui valorise les initiatives privées et promeut l'innovation
- ► Tarification unique et flux financiers centralisés
- ► FI public (Alicem) couvrant tous les niveaux elDAS et pouvant se développer également à l'étranger

#### Points d'attention

- ► Risque de concurrence déloyale entre FI
  - FI public qui bénéficierait de moyens plus larges que les FI privés
  - FS également FI qui mettrait en avant sa propre offre de FI à sa base usager
- ▶ Définition de la relation entre FS privés et FD privés (régulation, place de FranceConnect, etc.)
- ► Conditions d'éligibilité d'un nouveau FI dans FranceConnect selon possible évolution du règlement elDAS
- Clarification de la relation avec les Fl étrangers (traitement, rémunération, etc.)
- ► Articulation du projet français avec les initiatives globales

« Il n'est pas exclus que la mise à jour du règlement eIDAS rende la notification à un niveau donné dans un pays valable dans les autres pays de l'UE, alors qu'aujourd'hui l'ANSSI fixe des règles plus strictes » FI privé

#### Conditions de réussite

- ► Concurrence loyale entre FI
  - Monopole de l'Etat sur aucun segment
  - Choix du FI exclusivement dans les mains de l'utilisateur (impossibilité pour un FS de choisir son ou ses FI)
  - Egalité de traitement entre FI publics / privés
  - Pas de dérivation de l'identité vers le FI public lors de la remise de la CNIe
  - Dérivation de l'identité gratuite pour les FI privés
  - Aucun moyen différenciant pour les FI publics vs. FI privés (e.g. DocVérif)
- ▶ Pas d'initiative de fédérateur d'identité validé par l'ANSSI autre que FranceConnect
- ➤ Transformation de FranceConnect avec une modification des textes
- ► Mise en place d'une gouvernance publique / privée

# Le scénario 4 est à privilégier car il permet d'enrichir les acquis du modèle actuel et de proposer une expérience utilisateur fluide (7/7)



FI public en concurrence avec les FI privés à la fois pour les FS publics et les FS privés Jalons clés

#### Avant fin 2019

- ▶ Poursuite du dialogue avec les différentes filières économiques
- ► Clarification du plan avec en priorité la transformation de FranceConnect
- ► Communication de la vision et du modèle cibles

### Avant le 1er avril 2020

- Disponibilité des identités numériques de niveaux substantiels et élevés
- Modèle économique validé et en phase de mise en œuvre / de test avec identité numérique monétisable

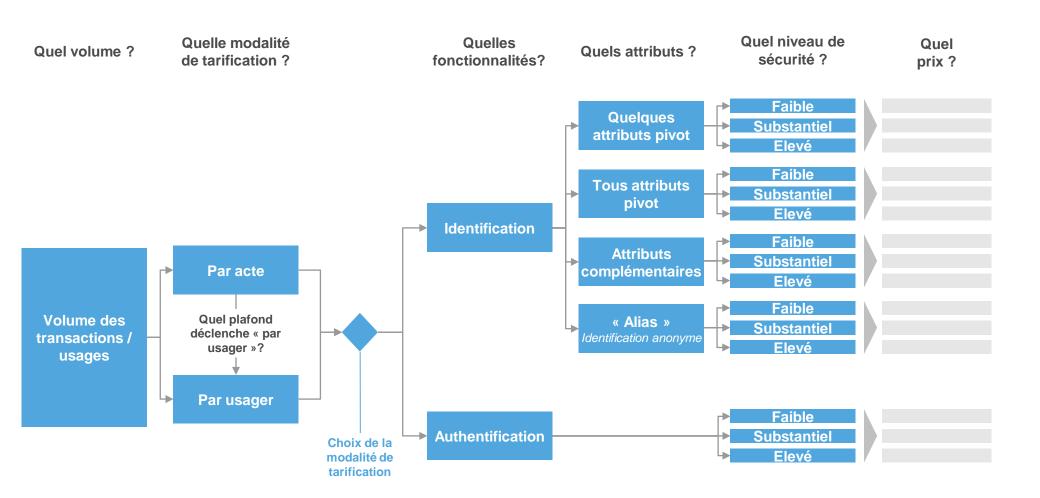
#### Avant fin 2020

- ► Modèle économique opérationnel autour d'un fédérateur
- **▶** Gouvernance active

« Le niveau d'avancement des autres pays européens et les initiatives globales privées d'Apple par exemple mettent le modèle français sous pression. Il est essentiel d'être opérationnel avant fin 2020, mais j'ai un doute sur notre capacité collective à respecter cette échéance et à avoir un modèle opérationnel et une gouvernance en place d'ici 18 mois »

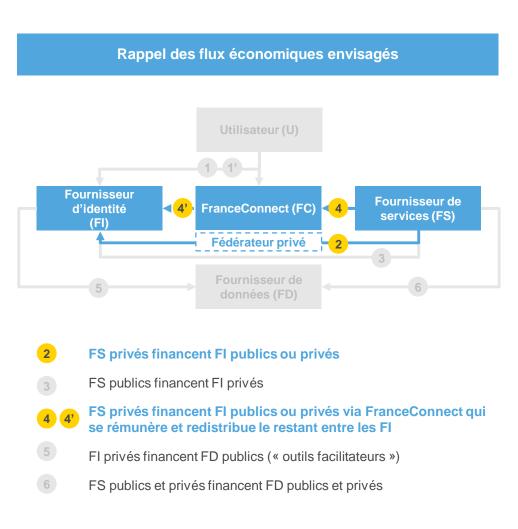
FS privé

# Les parties prenantes ont été invitées à se prononcer sur les modalités tarifaires et le pricing afin de cadrer la construction du modèle économique



Source : Analyse EY-Parthenon | Page 229

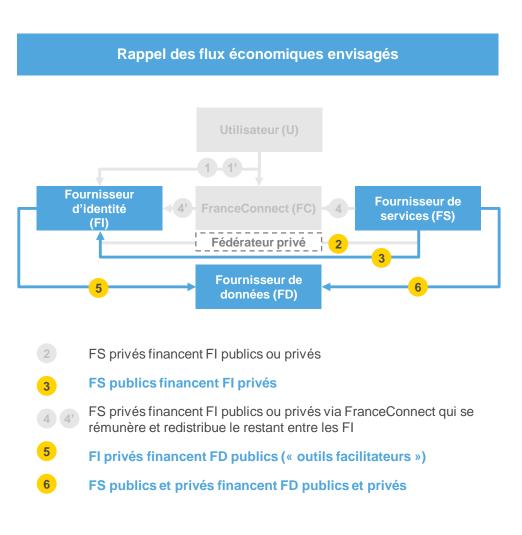
# Les échanges ont permis d'apporter des éléments de cadrage pour les flux économiques sur les aspects de modalité tarifaire et de pricing (1/4)



## Eléments de cadrage des flux économiques Flux Points de convergence ▶ Le prix de l'identification en tant qu'enrôlement sans usage ultérieur doit être prohibitif afin de décourager les FS souhaitant disposer de moyens d'authentification qui seraient différents du « bouton » FranceConnect ▶ Les FS « apporteurs d'affaires » pourraient obtenir un discount temporaire sur les enrôlements apportés à l'écosystème, mais doivent in fine contribuer équitablement en raison des gains qu'ils obtiendront avec l'écosystème de l'identité numérique ▶ Une structure et des ordres de grandeur pour la tarification ont été validés : - Intégration du coût de l'identification/enrôlement dans la 4 tarification de l'authentification - Pricing à l'acte jusqu'à 4 occurrences, puis par utilisateur, avec des tarifs par tranches d'utilisateurs - Gratuité pour le niveau faible et tarif unique pour les niveaux substantiel et élevé - Distinction entre quelques attributs et tous attributs avec un rapport d'environ 1/3, sur le modèle italien ▶ Le fédérateur peut prendre une commission d'environ 5% ▶ Le fédérateur redistribuera la valeur entre les FI (flux 4') en fonction du nombre de connexions ▶ Les identités anonymes « alias » ont de la valeur mais peuvent être prises en compte ultérieurement

Source : Ateliers, Analyse EY-Parthenon Page 230

# Les échanges ont permis d'apporter des éléments de cadrage pour les flux économiques sur les aspects de modalité tarifaire et de pricing (2/4)



	Eléments de cadrage des flux économiques
Flux	Points de convergence
3 5 6	<ul> <li>Le calcul des subventions (flux 3) doit être envisagé dans une relation d'équilibre avec les flux des fournisseurs de données (flux 5 et 6)</li> <li>Cette modalité permet d'encourager l'émergence du marché des attributs complémentaires et d'assurer la mise à niveau des « outils facilitateurs » comme DocVérif</li> </ul>
6	<ul> <li>Le marché des attributs complémentaires est très divers, complexe et mérite d'être approfondi ultérieurement</li> <li>FranceConnect pourrait devenir une place de marché des attributs complémentaires et réguler les transactions entre les différents acteurs</li> </ul>

Source : Ateliers, Analyse EY-Parthenon | Page 231

# Les échanges ont permis d'apporter des éléments de cadrage pour les flux économiques sur les aspects de modalité tarifaire et de pricing (3/4)

Tous attributs - niveaux substantiel et élevé

Exemple de grille tarifaire

#### **Authentification**

Identification

Hypothèses pour les prix d'usage unitaire par identité utilisée (usage de l'identité inférieur ou égal à 4 occurrences par an)

Hypothèses pour les prix annuels par identité utilisée

Hypothèses d'enrôlement sans authentification ultérieure par le Fl/fédérateur (le FS utilise son propre moyen d'authentification)

Plancher	Prix unitaire hors taxe	Total fin de tranche	Prix moyen	Prix unitaire hors taxe	Total fin de tranche	Prix moyen	Prix unitaire hors taxe	Total fin de tranche	Prix moyen
1 à 10K	1,20 €	12 000 €	1,20 €	4,75 €	47 500 €	4,75 €	19,00 €	190 000 €	19,00 €
De 10 001 à 50K	0,85 €	46 000 €	0,92 €	3,35 €	181 500 €	3,63 €	13,40 €	726 000 €	14,52 €
De 50 001 à 100K	0,65 €	78 500 €	0,79 €	2,55 €	309 000 €	3,09 €	10,20 €	1 236 000 €	12,36 €
De 100 001 à 250K	0,50 €	153 500 €	0,61 €	1,95 €	601 500 €	2,41 €	7,80 €	2 406 000 €	9,62 €
De 250 001 à 500K	0,35 €	241 000 €	0,48 €	1,35 €	939 000 €	1,88 €	5,40 €	3 756 000 €	7,51 €
De 500 001 à 1 m	0,25 €	366 000 €	0,37 €	0,90 €	1 389 000 €	1,39 €	3,60 €	5 556 000 €	5,56 €
De 1 000 001 à 2m	0,20 €	566 000 €	0,28 €	0,70 €	2 089 000 €	1,04 €	2,80 €	8 356 000 €	4,18 €

Source : Ateliers, Analyse EY-Parthenon | Page 232

# Les échanges ont permis d'apporter des éléments de cadrage pour les flux économiques sur les aspects de modalité tarifaire et de pricing (4/4)

Quelques attributs – niveaux substantiel et élevé

Hypothèse de 1/3 du prix des « tous attributs »

Exemple de grille tarifaire

#### Authentification

Identification

Hypothèses pour les prix d'usage unitaire par identité utilisée (usage de l'identité inférieur ou égal à 4 occurrences par an)

Hypothèses pour les prix annuels par identité utilisée

Hypothèses d'enrôlement sans authentification ultérieure par le Fl/fédérateur (le FS utilise son propre moyen d'authentification)

Plancher	Prix unitaire hors taxe	Total fin de tranche	Prix moyen	Prix unitaire hors taxe	Total fin de tranche	Prix moyen	Prix unitaire hors taxe	Total fin de tranche	Prix moyen
1 à 10K	0,40 €	4 000 €	0,40 €	1,58 €	15 833 €	1,58 €	6,33 €	63 333 €	6,33 €
De 10 001 à 50K	0,28 €	15 333 €	0,31 €	1,12 €	60 500 €	1,21 €	4,47 €	242 000 €	4,84 €
De 50 001 à 100K	0,22 €	26 166 €	0,26 €	0,85 €	103 000 €	1,03 €	3,40 €	412 000 €	4,12 €
De 100 001 à 250K	0,17 €	51 166 €	0,20 €	0,65 €	200 500 €	0,80 €	2,60 €	802 000 €	3,21 €
De 250 001 à 500K	0,12 €	80 333 €	0,16 €	0,45 €	313 000 €	0,63 €	1,80 €	1 252 000 €	2,50 €
De 500 001 à 1 m	0,08 €	122 000 €	0,12 €	0,30 €	463 000 €	0,46 €	1,20 €	1 852 000 €	1,85 €
De 1 000 001 à 2m	0,07 €	188 666 €	0,09 €	0,23 €	696 333 €	0,35 €	0,93 €	2 785 333 €	1,39 €

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- ▶ Planification de la mise en œuvre

#### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

# Sources documentaires (1/4)

# Documents des acteurs publics français

	Acteur	Date	Titre
1	Agence nationale des titres sécurisés	2017	ALICEM – Restitution du Business Model
2	Agence nationale des titres sécurisés	2017	ALICEM – Complément d'études: usages secteur public
3	Agence nationale des titres sécurisés	2019	ALICEM – Présentation de l'application
4	Agence nationale des titres sécurisés	2019	ALICEM – Compte rendu du comité de pilotage
5	Agence nationale des titres sécurisés	2019	ALICEM – Présentation du comité de pilotage
6	Caisse des dépôts	2011	Projet Idenum – Restitution des travaux: conclusions et analyses du groupe de travail Idenum
7	Caisse des dépôts	2011	Projet Idenum – Restitution des travaux, Annexes
8	Caisse des dépôts	2011	Projet Idenum – Comparaison des modèles organisationnels
9	Caisse des dépôts	2011	Projet Idenum – Dossier économique
10	Direction générale des entreprises	2018	Note blanche sur l'écosystème de l'identité numérique
11	Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat	2019	Note stratégique sur FranceConnect
12	Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat	2019	Présentation de FranceConnect
13	Direction interministérielle de la transformation publique	2019	Restitution des travaux sur les cas d'usage de l'identité numérique

# Sources documentaires (2/4)

# Documents des acteurs publics français

	Acteur	Date	Titre
14	Inspection générale des finances, Inspection générale de l'administration, Conseil général de l'économie	2018	Modèles économiques de l'identité numérique
15	Direction des affaires juridiques	2018	Analyse relative aux modèles économiques de l'identification numérique
16	Ministère de l'intérieur	2017	L'identité numérique en France : situation, enjeux et propositions
17	Ministère de l'intérieur, ministère de la justice, secrétariat d'Etat chargé du numérique	2018	Actes des Assises de l'identité numérique
18	République Française	2018	Lettre de mission sur l'identité numérique
19	République Française	2018	Présentation du programme interministériel d'identité numérique
20	Secrétaire général des ministères économiques et financiers	2019	ProConnect – Système unifié d'identification des personnes morales
21	Secrétariat général, Délégation aux Délégation aux Systèmes d'Information	2019	Fiche de synthèse du projet ProConnect

# Sources documentaires (3/4)

## Documents des acteurs privés

	Acteur	Date	Titre
22	Capgemini Consulting	2018	Digital Identity – A contest for control
23	Entreprises <sup>1</sup>	2018	Réponses des entreprises¹ dans le cadre du RFI de l'identité numérique
24	Gemalto	2016	Government programs – National Identity Schemes
25	Gemalto	2016	Programmes gouvernementaux - Schémas d'identité nationaux
26	Gemalto	2016	Moving towards modern identit programs
27	IDC	2018	The State of Identity - Market Analysis Perspective
28	IDC	2019	IDC Market Glance: Identity & Digital Trust, 1Q19
29	Kantar	2018	Baromètre du numérique
30	Mastercard	2019	Digital identity: restoring trust in a digital world
31	McKinsey Global Institute	2019	Digital identification: a key to inclusive growth

<sup>1.</sup> Accenture, Aevater, AriadNext et Orange, BCA Chambersign, Forgerok, Gemalto, GIP-MDS, Idecys, Idemia, Idnomic, Imprimerie Nationale, Ingenico, La Poste, Linagora, Microsoft, MiTrust, Surys, Tessi, Wise Partner InWebo, Woobe

# Sources documentaires (4/4)

Documents des acteurs publics et privés utilisés pour le benchmark

	Acteur	Date	Titre
32	Agency for Digital Italy	2018	Documentation de notification du schéma CIE à la Commission européenne
33	Agenzia per l'Italia Digitale	2017	Documentation de notification du schéma SPID à la Commission européenne
34	BOSA	2018	Belgian eID Scheme Whitepaper
35	Commission européenne	2015	eGovernment in Denmark
36	Gemalto	2018	Le programme de carte d'identité en Belgique
37	Nets	2018	Introduction to NemID and the NemID service Provider Package
38	Royaume de Belgique	2018	Documentation de notification du schéma eID à la Commission européenne

# Agenda

- Contexte
- ▶ Périmètre de l'étude
- Principaux jalons du développement de l'identité numérique en France
- ► Etude des usages et des attentes des utilisateurs (Etude DITP)
- Acteurs du marché
- Marché potentiel de l'identité numérique
- ▶ Benchmark européen
- Scénarios
- Modèle économique FranceConnect et FI de l'Etat
- Planification de la mise en œuvre

#### Annexes

- Benchmark des usages (Etude DITP)
- Liste des usages étudiés et qualifiés (Etude DITP)
- Recommandations issues de l'étude des usages (Etude DITP)
- Positionnement des acteurs
- Conclusions des ateliers de scénarisation et de tarification
- Sources documentaires
- Entretiens et ateliers réalisés

# L'étude EY-Parthenon s'appuie sur une consultation très large de parties prenantes, un travail d'analyses co-construites avec les acteurs ainsi qu'un benchmark

# 45 entretiens ont été réalisés avec des nombreux acteurs

Fournisseurs d'identité (FI)



Fournisseurs de services (FS)



Fédérateurs d'identité



Acteurs du marché



Acteurs ministériels



Une série de 4 ateliers a été mise en place pour construire une position commune



1 atelier d'échange avec 11 membres du Comité stratégique de filière Industries de sécurité



2 atelier sur la scénarisation avec 2 FI, 2 FS, 2 acteurs du marché, avec un représentant de FranceConnect dans chaque atelier



1 atelier sur la tarification avec 7 FI Un benchmark a permis d'alimenter la réflexion sur le modèle économique



Plusieurs sujets ont pu ainsi être abordés :

- ► Paysage de l'identité numérique (écosystème, gouvernance, etc.)
- Dispositif destinés aux personnes physiques
- ► Schéma global et flux économiques associés
- Réflexions menées sur les personnes morales

Source : Analyse EY-Parthenon | Page 240

# Entretiens réalisés (1/7)

## Fournisseurs d'identité

	Nom	Fonction	Date du RDV	
ANTS-MIN Intérieur	Jérôme Letier	Directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés		
ANTS-MIN Intérieur	François Lafond	Directeur adjoint de l'Agence nationale des titres sécurisés	03-juin	
MDST-MIN Intérieur	Jean-Marc Galland	Chef de la mission de la délivrance sécurisée des titres		
AriadNext	Marc Norlain	CEO et co-founder	06-juin	
Orange	Serge Llorente	Directeur du projet Mobile Connect	oo-juiii	
GIE Carte vitale	Michel Venet	Directeur de l'identité numérique	04-juin	
Groupe La Poste	Candice Dauge	Directrice du programme identité numérique	04-juil	
SFR	Vincent Diego	Payement business unit director	03-juil	

# Entretiens réalisés (2/7)

## Fournisseurs de services

	Nom	Fonction	Date du RDV
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution	Arthur Moraglia	Pôle Fintech-Innovation	11-juin
Autorité de régulation des jeux en ligne	Clement Saint-Martin-Leon	Directeur des marchés de la consommation et de la prospective	4-juin
BNP Paribas	Olivier Vandenbilcke	Directeur du service régulation et innovation	29-mai
BPCE	Serge Koffi	Responsable projet réglementaion	08-juil
BPCE	Jean-Jacques Vaultier	Directeur de projet	08-juil
Fédération française des assurances	Barbara Bessermann		20 inil
Fédération française des assurances	François Rosier		29-juil
Fédération française des banques	Frédérique Fages	Chargée de mission numérique	13-juin
Française des jeux	Marion Huge	Directrice Régulation & Responsable conformité	21-juin
GIE carte bancaire	Pierre Chassigneux	Directeur des projets et des risques	06-juin

# Entretiens réalisés (3/7)

## Fournisseurs de services

	Nom	Fonction	Date du RDV
La Banque Postale	Yves Le Querrec	Chef du département des relations interbancaires	01-juil
Lydia	Cyril Chiche	CEO	19-juin
MIN Aff. Sociales	François Godinot		
MIN Aff. Sociales	Julie Chabroux	Chargée de mission e-santé	18-juin
MIN Justice	Luis di Benedetto	Chef du département stratégique	01-juil
Pôle emploi	Sindia-Helene Merienne-Ajimi	Directrice du management, du risque et de la sécurité	10-juil
Société Générale	Marianne Auvray-Magnin	Directrice des relations de place et de la réglementation banque-détail	11-juil

# Entretiens réalisés (4/7)

## Fédérateurs d'identité

	Nom	Fonction	Date du RDV
DINSIC	Lionel Fouillen	FranceConnect - business developer	27-mai
DINSIC	Stéphane Mavel	FranceConnect - business developer	21-IIIdi
Mastercard	Dan Johnson	Vice President Digital Identity, C&IS	
Mastercard	Vincent Richir	Directeur relations publiques	11-juil, 27-aout, 16-sept
Mastercard	Dominique Steenbeek	Director – market product management	

# Entretiens réalisés (5/7)

## Acteurs du marché

	Nom	Fonction	Date du RDV
BCA Chambersign	Stéphane Gasch	Délégué général	17-juin
BCA Smart	Christophe Cianchi	Président	12-juin
Digidentity	Olivier Lauterwein	Sales Director	20-juin
Docusign	Thibault Devalroger	Sr Director Business Development & Compliance	04-juin
Equisign	Guillaume Loth Demay	General manager	03-juil
Etudes & Editions	Guy de Felcourt	Digital ID consulting services	21-juin
Faedaration (ex-Aevatar)	Frédéric Engel	Executive officer	04-juil
Idemia	Jean-Yves Guedon	Sr Vice-President Programs	05.1.1
Idemia	Alban Feraud	Responsable des affaires réglementaires et institutionnelles	25-juin
Imprimerie nationale	Patrick Montliaud	Vice-président exécutif Direction commerciale	13-juin
Thales/Gemalto	Franck Amard	Vice-President, solution sales	02 iuin
Thales/Gemalto	Philippe Cambriel	Président	03-juin

# Entretiens réalisés (6/7)

## **Acteurs internes**

	Nom	Fonction	Date du RDV
ANSSI	Romain Santini	Chargé de mission – Confiance et identité numériques	29-juil
Bercy – Direction générale du Trésor	Sébastien Raspiller	Sous-directeur du financement des entreprises et du marché financier	11-juil
Bercy – DSI	Bruno Latombe	DSI en charge du projet ProConnect	17-juin
Direction interministérielle du programme de l'identité numérique	Marc Loutrel	Directeur du projet CNIe/Identité numérique	12-juin
MIN Intérieur – DLPAJ	Ludovic Guinamant	Adjoint au sous-directeur des libertés publiques	03-sept
PM - DINSIC	Come Berbain	CTO - Directeur des technologies numériques de l'Etat	05-juin
PM - DINSIC	Nadi Bou Hanna	Directeur	26-juil

# Entretiens réalisés (7/7)

## Acteurs internationaux mobilisés dans le benchmark

	Nom	Fonction	Date du RDV
BOSA (Belgique)	Ben Smeets	Directeur général	19-juin
ISABEL Group (Belgique)	Bart Renard	Vice-Président	20-juin
Itsme (Belgique)	Kris De Ryck	Directeur général	14-juin
Nets - Nem ID (Danemark)	John Christensen	Responsable du développement commercial	21-juin
Team Digitale Governo It. (Italie)	Valerio Paolini	Chef de projet technique	19-juin, 16-sept

# Ateliers réalisés (1/3)

# Atelier avec le Comité stratégique de filière Industries de sécurité

	Nom	Fonction	Date de l'atelier
AIGCEV / VDISC	Gilles Barré	Président	
AriadNext	Marc Norlain	Directeur Général et co-fondateur	
BCA Smart	Christophe Cianchi	Président	
CSF Industries de sécurité	Jacques Roujansky	Délégué permanent	
Gemalto	Franck Amard	Vice-Président, solution sales	
Gemalto	Philippe Cambriel	Président	05-juin
Groupe La Poste	Candice Dauge	Directrice du programme identité numérique	
Idemia	Jean-Yves Guedon	Senior Vice President Programs	
Idnomic	Dan Butnaru	Senior advisor digital identity	
Orange	Serge Llorente	Director of Mobile Connect project	
Surys	Vincent Toupet	Sales manager	

# Ateliers réalisés (2/3)

# Ateliers sur la scénarisation du modèle économique

	Catégorie	Nom	Fonction	Date de l'atelier
AriadNext	Fournisseur d'identité	Marc Norlain	CEO et co-founder	
DGFiP	Fournisseur d'identité	Yannick Girault	Sous-directeur : service Cap Numérique	
BPCE	Fournisseur de services	Jean-Jacques Vaultier	Directeur projet	
FDJ	Fournisseur de services	Sophie Metras	Chief customer officer	16-juil
Idnomic	Acteur du marché	Dan Butnaru	Senior advisor digital identity	
Thales/Gemalto	Acteur du marché	Franck Amard	Vice-President, solution sales	
DINSIC	Fédérateur d'identité	Stéphane Mavel	Business developer, FranceConnect	
DMAT	Fournisseur d'identité	David Cochu	Chef du département des projets et du développement des applications	
Groupe La Poste	Fournisseur d'identité	Candice Dauge	Directrice du programme identité num.	
La Banque Postale	Fournisseur de services	Yves Le Querrec	Chef du dptm. Relations interentreprises	
Generali	Fournisseur de services	Remi Ollivier	Manager SI	17-juil
Docusign	Acteur du marché	Patrick Auroux	Directeur SI	
Idemia	Acteur du marché	Pierre Lelièvre	A confirmer	
DINSIC	Fédérateur d'identité	Lionel Fouillen	Business developer, FranceConnect	

# Ateliers réalisés (3/3)

## Atelier sur la tarification avec les fournisseurs d'identité

	Nom	Fonction	Date de l'atelier	
DMAT	Jean-Marc Gallant	Chef de la mission de la délivrance sécurisée des titres		
Groupe La Poste	Candice Dauge	Directrice du programme identité numérique		
	Julien Bruant	Directeur marketing B2B		
DGFiP	Patrice Garrier	Chef du bureau « Cap Particuliers et mobilité »		
AriadNext	Marc Norlain	CEO et co-fondateur	23-juil	
Orange	Serge Llorente	Directeur du projet Mobile Connect		
Imprimerie nationale	Patrick Montliaud	Vice-président exécutif Direction commerciale		
Mastercard	Dominique Steenbeek	Directeur market product management		



# **Contacts**



## Jérôme Fabry

+33 6 61 80 13 14 jerome.fabry@parthenon.ey.com Paris

### **Thomas Solelhac**

+33 6 08 04 54 60 thomas.solelhac@parthenon.ey.com Paris

## **Benjamin Abitbol**

+33 6 70 03 97 05 benjamin.abitbol@parthenon.ey.com Paris

## **Mauricio Fontanetti Aguiar**

+33 6 29 43 06 70 mauricio.fontanetti.aguiar@parthenon.ey.com Paris

#### EY | Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

Ernst & Young Advisory est un membre de Ernst & Young Global Limited opérant en France et fournissant des prestations de services à des clients.

Parthenon-EY désigne des professionnels de Ernst & Young LLP et d'autres membres du réseau EY, fournissant des services de conseil en stratégie dans le monde.

Retrouvez plus d'informations sur parthenon.ey.com.

© 2019 Ernst & Young Advisory. Tous droits réservés

parthenon.ey.com